

Bilan

Élection générale
2 novembre 2025



Je vote pour Montréal ●

Président d'élection
M^e Emmanuel Tani-Moore

Coordination de la publication
Charles A. Goulet

Chef de division
M^e Domenico Zambito

Traitement statistique et analyses
Jocelyn Pilon
Kamilla Parfyonova
Alan Nemirovski

Cartographie
Juan-Pablo Pallamar

Correction d'épreuves
Louise-Andrée Lauzière

Conception graphique
Caroline Marcant – zigomatik.ca

17 juin 2026
Dépôt légal
978-2-7647-2069-1 (PDF-FR)

Données ouvertes
donnees.montreal.ca

Élections Montréal
514 872-VOTE (8683)
elections@montreal.ca
elections.montreal.ca

 [electionsMTL](#)

 [@electionsmontreal7208](#)

 [@elections_MTL](#)

 [@elections_mtl](#)

AVANT- PROPOS

Du point de vue de l'organisation des scrutins, chaque élection générale porte une teinte particulière. Plusieurs se souviendront de l'élection générale de 2021 comme un rendez-vous démocratique marqué par la pandémie de COVID-19 et de multiples adaptations nécessaires. Maintenant que le scrutin de 2025 est derrière nous, il y a lieu de se questionner : de quoi la dernière élection générale a-t-elle été faite ?

Une chose est certaine, l'organisation de l'élection de 2025 a rencontré un imprévu de taille. En pleine période électorale, Élections Montréal a été informée de la suspension soudaine des services postaux en raison d'une grève nationale. Ainsi, du jour au lendemain, tout avis électoral devenait impossible à livrer, du moins comme prévu depuis plusieurs mois. Toute l'organisation s'est alors mise en mode solution pour limiter les effets de ce bouleversement. Les équipes des points de service se sont mobilisées, notre centre d'appels a accueilli de nouvelles et nouveaux téléphonistes pour mieux répondre aux demandes d'information, une diversification des communications a rapidement été déployée, etc.

L'adversité a surtout fait naître une coopération remarquable au sein de la Ville de Montréal. La direction générale, la Concertation des arrondissements, les directions des arrondissements et les équipes de communication de la Ville, pour ne nommer que celles-ci, se sont rendues disponibles. Aussi soudain que la grève elle-même, l'élection générale se transformait progressivement en un exercice de coopération multisectorielle et d'engagement interne.

Dans ces circonstances, je dois diriger mes remerciements à chaque membre du personnel de la Ville de Montréal et d'Élections Montréal qui s'est senti interpellé et qui s'est joint aux efforts visant à informer et servir la population. La capacité d'Élections Montréal et de la Ville de Montréal à se mobiliser, à faire tomber des cloisons lorsque nécessaire, est, à mon sens, fort rassurante pour la démocratie.

AVANT- PROPOS

L'élection générale de 2025 a permis de mettre en valeur plusieurs autres forces de la démocratie montréalaise. Pourtant courantes au Québec, les élections qui se soldent par une acclamation en raison d'un nombre insuffisant de personnes candidates ne sont pas une chose connue à Montréal. En 2025, 421 personnes candidates se sont présentées, assurant une saine course dans tous les arrondissements. L'augmentation du nombre de personnes candidates représente une diversification de l'offre politique.

Il est maintenant une tradition chez Élections Montréal de proposer et mettre en œuvre des projets pilotes comme moyen de moderniser les scrutins montréalais. En 2025, aucune autre municipalité québécoise n'a implanté trois projets pilotes à la fois comme nous l'avons fait. Ces efforts ont contribué à la transformation progressive des règles et des services. Cette évolution positive n'aurait pu être possible sans la collaboration d'Élections Québec, ni celle des équipes de la Ville qui ont redoublé d'efforts afin que tous les équipements et solutions informatiques soient disponibles, performants et sécuritaires.

En 2025, la démocratie montréalaise a aussi évolué grâce à l'innovation. L'expertise interne en matière de gestion du territoire en élection a d'ailleurs été remarquée au Québec. Élections Montréal et la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier ont remporté, ensemble, un prix de l'Union des municipalités du Québec dans la catégorie *Démocratie locale et participation citoyenne* lors du gala Mérite Ovation municipale 2026. Ce prix permet de souligner tout le travail réalisé afin de mieux découper le territoire en élection, optimiser l'utilisation des ressources de la Ville et faciliter la participation citoyenne.

Loin de la lumière des projecteurs, plusieurs autres équipes travaillent au quotidien pour la démocratie. Le Service du greffe est un de ces lieux où des efforts incalculables sont déployés pour informer la population à l'aide de communications accessibles, développer les meilleures stratégies de mobilisation, planifier une diffusion efficace des résultats de l'élection, respecter nos engagements contractuels avec une foule de partenaires stratégiques et bien plus. En période d'élection, ces équipes font partie prenante d'Élections Montréal, un organisme qui offre des services directs à la population.

AVANT- PROPOS

La faiblesse et le léger recul de la participation électorale en 2025 jettent une nouvelle fois de l'ombre au tableau. Une malheureuse tendance semble vouloir prendre ses droits. Dans certains districts montréalais, la participation recule systématiquement élection après élection. En 2025, l'abstention est devenue un choix plus populaire que celui de voter, même chez les personnes âgées. Une prise de conscience est nécessaire puisque la progression constante de l'abstention n'a rien de positif.

Mais la démocratie montréalaise et l'élection générale de 2025 ont aussi réservé de belles surprises. Bien que modeste, une hausse de la participation a été enregistrée chez les jeunes. Les bilans d'Élections Montréal se donnent précisément cet objectif : mettre en lumière les grands défis et mieux comprendre les changements des habitudes de vote, les avancées et les importantes nuances des scrutins montréalais.

Bonne lecture,

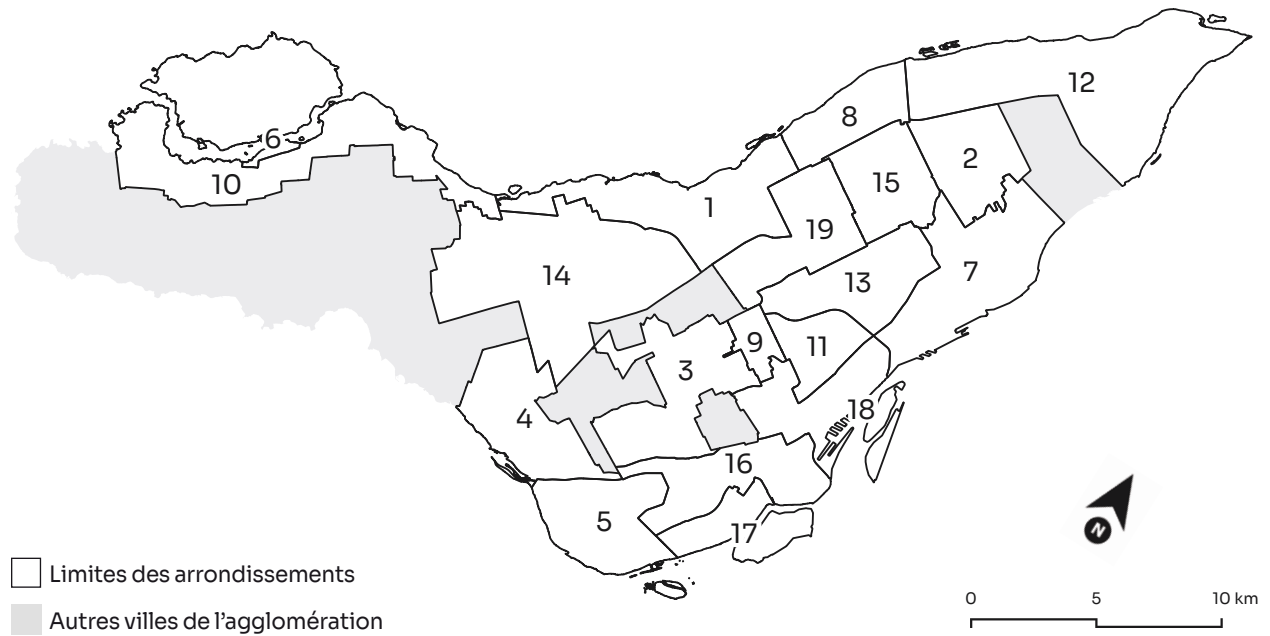


M^e Emmanuel Tani-Moore
Président d'élection

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	10
Chapitre 1 Le cadre de l'élection générale	12
Chapitre 2 La préparation de l'élection	31
Chapitre 3 La période électorale et l'appel au vote	45
Chapitre 4 Le vote et la participation électorale	71
Chapitre 5 La compilation et la diffusion des résultats	95
Chapitre 6 L'offre politique et la représentation	108
Conclusion	126
Annexes et statistiques	129
Références	158
Partenariats et collaborations	159
Les réponses : connaissez-vous...	164

Les arrondissements de Montréal



Arrondissements

1 Ahuntsic-Cartierville

2 Anjou

3 Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce

4 Lachine

5 LaSalle

6 L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève

7 Mercier—Hochelaga—Maisonneuve

8 Montréal-Nord

9 Outremont

10 Pierrefonds-Roxboro

11 Plateau-Mont-Royal

12 Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

13 Rosemont—La Petite-Patrie

14 Saint-Laurent

15 Saint-Léonard

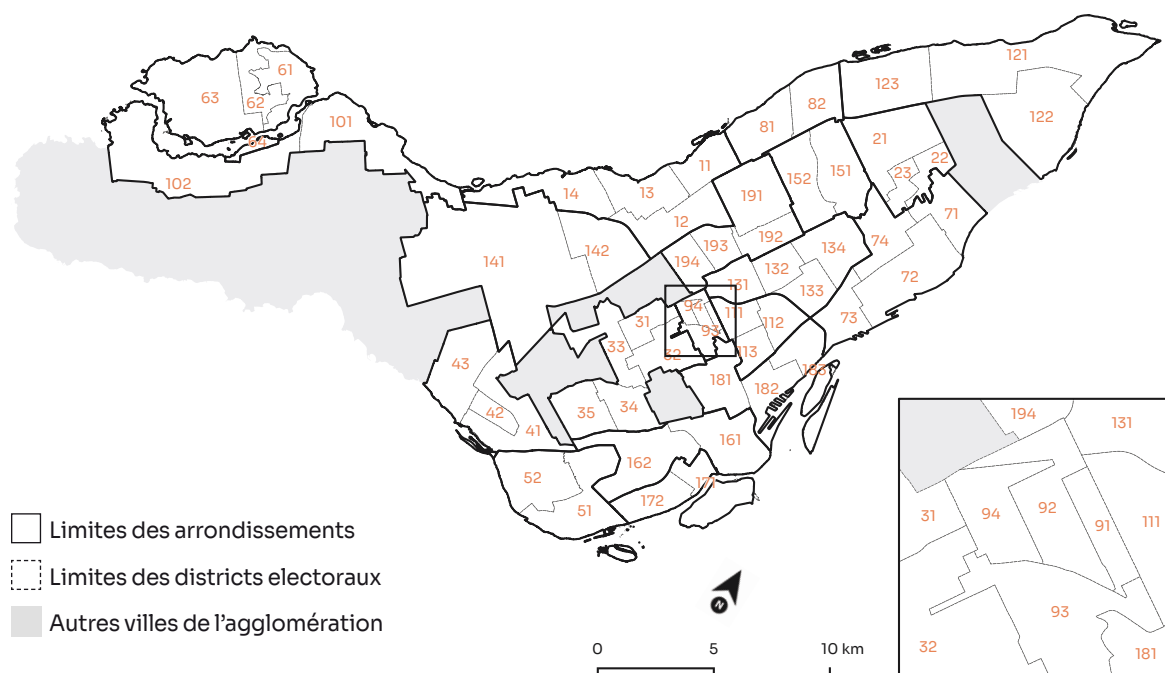
16 Sud-Ouest

17 Verdun

18 Ville-Marie

19 Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Les districts électoraux de Montréal



Districts électoraux

11 Sault-au-Récollet	64 Sainte-Geneviève	132 Étienne-Desmarteau
12 Saint-Sulpice	71 Tétraultville	133 Vieux-Rosemont
13 Ahuntsic	72 Maisonneuve—Longue-Pointe	134 Marie-Victorin
14 Bordeaux-Cartierville	73 Hochelaga	141 Côte-de-Liesse
21 Ouest	74 Louis-Riel	142 Norman-McLaren
22 Est	81 Marie-Clarac	151 Saint-Léonard-Est
23 Centre	82 Ovide-Clermont	152 Saint-Léonard-Ouest
31 Darlington	91 Claude-Ryan	161 Saint-Henri-Est—Petite-Bourgogne—Pointe-Saint-Charles—Griffintown
32 Côte-des-Neiges	92 Joseph-Beaubien	162 Saint-Paul—Émard—Saint-Henri-Ouest
33 Snowdon	93 Robert-Bourassa	171 Champlain—L'Île-des-Sœurs
34 Notre-Dame-de-Grâce	94 Jeanne-Sauvé	172 Desmarchais-Crawford
35 Loyola	101 Bois-de-Liesse	181 Peter-McGill
41 du Canal	102 Cap-Saint-Jacques	182 Saint-Jacques
42 J.-Émery-Provost	111 Mile-End	183 Sainte-Marie
43 Fort-Rolland	112 De Lorimier	191 Saint-Michel
51 Sault-Saint-Louis	113 Jeanne-Mance	192 François-Perrault
52 Cecil-P.-Newman	121 La Pointe-aux-Prairies	193 Villeray
61 Pierre-Forêtier	122 Pointe-aux-Trembles	194 Parc-Extension
62 Denis-Benjamin-Viger	123 Rivière-des-Prairies	
63 Jacques-Bizard	131 Saint-Édouard	

**Aux élections de 2021,
38% des Montréalais(e)s
ont voté.**

**Le 2 novembre,
mettons en lumière
notre participation.**



Je vote pour Montréal ●

INTRODUCTION

Les élections montréalaises sont fascinantes. D'un point de vue temporel, un vote qui se déroule sur quelques jours produit un effet profond et durable sur la Ville de Montréal. D'un point de vue communicationnel, une élection est une période où il se produit une véritable explosion de messages portant sur les intentions de centaines de personnes candidates. D'un point de vue démographique, une élection permet de mieux comprendre la participation et mieux connaître les groupes qui exercent (ou non) leur droit de vote. Une élection montréalaise est à la fois le reflet de la ville et un très grand moment d'effervescence.

Une fois l'intensité électorale retombée, il est une tradition chez Élections Montréal de produire un bilan. L'élection générale du 2 novembre 2025 ne fait pas exception, d'autant plus qu'elle a mis en lumière plusieurs évolutions significatives. Dans les prochaines pages, les lectrices et lecteurs trouveront six chapitres qui se concentrent respectivement sur des facettes importantes du scrutin de 2025. Le premier chapitre met la table en abordant la question du cadre électoral au sens large. Le second chapitre décrit les principaux préparatifs nécessaires à la tenue d'une élection où 103 personnes sont élues. Le chapitre suivant porte plus directement sur les opérations réalisées pendant la période électorale 2025. Le quatrième chapitre se penche sur le déroulement du vote et l'évolution de la participation électorale. Le cinquième chapitre aborde, quant à lui, les opérations liées à la diffusion des résultats. Enfin, ce bilan se conclut sur les questions d'offres politiques et de représentation.

Les lectrices et les lecteurs qui connaissent déjà les bilans d'Élections Montréal découvriront des nouveautés dans cette édition. D'abord, Élections Montréal présente des données sur l'opinion des électrices et des électeurs. Ces données sont le produit d'une enquête d'opinion menée à la sortie des urnes par la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs

INTRODUCTION

communes au Québec. Ensuite, à la fin de chaque chapitre, ce bilan comprend une section *Connaissez-vous bien...* Les réponses aux questions se trouvent à la toute fin de ce document. Cette section se veut ludique et propice aux discussions sur la démocratie.

Il n'est pas courant dans le milieu municipal de produire des rapports exhaustifs sur les élections. À Montréal, ce choix assumé est stratégique. La documentation des processus permet de mieux mesurer les avancées. À cet égard, les prochaines pages décrivent bien comment trois projets pilotes ont été menés de front par Élections Montréal en 2025. La production d'un bilan permet aussi de connaître l'évolution de la participation. Celle-ci a certes connu un recul global en 2025, mais cette diminution s'accompagne de nuances importantes. Enfin, la publication d'un bilan permet de revenir sur les défis rencontrés par l'organisation électorale. Documenter ces défis trace ensuite plus aisément la voie vers la mise en œuvre d'améliorations et de représentations auprès des autorités provinciales.

1

Le cadre de l'élection générale



LE CADRE DE L'ÉLECTION EN CHIFFRES

1 135 883

Électrices et électeurs

2,2%

Croissance de l'électorat

19

Arrondissements

58

Districts électoraux

103

Postes électifs à combler

50,6 ans

Âge moyen de l'électorat

18,3 millions \$

Coût de l'élection

Le cadre électoral est en quelque sorte la fondation sur laquelle viennent s'appuyer les piliers d'une élection. Véritable socle, le cadre électoral établit les règles fondamentales d'un scrutin, à savoir : quels sont les postes électifs à combler, comment la représentation est assurée à travers le territoire, qui sont les acteurs d'une élection et quel est leur rôle et, enfin, quelles sont les étapes à respecter pour mener à bien une élection. Ce premier chapitre s'intéresse à toutes ces questions sans toutefois s'y limiter. Il brosse un premier portrait de la démographie électorale montréalaise et se penche sur les ressources disponibles et utilisées pour réaliser l'élection générale de 2025.

En résumé, ce chapitre porte sur les grandes variables de l'élection générale du 2 novembre 2025. Il met en lumière plusieurs points, dont ceux-ci :

- Élections Montréal est une organisation neutre et impartiale qui fait partie de la Ville de Montréal.
- Élections Montréal applique des encadrements fixés par la loi provinciale.
- Lors d'une élection générale, les Montréalaises et les Montréalais doivent choisir 103 personnes élues qui les représenteront pendant quatre ans. Selon les arrondissements, les électrices et les électeurs doivent choisir deux, trois, quatre ou cinq personnes candidates pour autant de postes électifs.
- Selon une enquête menée par Élections Montréal et un partenaire de recherche, le cadre électoral demeure méconnu par plusieurs électrices et électeurs.
- Après avoir connu un recul entre 2017 et 2021, l'électorat montréalais a crû ces dernières années. D'un arrondissement à un autre, la variation de l'électorat est toutefois inégale entre 2021 et 2025.
- Au moment de l'élection de 2025, dix formations politiques étaient autorisées à prendre part au scrutin. Trois formations politiques ont été autorisées dans les mois précédant le scrutin.
- Le coût opérationnel de l'élection générale de 2025 a été de 18,3 M\$. La rigueur budgétaire et le contrôle des coûts de main-d'œuvre ont permis de respecter la planification budgétaire malgré la grève des services postaux.

Les rôles respectifs d'Élections Montréal, de la Ville de Montréal et d'Élections Québec

Élections Montréal est une organisation neutre et non partisane chargée de la tenue des élections municipales à Montréal. Élections Montréal est associée au Service du greffe de la Ville de Montréal. Élections Montréal a comme mission première d'assurer le déroulement des scrutins conformément à la loi. Dans un contexte où la participation électorale est systématiquement inférieure à celle enregistrée lors de scrutins fédéraux et provinciaux, Élections Montréal a aussi comme mandat de promouvoir le vote. Les opérations d'Élections Montréal sont entièrement financées par la Ville de Montréal et indépendantes des considérations partisans.

À l'instar des arrondissements et de plusieurs organismes de la Ville, Élections Montréal offre des services directs à la population. Ceux-ci permettent l'exercice du droit de vote et le comblement des postes électifs de la Ville de Montréal. À l'approche d'une élection générale, Élections Montréal embauche des centaines de personnes afin d'accueillir les Montréalaises et les Montréalais dans ses points de service et les accompagner tout au long de l'élection. Le jour du scrutin, des milliers de personnes se joignent à Élections Montréal et à ses équipes en arrondissement afin de servir les électrices et les électeurs dans les lieux de vote.

La *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2) (LERM) établit qu'il revient au greffier des municipalités de présider les scrutins municipaux. La même loi dicte avec précision les gestes que celui-ci doit poser lors d'une élection municipale. Pour assurer le bon déroulement des scrutins, le président d'élection (greffier de la Ville) doit s'adjoindre une grande équipe capable d'intervenir dans tous les arrondissements. Qualité essentielle afin d'appliquer la loi et nourrir la confiance du public : le président d'élection doit maintenir les plus hauts standards d'impartialité et s'assurer que tous les membres de son équipe fassent de même.

L'intégrité des élections repose aussi sur des contrôles financiers. Sur ce plan, la loi prévoit l'implication des trésoreries des municipalités. À Montréal, il revient au Service des finances et de l'évaluation foncière d'assurer le contrôle des dépenses

électorales des formations politiques et des personnes candidates indépendantes. Ce service joue donc un rôle actif dans les élections montréalaises en analysant les dépenses des personnes candidates et en remboursant les réclamations admissibles en vertu de la loi.

Marquer un bulletin de vote et le déposer dans l'urne sont des gestes simples et rapides. Ils reposent pourtant sur une planification longue, complexe, qui exige de plus en plus une expertise fine. Par exemple, plusieurs mois avant une élection, Élections Montréal doit faire paraître des appels d'offres, acquérir des équipements de toute sorte, déployer des solutions informatiques sécuritaires et traiter efficacement des données cartographiques. Pour réaliser plusieurs de ces tâches, Élections Montréal mobilise les services et les arrondissements de la Ville. Ces derniers soutiennent Élections Montréal et mobilisent une partie de leur personnel. En 2025, un nombre croissant de fonctionnaires de la Ville de Montréal ont mis leur expertise au profit de la démocratie municipale. Cet apport grandissant dans les élections montréalaises est positif à de multiples égards.

En 2025, les électrices et les électeurs ont sans doute constaté la présence d'Élections Québec dans plusieurs communications et publicités portant sur les élections municipales. L'administration provinciale a comme responsabilité de fournir une assistance aux présidentes et présidents d'élection municipaux et de tenir un registre des formations politiques. Élections Québec peut formuler des recommandations aux présidents d'élection, mener des enquêtes et même entreprendre des poursuites. Entre les élections de 2021 et de 2025, Élections Québec et son équipe des scrutins municipaux ont travaillé en étroite collaboration avec Élections Montréal afin d'élaborer des projets pilotes. Les deux organismes assurent ainsi des liens étroits en partageant leurs meilleures pratiques et en collaborant dans des initiatives conjointes et complémentaires.

L'autorité provinciale s'exerce aussi à travers le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), représenté par la ou le ministre des Affaires municipales. Celle-ci ou celui-ci joue un rôle dans les scrutins municipaux en assurant l'application de la LERM. La ou le ministre est aussi signataire de tout projet pilote déployé par la Ville de Montréal. La tenue d'une élection montréalaise dépend de plusieurs partenaires et d'une collaboration soutenue entre ceux-ci.

Une opération municipale s'appuyant sur des règles provinciales

Dans l'organisation des élections municipales de Montréal, Élections Montréal est guidée par la loi provinciale et les paramètres découlant de celle-ci. La loi provinciale dicte avec précision la manière dont les scrutins municipaux doivent être conduits au Québec. La LERM fixe la date où les élections générales doivent avoir lieu, la durée des périodes électorales et de déclaration de candidature, la qualité d'électeur, les jours où la révision de la liste électorale doit avoir lieu, les heures de vote, les étapes pour admettre une personne à voter et bien plus. La loi dresse des encadrements électoraux qui sont les mêmes pour l'ensemble des municipalités québécoises, peu importe leur taille.

Des règlements se rattachent à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalité*. Ceux-ci établissent notamment les montants maximaux des dépenses électorales des formations politiques, la rémunération du personnel électoral et les paramètres à respecter dans la conception des bulletins de vote. L'ensemble des règles dictées par la loi et ses règlements assure une certaine uniformité entre les élections municipales québécoises.

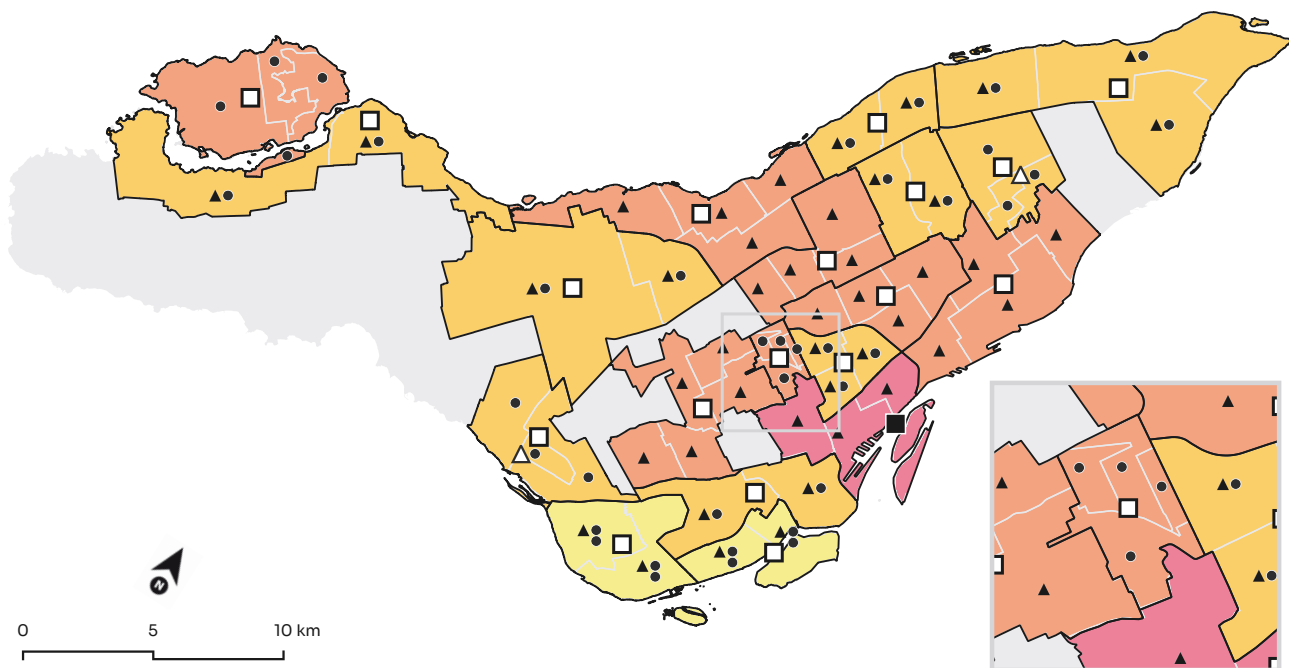
Bien qu'elle établisse essentiellement des règles uniformes, la loi offre une certaine flexibilité aux présidents d'élection. Cette flexibilité est très positive dans la mesure où elle permet d'adapter les services électoraux en fonction des besoins et des réalités locales. Pour une toute première fois en 2025, la LERM est venue offrir aux présidents d'élection la possibilité d'établir des bureaux de vote dans des résidences pour personnes âgées à des heures appropriées à chacun des milieux de vie. Par ailleurs, la loi accorde une certaine flexibilité quant aux heures d'opération du vote au bureau du président d'élection. La taille des municipalités étant diversifiée, les attentes des électrices et des électeurs pouvant largement varier et le nombre de postes à combler étant très différent d'une municipalité à une autre, la flexibilité croissante de la législation s'avère bénéfique.

1

Un cadre électoral complexe qui gagnerait à être mieux connu

La LERM établit que les postes du conseil d'une municipalité doivent être comblés lors d'une élection générale tenue le premier dimanche du mois de novembre, tous les quatre ans. La composition du conseil municipal de Montréal ainsi que la représentation à l'intérieur de celle-ci sont, pour leur part, établies par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (chapitre C-11.4). Cette loi divise la Ville de Montréal en 19 arrondissements qui, eux, sont subdivisés en 58 districts électoraux.

SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DU CADRE ÉLECTORAL MONTRÉLAIS



□ Limites des arrondissements □ Limites des districts électoraux ■ Autres villes de l'agglomération

Nombre de postes électifs à combler lors d'une élection générale incluant le poste de mairesse ou maire de la Ville

- 2
- 3
- 4
- 5

Électrices et électeurs de l'arrondissement élisent :

- Une mairesse ou un maire d'arrondissement
- La mairesse ou le maire de la Ville agit aussi à titre de mairesse ou maire d'arrondissement
- △ Une conseillère ou un conseiller de la Ville

Électrices et électeurs du district élisent :

- ▲ Une conseillère ou un conseiller de la Ville
- Une conseillère ou un conseiller d'arrondissement
- Deux conseillères ou conseillers d'arrondissement

Comme ailleurs au Québec, le cadre électoral de la Ville de Montréal prévoit que la population est représentée par une mairesse ou un maire de la Ville. Ainsi, toute personne admissible à voter à Montréal peut choisir la meilleure personne candidate qui, à son sens, saura diriger la municipalité. La Ville de Montréal se distingue néanmoins des autres municipalités québécoises par la représentation de la population dans ses sous-territoires (les arrondissements et les districts en l'occurrence).

Dans tous les arrondissements sauf celui de Ville-Marie, les électrices et les électeurs élisent une mairesse ou un maire d'arrondissement. Dans la majorité des districts, la population est représentée par une conseillère ou un conseiller de la Ville. Dans les arrondissements de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève et d'Outremont, la représentation de la population au conseil municipal est assurée par la mairesse ou le maire d'arrondissement.

La représentation des Montréalaises et des Montréalais à l'hôtel de ville est notamment assurée par les personnes élues siégeant au conseil municipal. Cette instance décisionnelle est constituée de la mairesse de la Ville, des 18 mairesses et maires d'arrondissement et des 46 conseillères et conseillers de la Ville. L'hémicycle compte donc un total de 65 membres, tous élus à la majorité simple pour une durée de quatre ans. Ces personnes siègent également au sein des 19 conseils d'arrondissement. Trente-huit conseillères et conseillers d'arrondissement les rejoignent afin de compléter ces instances locales comptant cinq, six ou sept membres.

Sondage à la sortie des urnes

Quels sont les postes électifs dans votre arrondissement ?

Dans le cadre d'un sondage coordonné par la Chaire de recherche du Québec sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes et soutenu par Élections Montréal, les électrices et les électeurs ont été invités à répondre à une série de questions sur le vote. Ce sondage a été administré à la sortie des bureaux de vote et est demeuré disponible en ligne tout au long du mois de novembre 2025.

Une des questions de cette enquête portait sur le vote aux différents postes électifs. Plus particulièrement, cette question demandait aux gens s'ils avaient souvenir des postes électifs pour lesquels ils avaient voté à l'élection. Un choix de réponse était donné.



Chez les 1 041 personnes répondantes qui ont indiqué leur arrondissement, 39 % ont correctement identifié les postes électifs pour lesquels elles avaient voté. Les autres (61 %) ont eu de la difficulté à se rappeler avec exactitude quels étaient les postes électifs de leur arrondissement.

Selon les résultats de l'enquête, l'erreur la plus courante est de surévaluer le nombre de postes électifs. Par ailleurs, bien que plusieurs personnes aient indiqué correctement le nombre de postes électifs dans leur arrondissement, elles ont souvent été incapables de les nommer correctement. Enfin, les répondantes et répondants domiciliés dans un arrondissement où les électrices et les électeurs votent pour quatre ou cinq postes électifs ont aussi été nombreux à omettre un poste électif ou plus.

Le cadre électoral montréalais est complexe et il semble manifestement difficile de se souvenir de chacun des postes électifs. Il est donc pertinent de poursuivre les efforts afin de bien faire connaître le cadre électoral montréalais, les personnes candidates lors d'une élection et le rôle de représentation des personnes élues.

Croissance modeste et particularités de l'électorat montréalais

L'électorat montréalais est composé de personnes qui ont le droit de vote lors d'une élection municipale à Montréal. Comme c'est le cas lors d'élections provinciales et fédérales, la liste électorale montréalaise est constituée d'électrices et d'électeurs dont le domicile est situé sur le territoire où le scrutin se déroule. Les électeurs domiciliés qui figurent sur la liste électorale montréalaise habitent notamment au Québec depuis au moins six mois avant une élection, sont de citoyenneté canadienne, sont majeurs et nécessairement domiciliés sur le territoire de la Ville de Montréal au moment de l'élection. En 2025, 1 133 059 personnes étaient inscrites sur la liste électorale à ce titre.

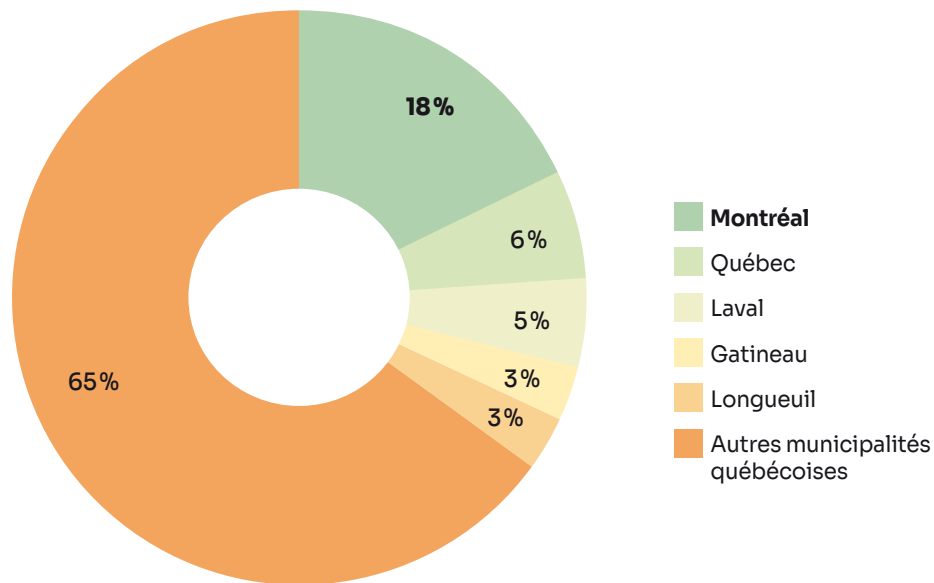
Une particularité importante des élections municipales par rapport aux scrutins fédéraux et provinciaux est que des électrices et des électeurs dont le domicile est situé à l'extérieur du territoire où se déroule une élection peuvent y voter. En 2025, 2 831 personnes étaient inscrites sur la liste électorale à titre d'électeurs non domiciliés. De celles-ci, 1 938 étaient propriétaires d'immeubles,

1

811 copropriétaires et 82 occupantes d'un établissement d'entreprise. Les électrices et les électeurs non domiciliés avaient, en 2025, une moyenne d'âge de 63 ans, soit plus de douze ans de plus que la moyenne des électrices et électeurs domicilié(e)s. En additionnant toutes les électrices et tous les électeurs admissibles à voter en 2025, l'électorat montréalais était constitué de 1 135 883 personnes.

L'électorat montréalais est unique à plusieurs égards. D'un point de vue quantitatif, la population électorale montréalaise est de très loin la plus importante au Québec. Elle est effectivement 2,7 fois plus grande que celle de Québec, seconde plus grande municipalité québécoise. Dans les faits, les électrices et les électeurs de Montréal sont aussi nombreux que ceux des villes de Québec, Laval, Gatineau et Longueuil réunies. Au Canada, Montréal est la seconde plus grande démocratie municipale, derrière Toronto (1,9 million d'électrices et électeurs).

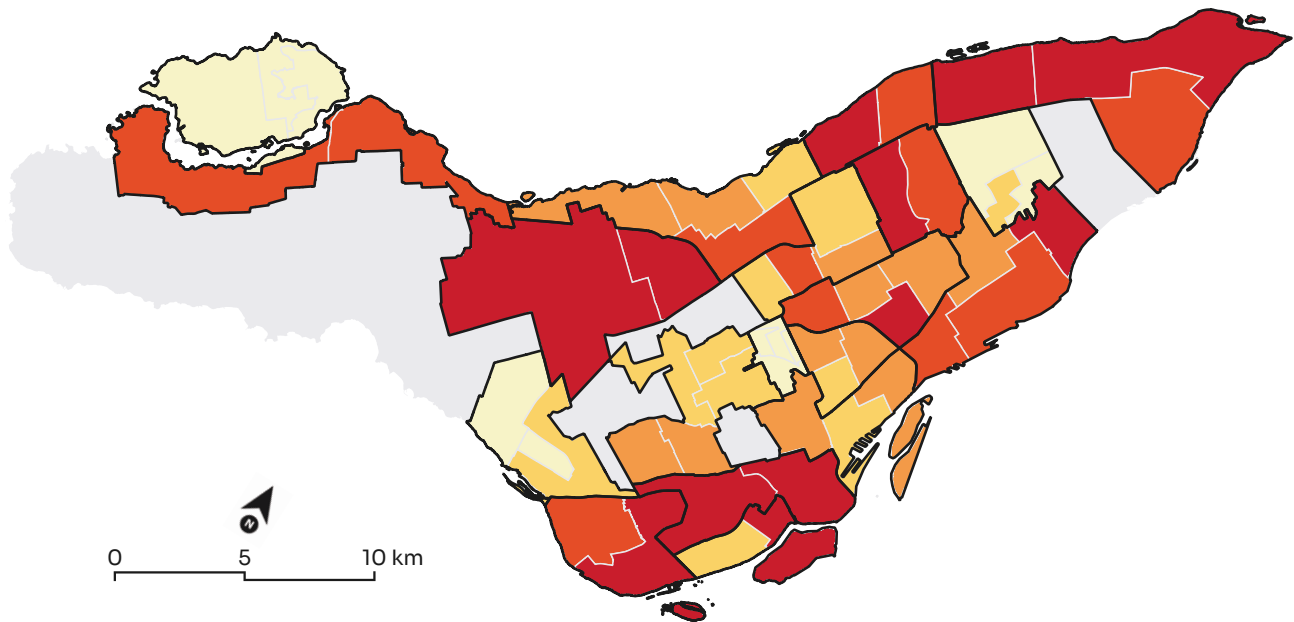
PROPORTION DE L'ÉLECTORAT MONTRÉALAIS PAR RAPPORT AUX AUTRES MUNICIPALITÉS QUÉBÉCOISES EN 2025



1

À l'intérieur de son territoire, l'électorat montréalais est variablement réparti entre les arrondissements et les districts. Avec plus de 90 000 électrices et électeurs, les trois arrondissements les plus peuplés (Rosemont—La Petite-Patrie, Mercier—Hochelaga—Maisonneuve et Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce) comptent plusieurs fois le nombre d'électrices et d'électeurs des trois plus petits arrondissements montréalais (L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève, Outremont et Anjou). La distribution des personnes inscrites sur la liste électorale dans les districts est aussi considérable alors que, de surcroît, le nombre de districts à l'intérieur d'un arrondissement ne dépend pas de sa population.

LA RÉPARTITION DE L'ÉLECTORAT À TRAVERS LES DISTRICTS. 2025



Limites des arrondissements
 Limites des districts électoraux
 Autres villes de l'agglomération

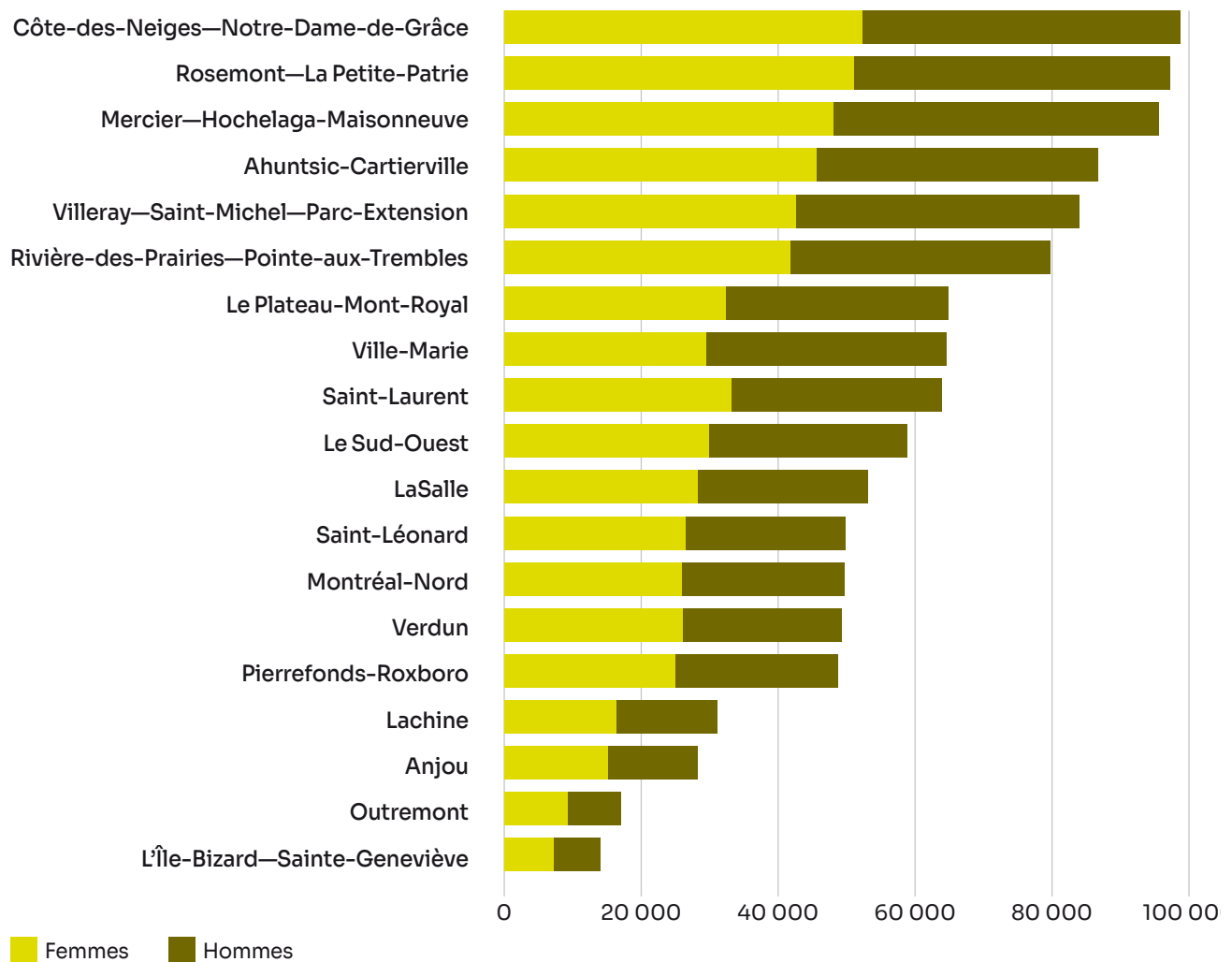
Personnes inscrites par district

2 500 à 10 200
 10 200 à 21 300
 21 300 à 22 500
 22 500 à 26 100
 26 100 à 36 300

1

L'évolution de l'électorat montréalais est aussi variable dans le temps. Après avoir connu un recul entre 2017 et 2021, il a crû de 2,23% (soit un gain de près de 25 000 personnes) entre 2021 et 2025. L'augmentation globale du nombre de personnes admissibles à voter s'explique largement par une hausse concentrée dans les arrondissements de Ville-Marie (6 747 personnes inscrites de plus qu'en 2021), Saint-Laurent (+ 6 252 personnes), Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (+ 3 452 personnes), et Le Sud-Ouest (+3 233 personnes). Dans 14 des arrondissements montréalais où l'électorat a crû, l'augmentation varie de 0,1 à 11,7% par rapport à 2021. Malgré ces chiffres, la croissance globale est demeurée modeste. Dans cinq des 19 arrondissements montréalais, le nombre de personnes inscrites a continué à reculer en 2025.

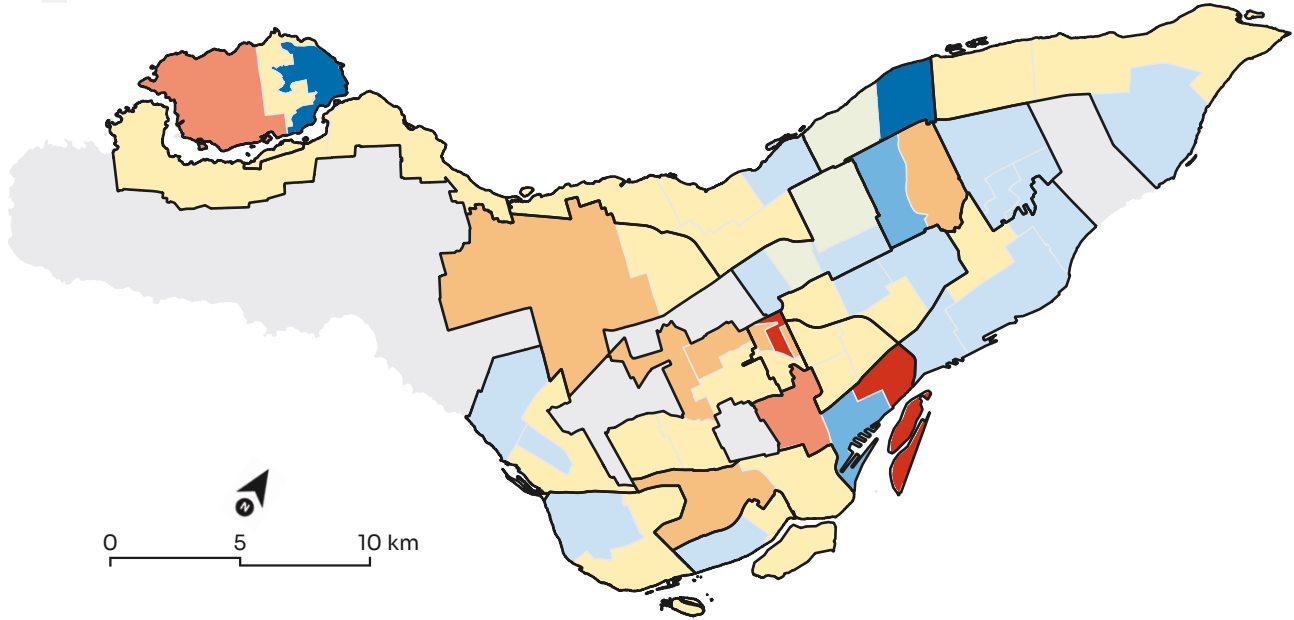
LES ARRONDISSEMENTS ET LA COMPOSITION DE LEUR ÉLECTORAT. 2025



Les personnes dont le sexe est inconnu sont réparties également entre les hommes et les femmes

1

VARIATION DE L'ÉLECTORAT PAR DISTRICT ENTRE 2021 ET 2025



Limites des arrondissements
 Limites des districts électoraux
 Autres villes de l'agglomération

Personnes inscrites par district



Les derniers bilans des élections montréalaises ont brossé le portrait d'un électorat inscrit majoritairement composé de femmes. En 2025, cette situation est demeurée inchangée. Au niveau des personnes domiciliées à Montréal et inscrites sur la liste électorale, 51,5% étaient des femmes et 48,5%, des hommes. Ces données sont assez stables, bien qu'un certain resserrement s'est observé entre 2021 et 2025. Dans 11 arrondissements, la proportion des électrices a très légèrement reculé alors que celle des électeurs a plutôt augmenté. Une certaine stabilité s'observe aussi d'un point de vue comparatif. L'arrondissement d'Outremont demeure le plus féminin avec une proportion de 55,2% de femmes. Pour sa part, malgré sa forte croissance, Ville-Marie reste l'arrondissement le plus masculin avec une proportion d'électeurs de 54,4%.

110 ans
et plus ans

PYRAMIDE DES ÂGES DES ÉLECTRICIQUES ET ÉLECTEURS DE LA VILLE DE MONTRÉAL. 2025

■ Hommes

■ Femmes

Les personnes dont le sexe est inconnu
sont réparties également entre les hommes
et les femmes

100 ans

90 ans

80 ans

70 ans

60 ans

50 ans

40 ans

30 ans

18 ans

12000

9000

6000

3000

0

3000

6000

9000

12000

Les données de la liste électorale permettent aussi d'analyser l'âge des personnes admissibles à voter. Le jour de l'élection de 2025, l'âge moyen des 1,1 million d'électrices et d'électeurs était de 50,6 ans. Cette moyenne représente un vieillissement de 0,5 ans par rapport à 2021. La sénescence est toutefois moins marquée que lors du cycle électoral précédent où l'âge moyen était passé de 49,2 à 50,1 ans entre 2017 et 2021. Les variations les plus importantes dans la progression de l'âge entre 2021 et 2025 s'observent dans les deux plus petits arrondissements de la Ville. Alors que l'âge moyen de l'électorat a augmenté de 1,5 an dans l'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève, il a diminué d'autant dans l'arrondissement d'Outremont.

Une offre politique diversifiée

Les grandes variables d'une élection générale sont aussi politiques. À cet égard, la LERM établit les modalités encadrant la participation des personnes candidates, qu'elles soient indépendantes ou qu'elles fassent partie d'une formation politique. Pour prendre part à une élection municipale, toute personne candidate doit avoir la qualité d'électeur ou, en d'autres mots, avoir le droit de s'inscrire sur la liste électorale montréalaise (sans nécessairement y être inscrite). Pour prendre part à l'élection générale de 2025, toute personne devait avoir au moins 18 ans et notamment être de citoyenneté canadienne. Par ailleurs, toute personne candidate devait résider sur le territoire de la Ville de Montréal au moment du dépôt de sa candidature.

Les règles encadrent aussi l'officialisation des formations politiques sous lesquelles les personnes candidates peuvent concourir. Il revient à Élections Québec d'autoriser les formations politiques municipales. Au moment de la période de déclaration de candidature, dix formations politiques montréalaises étaient autorisées par l'organisme provincial. La plus ancienne de ces formations était alors Projet Montréal, autorisée en 2004. Les partis politiques Ensemble Montréal, Équipe Anjou et Équipe LaSalle ont, quant à eux, obtenu leur statut officiel en 2013. Les partis Action Montréal, Mouvement Montréal et Parti Outremont ont été autorisés en 2021. Enfin, les plus récentes formations, toutes autorisées au cours de l'année 2025 et à l'approche de l'élection générale, étaient l'Équipe Saint-Léonard, Futur Montréal et Transition Montréal. L'autorisation d'un parti ne contraint toutefois pas ce dernier à présenter des personnes candidates.

LISTE DES PARTIS AUTORISÉS EN 2025

Parti	Chef(fe)	Année de l'autorisation
Action Montréal - Équipe Gilbert Thibodeau	Gilbert Thibodeau	2021
Ensemble Montréal - Équipe Soraya	Soraya Martinez Ferrada	2013
Équipe Anjou	Luis Miranda	2013
Équipe LaSalle Team	Nancy Blanchet	2013
Équipe Saint-Léonard	Suzanne De Larocheillère	2025
Futur Montréal	Jean-François Kacou	2025
Mouvement Montréal	Balarama Holness	2021
Parti Outremont	Céline Forget	2021
Projet Montréal	Éricka Alnéus	2004
Transition Montréal - Équipe Craig Sauvé	Craig Sauvé	2025

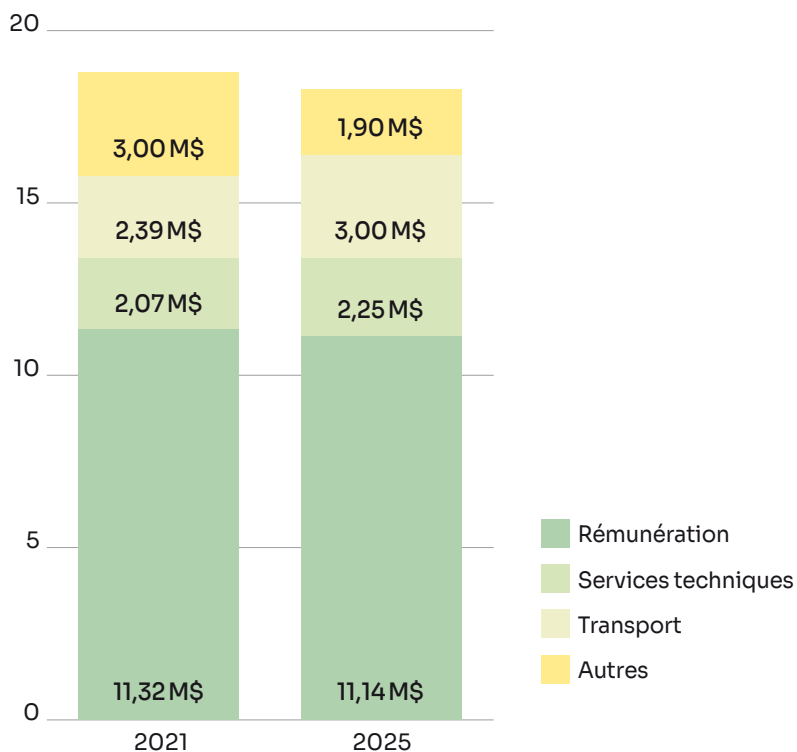
Une gestion serrée des dépenses

La planification d'une élection est aussi un exercice budgétaire. L'approbation de la prévision budgétaire de l'élection générale lance en quelque sorte la phase la plus active de l'organisation des scrutins montréalais. En prévision de l'élection de 2025, Élections Montréal a estimé le coût de l'opération à 20,5 millions de dollars, soit un montant légèrement inférieur à l'élection de 2021. Les ressources nécessaires à la tenue des élections municipales proviennent entièrement de la Ville de Montréal. Elles sont notamment utilisées afin de rémunérer le personnel de l'élection, acquérir des services permettant le vote, assurer l'utilisation des différentes technologies, louer des espaces où tenir le vote et diffuser des communications par de multiples canaux.

COÛT ET RÉPARTITION DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

	2021	2025
Prévision budgétaire	22,2 M\$	20,5 M\$
Dépenses réelles	18,78 M\$	18,3 M\$
Part des dépenses par rapport au budget	84,6%	89,3%
Part de la rémunération du personnel par rapport au total des dépenses	60,3%	60,9%
Part des services techniques et professionnels et frais de représentation par rapport au total des dépenses	11%	12,3%
Part du transport et des communications par rapport au total des dépenses	12,7%	16,4%
Part de la location et des biens non durables par rapport au total des dépenses	16%	10,4%

COÛTS ET RÉPARTITION DES DÉPENSES: ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2021 ET 2025



Dès la présentation de sa planification budgétaire, un an avant l'élection de 2025, Élections Montréal a indiqué à l'Administration montréalaise son intention de réintroduire des modalités de vote suspendues en 2021 (en raison de la pandémie de COVID-19) et d'implanter plusieurs nouveautés. Différentes stratégies étaient alors annoncées afin d'offrir le plus de services tout en proposant un cadre budgétaire réaliste. L'une des stratégies pour atteindre la cible consistait à renforcer la collaboration entre Élections Montréal et les différents services de la Ville. Cette orientation a contribué à plus facilement prévoir certaines dépenses, favoriser l'expertise interne lorsque possible et promouvoir une prestation de services de plus en plus propulsée par le réseau de la Ville.

La LERM laisse peu de place à l'usage des technologies lors du vote et prévoit ainsi le recours à un très grand nombre d'employé(e)s. Dans ces circonstances, la part des dépenses destinée à la rémunération du personnel est considérable. En ce sens, Élections Montréal a recherché le meilleur équilibre entre l'ajout de nouveaux services et le contrôle des dépenses découlant de la rémunération de son personnel. Au final, Élections Montréal a su respecter sa planification budgétaire en dépensant les sommes équivalentes à 89 % du budget accordé.

La planification des dépenses d'une élection prend en considération une multitude de facteurs tels l'inflation, la hausse des salaires minimaux dans le milieu électoral décrété par le gouvernement et l'introduction de nouvelles modalités de vote. À l'aide de diverses données, il est possible d'anticiper avec une certaine exactitude les dépenses d'une élection. En contrepartie, des événements extraordinaires peuvent se produire lors d'une élection générale. Ce bilan traite à différents endroits de la grève des services postaux et de son impact sur le scrutin de 2025. Le recours à des entreprises privées pour distribuer l'avis *Appel au vote* a généré une dépense imprévue de 2,4 M\$. Dans ce cas, l'économie des frais de poste normalement versés à Postes Canada et la gestion serrée des autres dépenses ont permis d'assurer ce service sans pour autant faire exploser le coût total du scrutin montréalais.

1



Connaissez-vous bien le cadre électoral montréalais ?

- Combien de personnes élues représentent la population montréalaise au conseil municipal et dans les conseils d'arrondissement ?
- Qui représente la population dans les conseils d'arrondissement là où l'élection de conseillères et conseillers d'arrondissement n'est pas prévue ?
- Quel arrondissement comptait le plus d'électrices et d'électeurs en 2025 ?
- En quelle année les formations Ensemble Montréal et Projet Montréal ont-elles été autorisées ?
- Quel a été le coût opérationnel de l'élection générale de 2025 ? Comment cela se compare-t-il à l'élection générale de 2021 ?

Les réponses à la toute fin de ce bilan!

2

La préparation de l'élection



2

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION EN CHIFFRES

12

Mois de préparation active
d'une élection générale montréalaise

9

Districts dont les limites ont été modifiées

3

Projets pilotes proposés et mis en place

503

Lieux nécessaires au vote

15

Critères d'accessibilité universelle
obligatoires pour tenir le vote

23

Points de service d'Élections Montréal

La journée officielle d'une élection, les bureaux de vote opèrent pendant une durée de dix heures consécutives, soit de 10 h à 20 h. Le succès de ces dix heures d'opération dépend de plusieurs choses, dont le dévouement du personnel électoral et le plein accès aux lieux de vote. Fondamentalement, la manière dont se déroule la journée de vote est tributaire de la planification du scrutin.

Compte tenu de l'importance stratégique de la planification électorale, ce chapitre porte spécifiquement sur cette question. À la Ville de Montréal, douze mois de travail opérationnel sont nécessaires afin d'ouvrir les portes des lieux du scrutin le jour du vote, y accueillir les électrices et les électeurs et compter leurs votes. Réalisée loin de la lumière des projecteurs, cette planification mène à une riche collaboration entre des gens et des partenaires détenant des expertises variées.

Bien qu'il soit difficile de dresser la liste complète des actions réalisées dans les premiers trimestres de l'année 2025, ce chapitre présente les principales réalisations permettant à Élections Montréal de lancer la période électorale. Présentant les actions structurantes de la planification électorale, il aborde notamment les points suivants :

- La mise à jour de la carte électorale à la suite de la modification des limites de neuf districts par rapport à la carte de 2021.
- Les efforts d'Élections Montréal afin de développer et voir naître trois nouveaux projets, une première à Montréal et à l'échelle du Québec.
- Le découpage du territoire en sections de vote de manière à mieux répartir la charge des électrices et des électeurs tout en limitant les besoins en personnel et les coûts.
- La transformation progressive des usages de la technologie de manière à tirer profit des outils informatiques et à diversifier les services d'Élections Montréal.
- La recherche des meilleurs lieux du scrutin potentiels et la visite de plus de 1 000 endroits à travers la Ville de Montréal.
- Le renforcement de la collaboration entre Élections Montréal et différents services et arrondissements de la Ville tout en valorisant et s'appuyant davantage sur les ressources existantes au sein de la Ville.

2

Une population et une carte électorale évolutives

Le principal objectif d'une élection municipale est de permettre la représentation des Montréalaises et des Montréalais dans les instances décisionnelles de la Ville. Dans la phase de planification électorale, l'atteinte de cet objectif implique la division du territoire de manière à pouvoir associer la population des différents quartiers aux personnes élues qui la représenteront. Fondamentale et structurante, la division territoriale pour les fins de l'élection donne, en quelque sorte, le coup d'envoi d'une série d'opérations qui se prolongent jusqu'au vote.

Selon la loi, les municipalités de plus de 20 000 habitantes et habitants doivent diviser leur territoire en districts électoraux pour les fins de représentation citoyenne au sein de leur conseil municipal. En raison de la taille et de l'histoire de la métropole, quelques éléments s'ajoutent à ce découpage. Par exemple, Montréal comprend 19 arrondissements où la population est aussi représentée au sein d'autant de conseils d'arrondissement. Le découpage de la Ville en districts doit ainsi se faire en tenant compte des limites des arrondissements.

Afin d'assurer une représentation équilibrée, la loi fixe des balises quant à la taille de chacun des districts. Ces balises établissent que chaque district doit comprendre un nombre d'électrices et d'électeurs qui se rapproche (à plus ou moins 15%) de la cible obtenue en divisant l'électorat d'un arrondissement par le nombre de districts qu'il comprend. L'année qui précède une élection générale, si un écart positif ou négatif excède les 15 %, une modification des limites des districts concernés s'impose. Là où un écart moindre est observé, la Ville de Montréal peut reconduire les limites existantes. Peu importe les variations démographiques, les municipalités doivent tout de même adopter un règlement reconduisant ou révisant les limites de leurs districts, en tout ou en partie, avant chaque élection générale.

Dès janvier 2024, Élections Montréal a fait appel aux expertes et experts de la Division de la géomatique du Service des infrastructures du réseau routier de Montréal afin d'analyser l'évolution et la répartition des électrices et des électeurs sur le territoire. Des évolutions démographiques importantes étaient observées dans quatre arrondissements et, plus précisément, dans les districts de Pierre-Foretier (écart de +22,9 % par rapport à la moyenne de

l'arrondissement), Sainte-Geneviève (-26,7%), Saint-Léonard-Est (-15,04%), Saint-Léonard-Ouest (+15,04%), Saint-Henri—Petite-Bourgogne—Pointe-Saint-Charles—Griffintown (+16,8%), Saint-Paul—Émard—Saint-Henri-Ouest (-16,8%) et Sainte-Marie (-15,2%).

En vertu des paramètres de la loi et des écarts observés, la reconduction intégrale de la carte électorale de 2021 devenait impossible. En se concentrant sur les arrondissements où un écart marqué était observé, Élections Montréal a élaboré différents scénarios de modification des limites entre les districts. Une seule exception a toutefois été recommandée à l'administration montréalaise : celle de maintenir les limites du district de Sainte-Geneviève, calqué sur l'ancienne municipalité du même nom et séparé du reste de son arrondissement par la rivière des Prairies. Dans tous les arrondissements où l'équilibre relatif de l'électorat était maintenu, Élections Montréal a recommandé la reconduction des limites des districts telles qu'adoptées par le conseil municipal dans son règlement de 2020.

En mai 2024, le conseil municipal a adopté les limites des districts électoraux de la Ville de Montréal en vue de l'élection générale de l'année suivante. Le règlement municipal a reconduit les limites de 47 des 58 districts en vigueur depuis 2021. Plus précisément, dans les arrondissements de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève (les trois districts de l'Île-Bizard), Le Sud-Ouest, Saint-Léonard et Ville-Marie (Saint-Jacques et Sainte-Marie) des modifications aux limites entre les districts étaient entérinées de manière à assurer une meilleure répartition des électrices et des électeurs. La carte électorale incluant les 58 districts montréalais est devenue officielle après son examen par la Commission de la représentation électorale, une institution provinciale indépendante liée à Élections Québec.

Proposer et développer de nouveaux projets pilotes

La loi et les modalités de vote en découlant se sont avérées très stables ces dernières décennies. Compte tenu de la constance des modalités de vote, les transformations des pratiques passent souvent par une disposition de la loi permettant aux municipalités de tester de nouveaux mécanismes de participation. Pour voir le jour, tout projet pilote souhaité par une municipalité doit toutefois être soutenu par Élections Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

2

Peu de temps après l'élection générale de 2021, Élections Montréal a été informée de l'intention d'Élections Québec d'introduire un essai de vote par internet dans le cadre des élections municipales de 2025. Soucieuse de voir les modalités de vote évoluer, Élections Montréal a montré une grande ouverture aux travaux de l'organisme provincial alors que toute transformation technologique touchant le vote a été freinée ces dernières décennies en raison d'un moratoire.

La mise en œuvre d'un projet pilote de vote par internet prévoyait le déploiement d'une solution acquise et opérée par Élections Québec. Initialement, le projet prévoyait la mise en place d'une solution vers laquelle les électrices et les électeurs des municipalités participant au projet pilote auraient été dirigé(e)s pour voter. L'adhésion au projet pilote était prévue en deux phases. Le 21 novembre 2023, le conseil municipal montréalais adoptait une première résolution soulignant son intérêt à adhérer au projet pilote comme moyen additionnel de voter en 2025.

Le projet a connu toutefois des embuches avant d'arriver à la phase d'adhésion finale. En avril 2024, Élections Québec annonçait la fin prématurée du projet. La poursuite de la planification du vote par internet ne pouvait aller de l'avant puisqu'aucun soumissionnaire ayant répondu à l'appel d'offres de l'organisme provincial n'avait été en mesure de répondre aux exigences. L'introduction d'un projet piloté par Élections Québec devenait ainsi impossible en vue l'élection générale de 2025.

La très grande stabilité des encadrements du vote municipal fait en sorte que les possibilités de modernisation des processus sont aujourd'hui nombreuses. Avant même de connaître l'issue du projet pilote sur le vote par internet, Élections Montréal avait manifesté à ses interlocuteurs provinciaux son souhait de voir progresser différentes facettes des élections, notamment la manière dont la population s'informe sur les propositions des personnes candidates, le type de bulletins de vote employés lors d'une élection municipale et l'accès aux urnes des jeunes électrices et les électeurs. En ciblant ces trois secteurs, Élections Montréal s'est positionné rapidement comme un acteur de changement, ouvert à l'implantation de plusieurs nouveaux mécanismes.

Plus concrètement, Élections Montréal a manifesté son intérêt afin de permettre aux personnes candidates d'afficher leurs principales priorités sur son site web, tout en assurant la conformité de cette

opération. Le plus grand l'objectif recherché était ainsi de permettre aux électrices et aux électeurs de comparer, en quelques clics, les propositions des personnes candidates à un seul endroit (**elections.montreal.ca**). Afin d'établir les paramètres d'une telle nouveauté, Élections Montréal s'est rapidement entretenue avec Élections Québec. La demande d'Élections Montréal a été accueillie avec une grande ouverture et des échanges productifs s'en sont suivis. Un protocole d'entente a été rédigé, fixant ainsi les grands paramètres du projet pilote. Ce travail de collaboration a porté ses fruits : la Ville de Montréal a adhéré à la réalisation d'un projet pilote novateur, tout comme 50 autres municipalités québécoises qui ont suivi dans ce sillon.



Sondage de sortie des urnes

Une ouverture marquée quant à l'évolution du vote

Dans le sondage de sortie des urnes, la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec et Élections Montréal ont interrogé les électrices et les électeurs sur de nombreux sujets. Il ressort notamment des résultats une ouverture marquée quant à des mesures qui ont un potentiel transformateur. Par exemple, deux tiers des 1 157 personnes qui ont exprimé une opinion sur le sujet ont indiqué être en accord avec une introduction éventuelle du vote par internet dans le cadre d'élections montréalaises.

L'ouverture ne se limite pas aux modalités de vote. En effet, près de trois quarts des personnes qui ont émis une opinion se sont dites en accord avec l'idée que les résidentes et résidents permanents établis à Montréal depuis au moins 5 ans puissent aussi avoir le droit de vote lors d'une élection municipale.

Près de deux tiers des personnes qui se sont positionnées sur le sujet estiment que le système de représentation pourrait être davantage proportionnel. En contrepartie, l'abaissement de l'âge pour voter de 18 à 16 ans trouve un soutien chez un peu plus d'une personne sur trois.









Environ une personne répondante de l'enquête sur cinq n'a pas exprimé d'opinion sur ces enjeux hypothétiques. Cependant, les personnes qui ont exprimé une opinion n'ont pas été questionnées sur le soutien à de nouvelles mesures en précisant le coût que celles-ci engendreraient. Dans tous les cas, les résultats de l'enquête laissent entrevoir une prédisposition à l'évolution des manières de voter.

2

Lors des élections provinciales, les électrices et les électeurs ont l’habitude, depuis 2012, de voter sur un bulletin de vote où apparaît la photographie des personnes candidates. Cette pratique bien établie permet notamment aux votantes et votants de reconnaître plus facilement les personnes candidates et rend ainsi les bulletins de vote plus accessibles. En vertu de la LERM, les bulletins de vote municipaux ne comportent toutefois aucune photographie. Or, lors d’une élection générale montréalaise, les électrices et les électeurs doivent voter pour deux, trois, quatre ou cinq personnes sur autant de bulletins de vote. La complexité du vote montréalais et le précédent connu lors des élections provinciales favorisent l’adoption de mesures visant à faciliter le vote.

Très rapidement après l’élection générale de 2021, Élections Montréal a manifesté son intérêt afin que le vote puisse aussi s’exercer sur des bulletins où apparaît la photographie de chacune des personnes candidates. La volonté de voir le bulletin de vote modifié était manifestement partagée puisque la Commission de la présidence du conseil de la Ville de Montréal en avait fait une recommandation au sortir d’une consultation publique portant sur l’élection de 2021. La convergence des points de vue a eu comme effet de donner une forte impulsion au projet. La Ville de Montréal a donc adhéré au projet pilote permettant l’ajout de photographies sur des bulletins de vote municipaux, une première. Quarante-huit autres municipalités suivirent la même voie dans le cadre de l’élection de 2025.

LES BULLETINS DE VOTE POUR LA MAIRIE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

2021	2025
Beverly BERNARDO ●	 Jean DUVAL ●
Denis CODERRE ● <small>Ensemble Montréal - Équipe Denis Coderre</small>	 Fang HU ●
Jean DUVAL ●	 Jean-François KACOU ● <small>Futur Montréal</small>
Balarama HOLNESS ● <small>Mouvement Montréal</small>	 Katy LE ROUGETEL ●
Fang HU ●	 Soraya MARTINEZ FERRADA ● <small>Ensemble Montréal - Équipe Soraya</small>
Widler JULES ●	 Luc RABOUIN ● <small>Projet Montréal - Équipe Luc Rabouin</small>
Luc MÉNARD ● <small>Montréal 2021</small>	 Craig SAUVÉ ● <small>Transition Montréal - Équipe Craig Sauvé</small>
Dimitri MOURKES ●	 Gilbert THIBODEAU ● <small>Action Montréal - Équipe Gilbert Thibodeau</small>
Valérie PLANTE ● <small>Projet Montréal - Équipe Valérie Plante</small>	
Gilbert THIBODEAU ● <small>Action Montréal - Équipe Gilbert Thibodeau</small>	

Pour les municipalités, le recours à des projets pilotes est une avenue appréciable afin d'implanter des nouveautés. D'ailleurs, à l'approche de l'élection générale de 2021, Élections Montréal avait commencé à jeter les bases d'un ambitieux projet pilote visant à installer des bureaux de vote dans les cégeps et les universités. Les efforts en ce sens ont toutefois été suspendus alors que plusieurs cours étaient déplacés en ligne en raison de la pandémie de COVID-19. L'amélioration de la situation sanitaire et le retour de la population étudiante sur les campus ont permis une réactivation du projet. Dès 2022, Élections Montréal informait les autorités provinciales de son intention de reprendre là où le dossier avait été laissé avant la pandémie de COVID-19. L'impulsion pour ce projet était appuyée : la Commission de la présidence du conseil recommanda dans son rapport sur les élections que les lieux où se tiennent le scrutin soient diversifiés pour y inclure notamment les établissements postsecondaires.

En analysant les données de participation lors d'élections fédérales et provinciales, Élections Montréal estimait prudent de proposer un projet pilote où des bureaux de vote pourraient être installés dans les établissements postsecondaires comptant une population étudiante d'au moins 4 000 personnes. En établissant ce seuil, sept universités et neuf établissements collégiaux devenaient potentiellement admissibles à un nouveau projet pilote. Dans tous les cas, et peu importe le seuil, seules les personnes inscrites sur la liste électorale au moment de l'élection pourraient y voter. Le projet pilote est devenu officiel en mai 2025, faisant ainsi de la Ville de Montréal la première municipalité à offrir ce vote lors d'une élection municipale au Québec.

Les attentes des électrices et des électeurs lors d'un scrutin municipal sont naturellement façonnées par l'expérience de vote lors d'élections fédérales et provinciales. Au sortir de l'élection générale de 2021, Élections Montréal soulignait la pertinence de voir les règles des scrutins municipaux évoluer de manière à éviter qu'un écart grandissant ne se crée par rapport aux services électoraux fédéraux et provinciaux. Dans le cadre de l'élection générale, Élections Montréal a misé sur l'implantation de trois projets pilotes pour innover et faciliter la participation. À l'échelle du Québec, la Ville de Montréal a été la seule à proposer, développer et exécuter trois projets pilotes simultanément.

Mieux diviser le territoire pour mieux servir

Dans le cadre de la planification de l'élection générale de 2025, Élections Montréal a tissé des liens solides avec les services et les arrondissements de la Ville, où il existe une expertise aussi vaste que profonde. Fort d'une expérience fructueuse de collaboration avec la Division de la géomatique du Service des infrastructures et du réseaux routiers lors d'une élection partielle en décembre 2023 et du découpage de la Ville en districts électoraux, les équipes de cette division et d'Élections Montréal se sont retrouvées de nouveau pour repenser la manière dont le territoire montréalais pouvait être découpé pour les fins de l'organisation du vote. Les premières rencontres ont eu lieu en 2024 et une trame de fond s'est imposée : comment davantage tirer profit de l'expertise de la Ville, mieux équilibrer la charge d'électrices et d'électeurs entre les bureaux de vote et même limiter les coûts opérationnels.

La LERM prévoit que la liste électorale d'une municipalité doit être divisée en sections comprenant un maximum de 500 électrices et électeurs. Cette division est exigée de manière à associer les personnes inscrites pour voter à un bureau de vote déterminé le jour du scrutin. La liste électorale étant elle-même organisée par district électoral et par adresse, la création des sections de vote est, dans sa première étape, largement une opération de découpage géographique. Cette opération permet de regrouper les électrices et les électeurs d'un même quartier de manière à considérer les barrières naturelles ou physiques entre ceux-ci.

Bien que la loi permette la création de sections de vote regroupant jusqu'à 500 électrices et électeurs, ce nombre n'est habituellement pas atteint à Montréal. Regrouper systématiquement un nombre aussi grand d'électrices et d'électeurs réduirait certes le nombre de bureaux de vote mais cela aurait comme impact de créer de longues files dans les endroits de vote. À l'inverse, créer des sections de vote avec trop peu d'électrices et d'électeurs aurait comme effet de multiplier les bureaux de vote et ainsi augmenter le nombre de lieux du scrutin, la quantité d'employés requis et les coûts.

La collaboration entre Élections Montréal et la Division de la géomatique a précisément permis de trouver le meilleur équilibre possible et donc d'optimiser la taille des sections de vote. Avec l'aide d'outils spécialisés, les équipes ont découpé, un à un, les districts de la Ville en appliquant une méthode de calcul basé sur le nombre de

bulletins de vote par électeur, la participation électorale historique dans chacun des quartiers et une technique de regroupement d'adresses. Au terme de cette opération réalisée à l'été 2025, le nombre de sections de vote a été réduit de près de 17 % par rapport à l'élection générale précédente. Cette diminution, dans la mesure où elle a été faite de manière renseignée et calculée, a ainsi permis de réduire les besoins en personnel le jour du scrutin tout en assurant une fluidité des services cette même journée.

Le partenariat entre la Division de la géomatique de la Ville de Montréal et Élections Montréal a aussi permis de faire évoluer les outils de cartographie disponibles au public et aux parties prenantes de l'élection. Dès 2024, une application interactive a été mise en ligne afin de visualiser les districts électoraux et leur évolution. Cette application n'est pas sans rappeler des outils qui font partie du quotidien (*GoogleMap, Plan, Waze, etc.*) afin de trouver des lieux et se renseigner sur ceux-ci. À l'approche de l'élection, l'application a été progressivement alimentée des lieux de révision de la liste électorale, de tous les endroits de vote et même d'informations sur le transport en commun.

Une planification axée sur une transformation numérique progressive

S'il est vrai que le vote et son traitement reposent sur une gestion manuelle, la place de la technologie dans la planification d'une élection montréalaise est centrale et croissante. Derrière le rideau, la planification de l'élection générale de 2025 s'est avérée être une vaste entreprise technologique. Pendant près de trois ans, Élections Montréal a travaillé en très étroite collaboration avec le Service des technologies de l'information de la Ville de Montréal et la Direction Espaces de travail et services aux utilisateurs afin de planifier l'arrivée des employé(e)s électoraux, le déploiement des équipements et l'utilisation de diverses solutions informatiques.

En matière de planification informatique, une partie importante des efforts consiste à faire l'acquisition de nouvelles technologies. En fonction de la valeur des services, l'acquisition de nouvelles solutions passe notamment par l'octroi de contrats accordés sur la base d'appels d'offres publics. Ce processus s'est rapidement imposé dans la planification de l'élection de 2025 afin de remplacer la solution de gestion du personnel électoral utilisée par Élections Montréal depuis 2009.

2

Afin de planifier ce remplacement, Élections Montréal et ses partenaires technologiques de la Ville ont procédé à une réévaluation approfondie du besoin actuel et de l'offre du marché. Au terme de deux appels d'offres, un contrat permettant à Élections Montréal de gérer ses ressources humaines à l'aide d'une solution informatique moderne a finalement été accordé à une entreprise basée à Montréal.

La rédaction des exigences techniques liées aux besoins informatiques, la prestation de conseils pour assurer un approvisionnement opportun et l'implantation de nouvelles solutions sont autant d'étapes nécessaires dans la planification d'une élection. Or, une fois l'accès à de nouvelles solutions informatiques confirmé, Élections Montréal doit s'assurer qu'elles soient pleinement exploitables. À l'approche de l'élection générale de 2025, Élections Montréal et le Service des technologies de l'information ont planifié la distribution de près de 450 ordinateurs destinés au personnel d'Élections Montréal. En parallèle, Élections Montréal et son partenaire informatique ont œuvré à installer des dizaines de réseaux sécurisés dans les points de services et plusieurs lieux d'accueil du public à travers la Ville. Tant le nombre de réseaux que celui d'ordinateurs nécessaires à l'élection ont connu une croissance par rapport à l'élection générale de 2021.

Bien que circonscrit à un nombre limité de lieux du scrutin, le vote étudiant et le projet pilote s'y rattachant ont contribué à une transformation progressive de l'usage des technologies. En effet, pour assurer l'implantation de ce vote, une modalité devant permettre à tout électeur de la ville de pouvoir voter à n'importe quel bureau, l'informatisation de la liste électorale s'est imposée. Cette informatisation impliquait le déploiement d'autant d'ordinateurs portables dans tous les bureaux de vote étudiant. Les ordinateurs portables devaient permettre l'accès en temps réel à la liste des électrices et des électeurs de manière à vérifier leur inscription et marquer leur vote une fois les bulletins de vote déposés dans l'urne. Par ailleurs, tous les lieux de vote étudiant devaient être équipés d'imprimantes capables de produire, sur place et en quelques secondes, n'importe quel bulletin de vote. Une imposante logistique s'est ainsi mise en place afin de déployer une nouvelle technologie, assurer la manutention sécuritaire et former les utilisatrices et utilisateurs de première ligne.

L'élargissement des usages technologiques, l'importance de renseignements personnels et l'évolution constante des risques informatiques sont autant de facteurs qui ont contribué à placer la gestion de la sécurité informatique au centre des actions. Très rapidement dans l'organisation de l'élection générale de 2025, Élections Montréal a convenu avec les expertes et les experts de la Ville d'évaluer le risque lié à chaque usage et de trouver les solutions les plus adaptées pour prévenir toute situation qui pourrait nuire aux opérations et à la préservation de renseignements sensibles.

Ratisser la ville à la recherche des meilleurs lieux de scrutin

L'élection générale de 2021 s'est déroulée dans un contexte extraordinaire marqué par la pandémie de COVID-19. L'organisation d'un scrutin dans des circonstances aussi particulières a permis de tirer des enseignements. Un de ceux-ci a été que la disponibilité des lieux traditionnellement employés pour tenir le vote pouvait soudainement changer, forçant la recherche et le recours à des lieux alternatifs.

Deux ans avant la tenue de l'élection générale de 2025, le président d'élection s'est entretenu avec la direction des 19 arrondissements pour les informer des efforts d'Élections Montréal afin de répertorier et visiter tout lieu susceptible de pouvoir accueillir des bureaux de vote. Peu de temps après cette rencontre, une équipe d'Élections Montréal s'est déplacée pour documenter ces lieux et ainsi estimer s'ils étaient adéquats. Au total, plus de 1 000 lieux à travers la ville (incluant près de 300 installations de la Ville) ont fait l'objet d'une évaluation. Au final, plus de 500 lieux allaient être utilisés pour le vote.

Lors de la visite de ces lieux, des informations ont été recueillies sur la capacité d'accueil et l'accessibilité universelle. Tout lieu retenu pour le scrutin doit répondre à des critères d'accessibilité, soit parce que ses installations sont conformes à ces critères ou encore que des adaptations temporaires peuvent être apportées. Les critères d'accessibilité universelle employés par Élections Montréal ont été établis dans la phase de planification de l'élection à travers une collaboration avec des spécialistes de l'accessibilité des bâtiments.

2

La planification d'une élection montréalaise comprend le repérage de centaines de lieux afin d'évaluer leur utilisation potentielle le jour de l'élection. Ces endroits sont souvent des écoles, des installations de la Ville de Montréal, des lieux privés et même des milieux de vie. L'évaluation quant à la disponibilité et l'accessibilité de chacun de ces lieux est une grande opération dont l'issue a un impact direct sur le vote. Ce travail comporte aussi un important volet communicationnel. En effet, dans la préparation de l'élection générale de 2025, Élections Montréal a développé un nouveau module web permettant aux électrices et électeurs de connaître les principaux critères d'accessibilité universelle de leur lieu de vote. Conçu dans la phase de planification en quelques semaines, cet outil permet aujourd'hui aux électrices et aux électeurs de mieux prévoir leur déplacement.

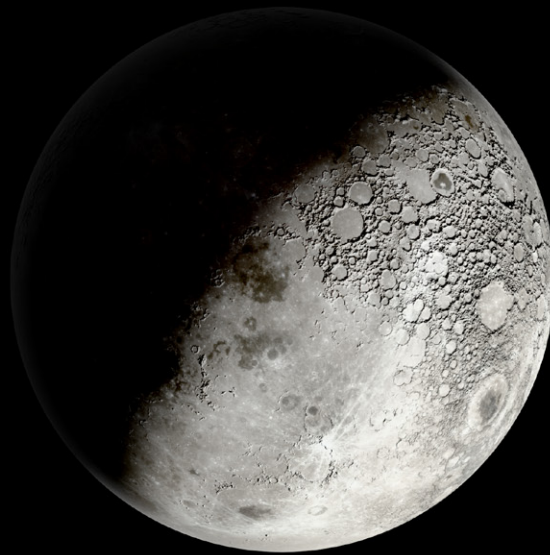
Connaissez-vous bien la planification des scrutins ?

- Dans quelles circonstances les limites entre les districts doivent-elles obligatoirement être revues ?
- Quels sont les arrondissements où une modification de la limite entre les districts électoraux a été nécessaire à l'approche de l'élection générale de 2025 ?
- Environ combien de lieux de scrutin sont nécessaires à la tenue du vote à Montréal ?
- Quel a été le principal critère établi afin de déterminer si un établissement d'enseignement postsecondaire pouvait être desservi par le vote étudiant ?

Les réponses à la toute fin de ce bilan !

3

La période électorale et l'appel au vote



3

LA PÉRIODE ÉLECTORALE EN CHIFFRES

421

Personnes candidates
à l'élection générale

683 400

Avis Appel au vote produits

6 017

Demandes présentées
à la commission de révision

22

Ateliers organisés par l'équipe
de mobilisation sur les campus

15 000

Enfants et adolescents ont voté
au *Petit bureau de vote montréalais*

76

Entrevues accordées aux médias
et déclarations officielles

À compter du mois de septembre, en année d'élection générale, les Montréalaises et Montréalais voient apparaître des affiches partisanes dans leurs rues, les personnes candidates vont à la rencontre de la population, les propositions partisanes sont exposées et débattues. Du point de vue de l'organisation des scrutins, ces semaines de campagnes politiques correspondent à la période électorale. La LERM établit que cette période débute 45 jours avant la journée officielle du scrutin. En 2025, la période électorale s'est amorcée le vendredi 19 septembre et s'est conclue le 2 novembre à la fermeture des bureaux de vote.

Peu importe la taille des municipalités, la LERM prévoit une séquence d'actions bien précises culminant par la tenue du vote. Ces actions préalables au vote prévoient notamment la réception des dossiers des personnes qui se portent candidates à l'élection, la diffusion d'informations nécessaires à l'exercice du droit de vote et la révision de la liste électorale. Compte tenu de sa mission liée à la promotion de la participation électorale, Élections Montréal déploie de nombreux efforts de mobilisation citoyenne pendant la période électorale. Ce chapitre traite de ces enjeux et des principales actions menées par Élections Montréal entre le 19 septembre et le début du vote en 2025.

Une des particularités notables de la période électorale de 2025 est qu'elle se soit déroulée sur un fond de grève des services postaux. Ce chapitre traite des impacts et des moyens extraordinaires employés afin de réduire les conséquences de cette grève. L'incertitude créée par l'arrêt de travail chez Postes Canada a amené Élections Montréal à utiliser des moyens multiples. Ce chapitre revient sur les efforts réalisés afin de maximiser la transmission d'informations aux électrices et aux électeurs par l'intermédiaire de différentes sources, incluant les médias.

En résumé, ce chapitre porte sur les grandes opérations menées par Élections Montréal entre le 19 septembre 2025 et le début du vote anticipé. Il présente plusieurs informations sur la période électorale. En résumé, ce chapitre aborde les points suivants :

- La période de déclaration des candidatures de 2025 et l'augmentation marquée du nombre de personnes candidates par rapport aux élections générales précédentes.
- Le déploiement de mesures sans précédent afin d'assurer la meilleure diffusion possible des informations aux électrices et aux électeurs dans le contexte d'un arrêt de travail chez Postes Canada.
- Le déroulement de la révision de la liste électorale, la réception des demandes d'inscription par visioconférence et l'augmentation des demandes présentées à Élections Montréal malgré la suspension des services postaux.
- La planification et le déploiement d'une campagne d'appel au vote misant sur le lien fort entre les Montréalaises et Montréalais, leur ville et leur démocratie.
- Les actions exceptionnelles à l'échelle des municipalités québécoises afin d'accompagner les groupes minoritaires ou vulnérables dans l'exercice de leur droit de vote.
- La gestion des relations de presse de manière à répondre promptement aux questions de journalistes, à favoriser la transparence et maximiser le partage d'information sur les élections alors que les moyens traditionnels de s'informer sont bouleversés.

Hausse marquée du nombre de personnes souhaitant représenter la population

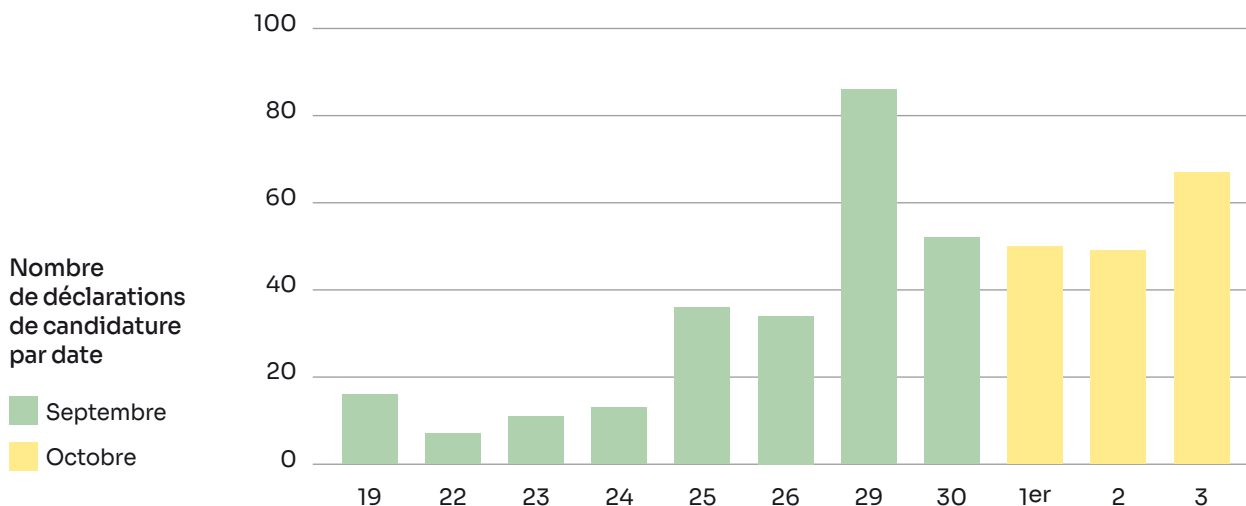
La période électorale entourant le scrutin du 2 novembre 2025 a débuté le vendredi 19 septembre 2025 à minuit. La LERM prévoit que, dès la première journée de la période électorale, les personnes qui convoitent un poste électif puissent déposer leur déclaration de candidature auprès d'Élections Montréal. La loi prévoit que le dépôt des déclarations se poursuit pendant deux semaines. Dans le cadre de l'élection générale du 2 novembre 2025, la dernière journée pour déposer une déclaration de candidature a été le 3 octobre. Au total, 427 déclarations de candidature ont été déposées et acceptées par Élections Montréal pendant cette période. Six déclarations ont toutefois été retirées par les personnes candidates ou leur formation

3

politique avant la journée du scrutin. Ainsi, 421 personnes candidates ont pris part à l'élection générale de 2025, une hausse significative de près de 24 % par rapport au scrutin de 2021.

Lors d'une élection montréalaise, les déclarations de candidature pour le poste de mairesse ou maire de la Ville doivent être déposées auprès du président d'élection à l'hôtel de ville. Les déclarations pour les 102 autres postes électifs de la Ville doivent, pour leur part, être produites auprès des directions du scrutin d'Élections Montréal dans les arrondissements. Afin de faciliter la réception et le traitement des déclarations de candidature, Élections Montréal demande aux personnes candidates de prendre rendez-vous pour déposer leur dossier. Lors du dépôt de candidature, les personnes candidates attestent que les informations qui les concernent sont complètes et exactes.

NOMBRE DE CANDIDATURES DÉPOSÉES ET MAINTENUES PAR LA SUITE. 2025

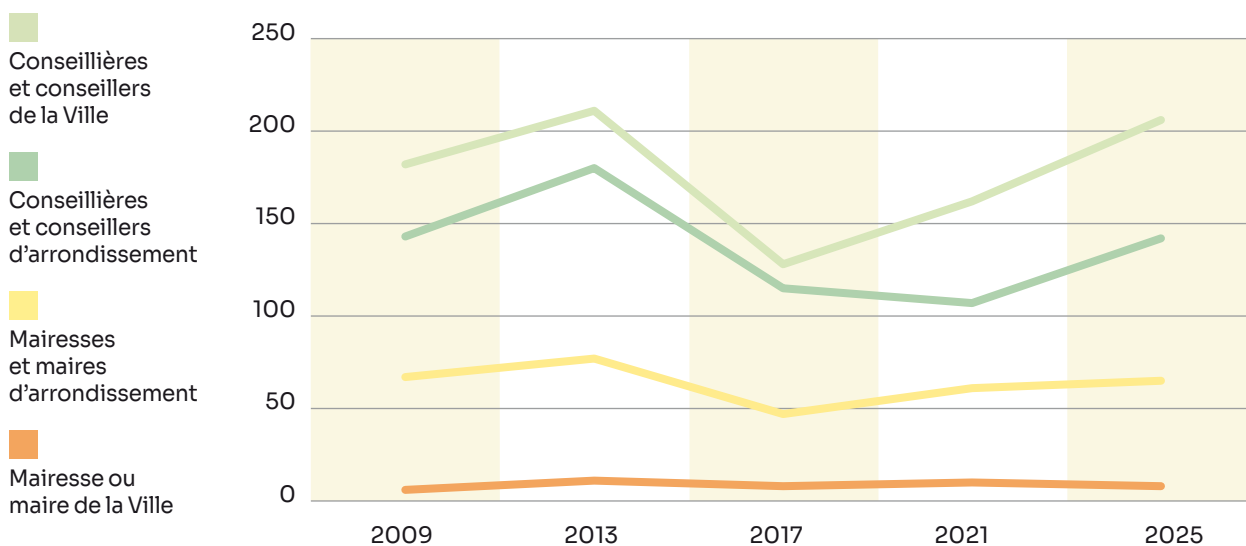


La réception des déclarations de candidature s'est déroulée sur une période de onze jours ouvrables entre les 19 septembre et 3 octobre 2025. Le dépôt des déclarations de candidature s'est largement concentré les cinq derniers jours de la période de candidature. Cette distribution se distingue de ce qui a été observé lors d'élections générales précédentes où plusieurs personnes candidates se sont manifestées dès le début de la période de dépôt. En 2025, les personnes candidates (principalement celles convoitant les postes de conseillère et de conseiller) ont en moyenne attendu davantage avant d'officialiser leur candidature.

3

Au total, 421 personnes candidates ont brigué les suffrages dans le cadre de l'élection générale de 2025. Ce nombre, alimenté par une hausse de personnes souhaitant devenir conseillères ou conseillers, représente une augmentation de 81 personnes candidates par rapport à l'élection de 2021. Pour les postes de mairesse et maire de la Ville et d'arrondissement, le nombre de personnes candidates est resté assez stable depuis 2017. Des cinq dernières élections générales, le bassin de personnes candidates au scrutin de 2025 a été le deuxième plus important, derrière celui de l'élection de 2013 où 479 personnes candidates s'étaient disputées la faveur populaire.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES CANDIDATES PAR TYPE DE POSTE ÉLECTIF. 2009-2025



La hausse du nombre de personnes candidates s'analyse aussi sous l'angle des formations politiques. À elles seules, les nouvelles formations Futur Montréal et Transition Montréal ont présenté 131 candidatures. Ce nombre comble largement les candidatures de formations qui existaient en 2021 mais qui n'étaient plus présentes dans le paysage politique quatre ans plus tard. Chez les formations qui ont participé aux deux scrutins, une certaine stabilité a été observée au niveau du nombre de personnes candidates à chacune de ces occasions. Action Montréal fait toutefois office d'exception. Cette formation a alimenté l'offre politique en présentant 58 personnes candidates, soit 36 de plus que quatre ans auparavant.

3

NOMBRE DE PERSONNES CANDIDATES PAR FORMATION ET POSTE ÉLECTIF. 2025

Formation	Mairesse ou maire de la Ville	Mairesse ou maire d'arrondissement	Conseillère ou conseiller de la Ville	Conseillère ou conseiller d'arrondissement	Total
Action Montréal - Équipe Gilbert Thibodeau	1	12	31	14	58
Ensemble Montréal - Équipe Soraya	1	16	42	31	90
Équipe Anjou	-	1	1	3	5
Équipe LaSalle Team	-	1	2	4	7
Équipe St-Léonard	-	1	2	2	5
Futur Montréal	1	4	32	14	51
Parti Outremont	-	-	-	1	1
Projet Montréal - Équipe Luc Rabouin	1	18	46	38	103
Transition Montréal - Équipe Craig Sauvé	1	9	42	28	80
Indépendant(e)	3	3	8	7	21
Total	8	65	206	142	421

En somme, l'élection générale de 2025 se distingue par une augmentation appréciable du nombre de personnes candidates. Cette hausse s'explique principalement par une augmentation du nombre de personnes souhaitant représenter la population à titre de conseillère et de conseiller. Comparativement à l'élection de 2021, les personnes candidates ont généralement attendu davantage avant d'officialiser leur candidature. Lors du dépôt de leur dossier, la plupart des personnes candidates ont pris soin de compléter un profil résumant leurs propositions. Ces informations sont présentées en analyse dans le chapitre 6 de ce bilan.

Avis électoraux, grève chez Postes Canada et solutions

Lors des dernières élections montréalaises, Élections Montréal s'appuyait largement sur les services postaux afin d'informer les électrices et les électeurs sur la manière d'exercer leur droit de vote. Des envois postaux de masse sont donc habituellement effectués en deux temps. D'abord, un avis d'inscription est expédié aux électrices

et aux électeurs afin de confirmer leur inscription sur la liste électorale ou de les renseigner sur les mesures à prendre pour s'y inscrire. Cet envoi est réalisé avant la période de révision de la liste électorale. Une fois cette période terminée, un second envoi postal est effectué afin d'informer les électrices et les électeurs de l'endroit où voter. Au total, Élections Montréal procède habituellement à environ 1,5 million d'envois, une opération où la précision et la promptitude des services postaux jouent un rôle important.

Considérant l'importance de l'information communiquée dans les avis électoraux, Élections Montréal a travaillé, en amont de l'élection générale, avec des spécialistes afin d'alléger et simplifier leur contenu. S'il est vrai que la loi établit les balises entourant le contenu des avis, la formulation et la disposition de l'information sur ces derniers peuvent être déterminées par Élections Montréal. Élections Montréal a aussi modifié les principaux messages de ces avis informatifs de manière à les transformer progressivement en des appels à l'action.

Des efforts considérables ont ainsi été déployés afin de moderniser les avis et même réduire leur coût de distribution. Paradoxalement, ces efforts se sont toutefois butés à un obstacle majeur. Le 25 septembre 2025, les relations de travail au sein de la société d'État se sont envenimées et une grève a débuté soudainement. Cette grève a paralysé automatiquement la distribution postale partout au pays. Élections Montréal a fait des représentations afin qu'une exemption puisse permettre la distribution des avis électoraux, alors que des élections avaient aussi lieu partout au Québec ainsi que dans d'autres juridictions canadiennes.

Dans la foulée de l'arrêt de travail chez Postes Canada, le directeur général des élections du Québec (DGEQ) a annoncé une décision spéciale le 1^{er} octobre afin de permettre aux présidentes et présidents d'élection de transmettre les informations relatives aux élections autrement que par la poste. Cette décision extraordinaire offrait ainsi diverses possibilités aux municipalités alors que la suspension des services postaux empêchait toute la distribution postale des avis, une étape de l'élection prévue dans la loi. La décision extraordinaire du DGEQ a été prise pratiquement au même moment où les avis d'inscription montréalais auraient dû être remis à Postes Canada en vue de leur distribution aux portes des électrices et des électeurs. La nature de la décision spéciale et les délais trop serrés afin d'assurer la livraison (même par d'autres moyens) avant le début de la période de révision ont amené Élections Montréal à adopter des mesures exceptionnelles.

Bien que la plupart des électrices et des électeurs soient correctement inscrit(e)s sur la liste électorale à l'approche d'un scrutin et que le nombre de nouvelles inscriptions lors de la révision de la liste électorale demeure modeste par rapport à l'électorat, Élections Montréal a bonifié la diffusion d'informations dans les lieux publics et sur internet afin d'encourager les électrices et les électeurs à consulter **elections.montreal.ca** pour confirmer leur inscription, contacter Élections Montréal par téléphone ou même visiter un point de services d'Élections Montréal. Parallèlement, Élections Montréal a mobilisé les arrondissements montréalais afin de distribuer le feuillet de l'élection le plus largement dans le réseau de la Ville et même d'afficher ce dernier dans les milieux de vie comptant plusieurs logements. Ces mesures inédites, jumelées à la distribution des feuillets au sein d'organismes communautaires, ont permis de s'appuyer sur des réseaux et ainsi rejoindre rapidement le plus grand nombre d'électrices et d'électeurs. Dans un contexte de grève postale, Élections Montréal a aussi mis sur pied un service de messagerie interne afin de livrer les avis d'inscription destiné aux personnes âgées inscrites dans des établissements desservis par le vote itinérant.

Tout au long du conflit de travail chez Postes Canada, Élections Montréal a maintenu un contact étroit avec la direction de la société d'État de manière à être informée de tout développement. Or, à la mi-octobre, malgré la reprise progressive des services de livraison du courrier, Postes Canada a informé Élections Montréal qu'elle ne pouvait pas garantir la livraison de l'avis postal *Appel au vote* à toutes les portes montréalaises avant le jour du scrutin. Cette annonce a déclenché de nouvelles mesures exceptionnelles. Élections Montréal a confié, en situation d'urgence, le mandat de distribution des avis électoraux à six entreprises privées. L'octroi de ces mandats avait comme objectif de procéder à la livraison du plus grand nombre possible d'avis dans de meilleurs délais que ceux proposés par Postes Canada. Dès l'annonce de cette mesure exceptionnelle, Élections Montréal a avisé la population que la distribution des avis dans des immeubles à logements pourrait être très difficile en raison de l'accès limité à ceux-ci et à leurs casiers postaux.

La distribution de l'*Appel au vote* par l'intermédiaire d'entreprises privées a été lancée en rappelant qu'aucune solution ne pourrait, à si courte échéance, remplacer les services postaux et leur niveau de services habituels. Le succès de l'opération devait davantage

passer par un cumul de mesures, de la distribution porte-à-porte à la bonification des services offerts par le personnel du centre d'appels d'Élections Montréal en passant par le rehaussement des services web et l'affichage de publicités dans le réseau de transport en commun.



Sondage de sortie des urnes

Vérifier son inscription et planifier son vote en période de grève chez Postes Canada

Le sondage mené par Élections Montréal et la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec auprès des électrices et des électeurs permet de mieux connaître l'appréciation et les attentes citoyennes relatives aux communications électorales. La mesure de l'opinion est d'autant plus intéressante qu'elle a été menée dans un contexte de grève des services postaux.

Le sondage réalisé après le vote a questionné les électrices et les électeurs afin de savoir s'ils avaient trouvé facile ou difficile de vérifier leur inscription sur la liste électorale. Bien que l'avis d'inscription n'ait pas été distribué aux portes en raison de la grève chez Postes Canada, quatre personnes répondantes sur cinq ont indiqué tout de même qu'il leur avait été facile de vérifier leur inscription sur la liste électorale. Les autres ont estimé que vérifier leur inscription avait été plus difficile.

Dans ses publicités sur le web et ses imprimés, Élections Montréal a invité la population à contacter son service téléphonique 872-VOTE afin d'obtenir toute information sur leur inscription. Chez ceux et celles qui ont contacté ce service, quatre personnes sur cinq ont aussi indiqué avoir été plutôt ou très satisfaites des informations obtenues. Une personne sur cinq a cependant indiqué avoir été insatisfaite ou avoir une appréciation plus neutre du service téléphonique.

Malgré les bouleversements provoqués par la grève des services postaux, plusieurs électrices et électeurs ont jugé utile la distribution des avis électoraux par la poste. Un peu plus d'un répondant sur trois a toutefois affirmé que la distribution électronique (par courriel par exemple) devrait plutôt être privilégiée par rapport à la livraison à domicile.

Le sondage d'Élections Montréal et de la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec a aussi questionné les électrices et les électeurs afin de savoir s'ils avaient reçu leur avis *Appel au vote* à domicile. Chez les personnes qui ont répondu au sondage, 61% ont confirmé avoir reçu leur *Appel au vote* au moment de répondre à l'enquête. Par ailleurs, 24% des personnes répondantes ont plutôt indiqué l'inverse. Les autres n'ont pas répondu à la question.

La suspension des services postaux en raison de la grève chez Postes Canada a eu un impact certain sur l'élection montréalaise ainsi que les autres scrutins tenus au pays à l'automne 2025. D'une ville à une autre, les solutions mises en place pour limiter les effets de cette grève ont largement varié selon la réalité et les moyens disponibles. Dans le contexte montréalais, la stratégie retenue pour informer les électrices et les électeurs a été celle de miser sur un bouquet de mesures. Tel que mentionné, Élections Montréal a octroyé des contrats de livraison des avis *Appel au vote* à des entreprises privées. Consciente que cette distribution serait plus difficile dans certains types d'habitation, Élections Montréal s'est alliée aux arrondissements pour procéder à de l'affichage dans de nombreux lieux ciblés. La situation exceptionnelle liée à la grève de la poste a nécessairement transformé la manière dont les électrices et les électeurs se sont renseigné(e)s sur l'élection.

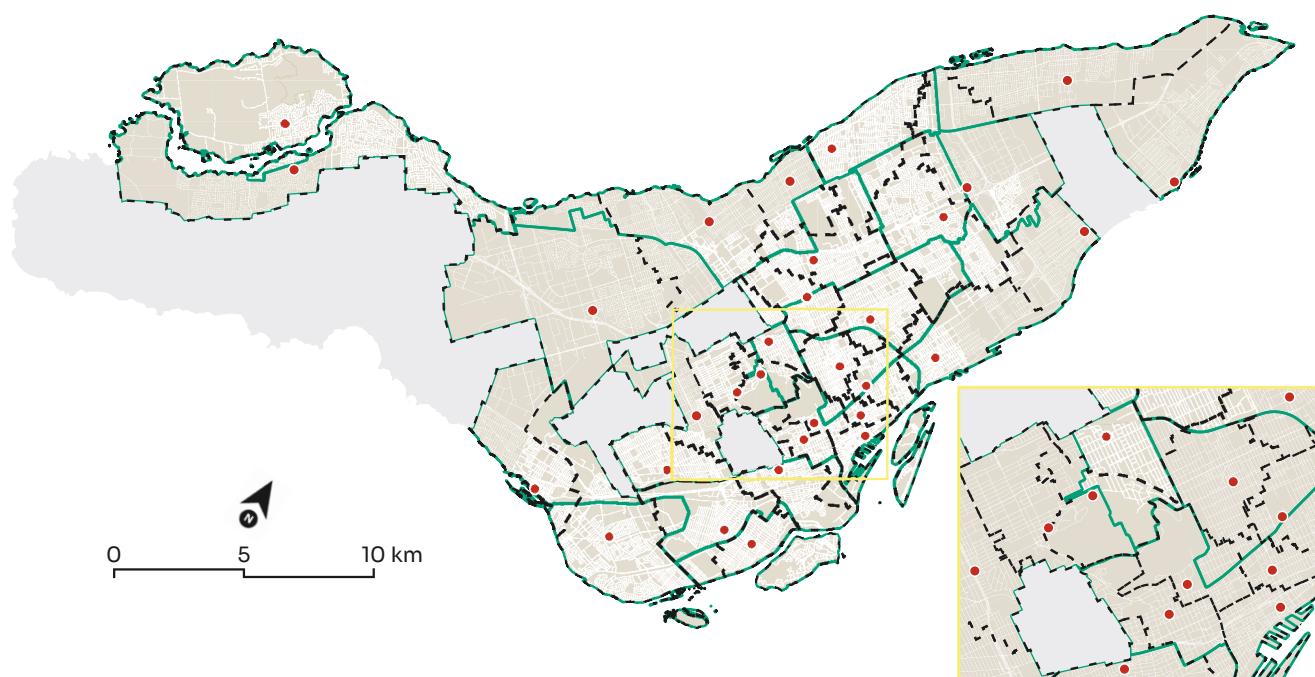
Réviser la liste électorale et faciliter l'inscription sur la liste électorale

La LERM établit de façon très claire que toute modification à la liste électorale doit être effectuée par une commission de révision opérant à un moment déterminé par le président d'élection – au plus tôt 22 jours avant la journée du scrutin et au plus tard 12 jours avant cette journée importante. Ainsi, toute modification de la liste électorale, incluant toute nouvelle inscription, doit être bien faite avant le début du vote. Cette règle distingue les élections municipales des scrutins provinciaux (où l'inscription est toujours possible alors que débutent les premiers votes anticipés) et fédéraux (où l'inscription même le jour du scrutin est possible).

3

S'il est vrai que la LERM fixe des règles strictes quant à l'inscription sur la liste électorale, Élections Montréal déploie plusieurs efforts afin faciliter le processus d'inscription et ainsi réduire le plus grand nombre d'obstacles considérant les règles prescrites. Une des stratégies consiste à étirer autant que possible la période où siègent les commissions de révision. Lors de l'élection générale de 2025, les commissions de révision ont accueilli les électrices et les électeurs pendant six jours, soit du 11 au 16 octobre 2025. Ailleurs au Québec, la période de révision se limite généralement à quelques jours tout au plus.

LES LIEUX DES COMMISSIONS DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE ET LEURS ZONES DE SERVICE. 2025



— Limites des arrondissements

— Limites des zones de service des commissions de révision

— Réseau routier

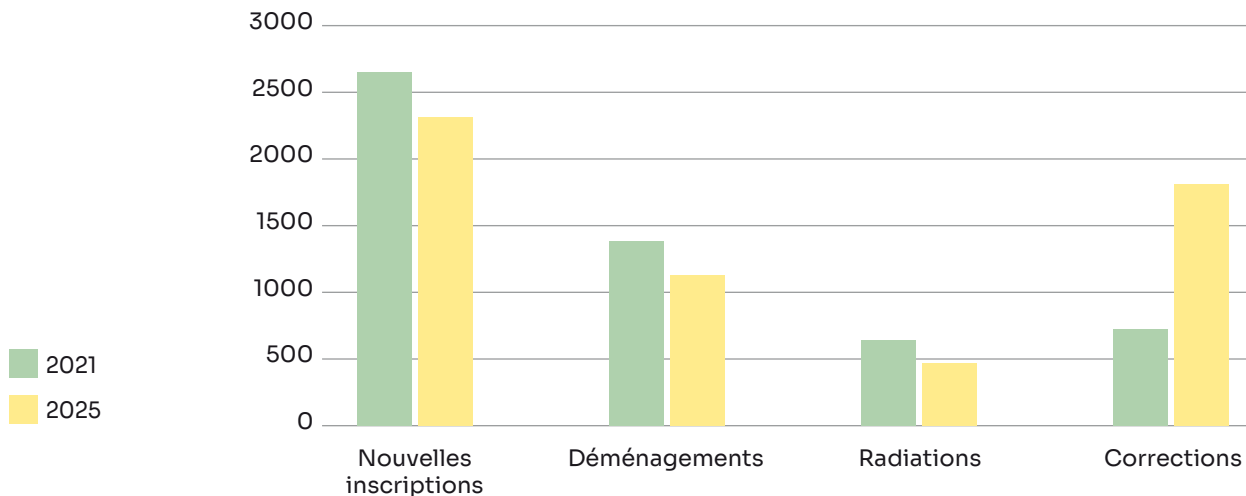
• Commission de révision

Dans le cadre de l'élection de 2025, Élections Montréal s'est assurée d'accueillir les personnes qui souhaitent vérifier leur inscription ou présenter une demande à la commission de révision dans plusieurs lieux. Au total, 33 commissions de révision ont été constituées. Au moins une commission de révision par arrondissement a été formée. Des commissions ont aussi été installées dans les principales universités montréalaises et près de stations de métro où l'achalandage est important. Cette desserte a été pensée de manière à réduire autant que possible les déplacements et les efforts des

3

personnes qui doivent s’inscrire sur la liste électorale. Par ailleurs, en partenariat avec l’organisme Montréal Autochtone, une commission de révision a aussi opéré dans les locaux de cette organisation. Cette initiative s’inscrit dans des efforts visant à rapprocher les services des électrices et des électeurs et réduire autant que possible les obstacles sur le chemin de la participation.

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES PAR LES COMMISSIONS DE RÉVISION MONTRÉALAISES EN 2021 ET 2025



À l’approche de l’élection générale de 2025, une modification législative a été adoptée afin d’accorder davantage de flexibilité aux présidentes et présidents d’élection en matière de révision de la liste électorale. Plus particulièrement, cette modification est venue préciser que les président(e)s d’élection pouvaient dorénavant établir différents moyens afin de recevoir les demandes d’inscription sur la liste électorale. Pour encadrer l’introduction de nouvelles mesures, la modification législative a toutefois prévu qu’il revenait à Élections Québec d’établir les directives entourant ces nouveautés. En matière de traitement des demandes par Internet, les autorités électorales ont estimé qu’elles étaient possibles dans la mesure où les demandes étaient présentées par visioconférence (plutôt que par l’intermédiaire d’un formulaire web, par exemple). Dès la parution de cette directive provinciale, Élections Montréal s’est activée afin de s’en prévaloir et s’y conformer.

Dès la fin du mois de septembre 2025, Élections Montréal a permis la prise de rendez-vous en ligne permettant ainsi aux électrices et aux électeurs de déposer une demande d’inscription sur la liste électorale

par visioconférence. Des rendez-vous ont été accordés bien avant la première journée de révision de la liste électorale de manière à prolonger autant que possible la période pendant laquelle les électrices et les électeurs ont pu présenter une demande de révision à Élections Montréal. Manifestement, cette nouvelle possibilité est venu répondre à une demande pour davantage de services numériques : de nombreux rendez-vous ont été pris et accordés. Très rapidement, les plages horaires pour la réception de demandes par visioconférence se sont comblées.

Les statistiques concernant la période de révision de la liste électorale montrent une popularité remarquable du service de dépôt de demande par internet, et plus particulièrement par visioconférence. En effet, une demande sur dix a été traitée par visioconférence, une nouveauté notable quant à l'offre de services d'Élections Montréal. Au terme de la période de révision, Élections Montréal a émis des recommandations aux autorités provinciales afin de faciliter un peu plus le dépôt des demandes par internet à l'avenir.

STATISTIQUES SUR LE NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES ET LES DEMANDES TRAITÉES ET ACCEPTÉES PAR LES COMMISSIONS DE RÉVISION EN 2025

	Nombre
Personnes inscrites sur la liste électorale au dépôt	1 134 040
Nouvelles inscriptions en personne	1 156
par visioconférence	441
à la suite d'une demande écrite	358
Demandes de changement d'adresse en personne	680
par visioconférence	150
par écrit	299
Demandes de corrections en personne	1 650
par visioconférence	150
par écrit	301
Demandes de radiation en personne	429
par visioconférence	4
par écrit	39
Personnes inscrites sur la liste électorale révisée	1 135 883

La période de révision de la liste électorale de l'élection de 2025 s'est déroulée dans un contexte atypique en raison de la grève des services postaux. L'impossibilité de livrer les avis d'inscription aux portes montréalaises a amené Élections Montréal à mettre en œuvre de multiples moyens pour informer l'électorat sur les moyens de vérifier son inscription et, le cas échéant, de s'inscrire. Ces efforts ont porté leurs fruits dans la mesure où le nombre de demandes de révision a connu une hausse par rapport à l'élection de 2021.

Voter pour Montréal et la démocratie dans un contexte international en mutation

La mission d'Élections Montréal consiste à organiser les scrutins municipaux et promouvoir la participation des électrices et des électeurs. Ce second volet de la mission est réalisé par de multiples moyens, que ce soit en offrant des informations sur les scrutins en plusieurs langues, en mettant en œuvre des projets pilotes innovants ou encore en déployant une campagne publicitaire.

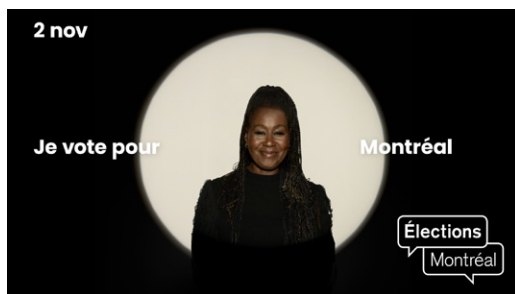
Chaque élection générale se déroule dans un contexte particulier. Par exemple, au moment de réaliser l'élection générale de 2021, la pandémie de COVID-19 sévissait depuis plusieurs mois. Dans ces circonstances extraordinaires, la Ville de Montréal a été très active afin de déployer diverses mesures pour informer la population et l'aider à se protéger. Alors que les rassemblements intérieurs étaient interdits ou limités, plusieurs Montréalais(es) fréquentaient les grands espaces extérieurs comme les parcs. Le contexte sanitaire a nécessairement influencé les messages clés afin de promouvoir le vote municipal. Élections Montréal a déployé une campagne promotionnelle misant sur le lien fort existant entre le vote, les services de la Ville et les attraits montréalais.

À l'approche de l'élection générale de 2025, l'équipe d'Élections Montréal a fait appel à ses collègues spécialisés en stratégie et conseil au sein du Service des ressources humaines et des communications afin d'établir les grands paramètres d'une nouvelle campagne publicitaire susceptible de rejoindre le plus grand nombre de personnes. Il est ressorti des premiers échanges qu'une mise à jour de la campagne publicitaire de 2021 était une stratégie pertinente afin d'informer la population de l'élection de 2025 et la mobiliser.

3

Plusieurs fournisseurs furent invités à soumettre une proposition à la Ville afin de participer aux adaptations de la campagne d'Élections Montréal. Les services d'une agence montréalaise, aussi créatrice de la campagne promotionnelle de 2021, ont finalement été retenus.

La mise à jour de la campagne promotionnelle de 2021 a impliqué un questionnement inévitable sur le contexte de réalisation du scrutin de 2025. Le développement de la stratégie publicitaire a eu lieu dans un contexte où l'actualité internationale foisonnait de nouvelles évoquant une transformation certaine des relations internationales et même un recul des libertés dans le monde¹. Dans ces circonstances, il devenait pertinent de positionner l'élection montréalaise comme un moyen permettant aux électrices et aux électeurs d'avoir un impact direct sur leur démocratie et leur ville. Le lien fort entre les Montréalais(es) et leur ville a été en quelque sorte mis sous les projecteurs. En 2025, Élections Montréal a appelé la population à voter pour Montréal, pour la démocratie, pour leur voix et leur avenir.



1. Voir Freedom House (2 avril 2026). New Report: Global Freedom Declined for 20th Consecutive Year in 2025. <https://freedomhouse.org/article/new-report-global-freedom-declined-20th-consecutive-year-2025>

3

Les principales actions publicitaires ont été planifiées dans les semaines précédant le scrutin du 2 novembre 2025. Une publicité d'Élections Montréal a été diffusée sur les chaînes de Noovo, TVA et Radio-Canada plus de 300 fois. Les stations de radio francophones (CKOI, Énergie, Rouge, Rythme et 98.5) et anglophones (CHOM, CJAD, The Beat et Virgin) ont, quant à elles, fait entendre les publicités d'Élections Montréal plus de 900 fois. Alors que l'internet s'impose de plus en plus comme un lieu d'information, la campagne d'Élections Montréal s'est aussi invitée sur les plateformes de Radio-Canada, Québecor, Bell Média, CTV news, Spotify, Facebook et YouTube. Enfin, dans une optique de multiplication des occasions publicitaires et dans un souci de rejoindre le plus grand nombre et la plus grande diversité de personnes possibles, les publicités d'Élections Montréal ont été affichées dans les réseaux de transport, et plus particulièrement, sur les quais des stations de métro et le côté des autobus montréalais.



Sondage de sortie des urnes

Visibilité et impact de la campagne publicitaire d'Élections Montréal

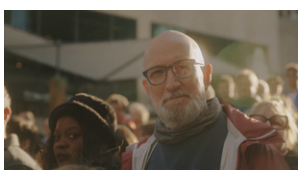
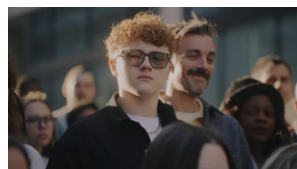
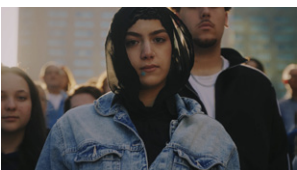
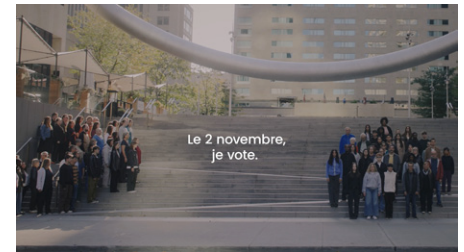
L'enquête d'opinion d'Élections Montréal et de la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec menée en marge de l'élection du 2 novembre 2025 a permis de questionner les électrices et les électeurs sur la campagne publicitaire *Je vote pour Montréal*.

Chez les 1 180 personnes qui ont répondu à la question, 30 % ont indiqué avoir vu ou entendu la campagne publicitaire diffusée à la télévision, à la radio, dans les lieux publics ou sur internet et les plateformes web. Les autres ont indiqué ne pas avoir eu connaissance de la campagne d'Élections Montréal.

Les personnes qui ont vu ou entendu la campagne publicitaire ont largement indiqué que son impact a d'abord été de leur rappeler quand voter. En effet, trois personnes répondantes sur quatre ont affirmé que la campagne leur a permis de savoir quand l'élection aurait lieu. Dans 42 % des cas, les gens ont affirmé que la campagne les avait encouragés à voter.

3

Parallèlement à la campagne publicitaire **Je vote pour Montréal**, Élections Montréal a diffusé une vidéo d'une minute réunissant cent Montréalaises et Montréalais sous l'anneau situé sur la Place Ville-Marie, structure iconique de la ville évoquant la rencontre entre les gens. Dans un format et scénario pensé pour les réseaux sociaux, cent personnes d'origines et d'âges différents se réunissent sous l'anneau. Dans un premier temps, 62 personnes se séparent du groupe principal illustrant la fracture entre les abstentionnistes et les votant(e)s. La vidéo se conclue sur la rencontre et le regroupement de toutes les personnes en guise d'appel au vote.



3

Les messages clés et les visuels moteurs associés à la campagne publicitaire ont fait l'objet d'un plan de déploiement pensé de manière à informer la population sur la date de l'élection et promouvoir la participation dès les premières occasions de voter. À l'origine, ce plan a été conçu bien avant qu'une grève des services postaux ne soit annoncée. L'arrêt de travail chez Postes Canada et l'impossibilité d'informer les électrices et les électeurs à l'aide d'un avis distribué aux portes ont entraîné une bonification du placement publicitaire dans les lieux publics. En l'espace de quelques jours, Élections Montréal et ses partenaires ont produit des publicités aux couleurs de la campagne publicitaire afin d'informer les électrices et les électeurs sur le processus de vérification de leur inscription sur la liste électorale. Grâce à la collaboration de la Société de transport de Montréal, le placement de ces publicités soudaines s'est fait rapidement et efficacement de manière à rejoindre les plus de personnes possibles.

Lors d'élections municipales, l'abstention est malheureusement souvent très prononcée. L'élaboration d'une stratégie de mobilisation dans ces circonstances implique la recherche de messages qui sauront interpeller le plus grand nombre d'électrices et d'électeurs. Dans la planification de sa campagne publicitaire, Élections Montréal a estimé pertinent et complémentaire de s'associer à Élections Québec et à sa campagne *Les services municipaux*. En effet, Élections Montréal a contribué au financement du placement média afin que la campagne provinciale soit davantage visible dans le marché montréalais. La campagne d'Élections Québec rappelait à la population l'importance des services municipaux dans différents contextes (au parc, à la bibliothèque, à la piscine, etc.) et pour les personnes de tous âges. Le partenariat avec Élections Québec visant à promouvoir la diffusion d'une campagne publicitaire au ton humoristique a permis d'élargir la portée de l'appel au vote dans la métropole.

Les statistiques montrent clairement que la participation électorale des jeunes est souvent très faible. Dans ce contexte, Élections Montréal et ses partenaires publicitaires ont soutenu la parution de messages spécifiquement destinés aux jeunes. Dans un premier temps, une vidéo de type vox pop a été produite par Urbania. Dans cette vidéo, des jeunes sont interpellés dans la rue et partagent ce qui est important pour eux, à Montréal. Cette rencontre permet de connaître l'attachement des jeunes à la ville mais aussi leur étonnement d'apprendre la faiblesse du taux de participation chez les jeunes comme eux. En parallèle, Urbania a diffusé les témoignages de trois influenceurs expliquant pourquoi voter dans l'élection montréalaise était important.

La mission première d'Élections Montréal consiste à assurer la tenue des élections municipales à Montréal. Le succès des élections repose sur une logistique adéquate ainsi que la participation du plus grand nombre d'électrices et d'électeurs. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'Élections Montréal déploie des efforts significatifs afin d'informer les électrices et les électeurs et promouvoir leur participation. Dans son volet grand public, l'appel au vote en 2025 s'est organisé autour de la campagne publicitaire *Je vote pour Montréal* et de messages rappelant le pouvoir des Montréalaises et des Montréalais pour influencer le cours des choses. La faiblesse de la participation électorale lors de l'élection générale de 2025 (voir chapitre 4), rappelle la pertinence de poursuivre les efforts afin de joindre le plus grand nombre d'électrices et d'électeurs, s'assurer que ceux-ci aient toutes les informations en main pour planifier leur vote et de trouver les messages qui rapprocheront les abstentionnistes des urnes et de leur démocratie.

Des actions de mobilisation uniques au Québec

Cette section du bilan porte plus précisément sur les actions de mobilisation réalisées dans le cadre de l'élection générale de 2025. Les actions décrites ont été coordonnées par une équipe investie dans la mobilisation des groupes cibles que sont les jeunes, les personnes racisées ou issues de l'immigration, les communautés autochtones, les personnes en situation d'itinérance et les personnes en situation de handicap.

Les actions de mobilisation d'Élections Montréal sur le terrain sont assurées par une équipe formée d'une coordonnatrice, de personnes assistantes et agentes. Au fil des élections, cette dynamique équipe a développé une stratégie de mobilisation visant à rejoindre le plus grand nombre d'électrices et d'électeurs appartenant aux groupes cibles en fonction de leur réalité respective et de leurs besoins respectifs. L'approche de l'équipe de mobilisation s'articule autour de visées claires que sont la conception d'outils informatifs adaptés à chacune des clientèles, l'offre d'informations claires et simples et la création de partenariats avec des organismes du milieu afin d'assurer le plus grand rayonnement possible des outils de participation.

Montréal est une métropole où le français est la principale langue et où vivent des gens d'origines très diverses. Afin de susciter l'intérêt de plus grand nombre d'électrices et d'électeurs (notamment de ceux

et celles qui se tiennent souvent à l'écart des élections) et de réduire les principaux obstacles à la participation, Élections Montréal et son équipe de mobilisation ont traduit son feuillet français-anglais de l'élection générale de 2025 en 23 langues, dont cinq langues autochtones. Les langues de traduction de ce document présentant les principales modalités de participation et les dates importantes du scrutin ont été choisies en fonction des données de recensement et des groupes visés par les actions de mobilisation. Se sont ajoutées à la production de ces documents multilingues, cinq versions accessibles du feuillet en braille, vidéo et audio notamment. Toutes les versions du feuillet étaient disponibles directement sur **elections.montreal.ca**, dans les points de service d'Élections Montréal ou sur demande auprès d'Élections Montréal et de certains organismes. Même à l'échelle des municipalités canadiennes, l'offre d'informations en autant de langues et versions accessibles est peu courante.

LANGUES DE TRADUCTION DU FEUILLET D'ÉLECTION

Arabe	Arménien	Atikamekw	Bengali
Créole haïtien	Cri	Espagnol	Farsi-persan
Grec	Hindi	Innu-aimun	Inuktitut
Italien	Mandarin	Mohawk	Portugais
Punjabi	Russe	Tagalog	Tamoul
Ukrainien	Vietnamien	Yiddish	

VERSIONS UNIVERSELLEMENT ACCESSIBLES DU FEUILLET

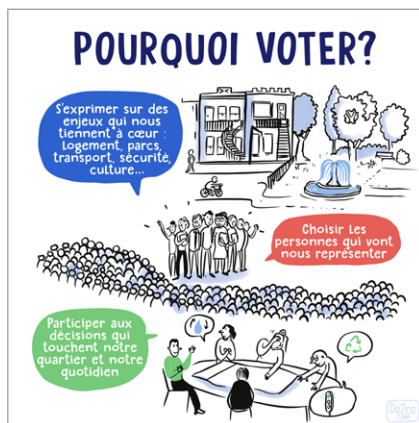
Audio anglais	Audio français	Texte simplifié et pour synthèse vocale
Braille	Langue des signes québécoise (LSQ)	

L'accès à de l'information nécessaire à la participation est parfois un enjeu chez les groupes ciblés. Proactive, l'équipe de mobilisation d'Élections Montréal a multiplié les moyens de rejoindre ces groupes. Un des moyens privilégiés a été la tenue de kiosques organisés dans les milieux fréquentés par les groupes. Ce moyen de rencontre et d'échange a particulièrement été utile auprès des populations étudiantes en amont du vote sur les campus. L'escouade mobilisation d'Élections Montréal a tenu 22 kiosques dans les universités et grands cégeps de manière à aider les étudiantes et étudiants à se préparer à l'élection. En plus de promouvoir le vote, offrir tous les renseignements nécessaires afin de vérifier son inscription sur la liste électorale et s'inscrire au besoin, l'équipe de mobilisation a promu le travail électoral et tissé des liens avec les associations étudiantes, relayeuses d'informations auprès des étudiant(e)s.

3

Les organismes du milieu associatif possèdent souvent d'excellentes connaissances du milieu et une grande capacité de rejoindre leur clientèle. Le travail en partenariat avec ces organismes à l'approche d'une élection est largement bénéfique puisqu'il permet de rejoindre des gens qui n'ont parfois pas accès aux principales communications d'Élections Montréal. En ce sens, l'équipe de mobilisation a communiqué avec les organisations qui œuvrent auprès des personnes en situation d'itinérance afin de faire connaître les modalités de l'élection générale et ainsi contourner des obstacles à la participation. L'équipe de mobilisation a largement fait la promotion du formulaire d'Élections Montréal permettant à un organisme qui offre des services d'attester de la fréquentation des personnes en situation d'itinérance. En période d'inscription sur la liste électorale, ce formulaire peut faire office de preuve d'adresse et remplacer des documents comme un bail ou une facture d'électricité.

ÉCHANTILLON D'IMAGES PRODUIES ET DESTINÉES AUX GROUPES CIBLES




L'équipe de mobilisation pilote aussi les activités auprès des futur(e)s électrices et électeurs. Les initiatives réalisées par cette équipe auprès des jeunes ont très peu d'équivalents au niveau des municipalités. Dans la planification de l'élection et de la sensibilisation auprès des jeunes, l'équipe de mobilisation a collaboré très activement à la réalisation d'une série de trois courtes vidéos intitulées ***Autour de toi, la ville prend vie!*** Produites en partenariat avec Élections Québec et son Service de l'éducation à la démocratie, les vidéos sont principalement destinées à un public adolescent. Deux jeunes y découvrent leur ville, les services municipaux et, surtout, les manières de se faire entendre et de participer en démocratie municipale avant l'âge de 18 ans. Ces trois vidéos s'avèrent aussi être des moyens ludiques et informels de mieux faire connaître les responsabilités des personnes élues et les champs de compétences de la Ville, un besoin identifié par la Commission de la présidence du conseil au sortir de la consultation publique liée à l'élection générale de 2021.

L'équipe de mobilisation a traditionnellement été très active dans le déploiement du *Petit bureau de vote montréalais* offert dans les lieux du scrutin où votent les adultes. L'élection générale de 2025 n'est pas une exception. L'équipe de mobilisation a donné une impulsion importante au *Petit bureau de vote montréalais*. D'abord, elle a développé une nouvelle identité visuelle pour ce bureau où les enfants peuvent s'exprimer sur un enjeu. En plus d'assurer la coordination de centaines de petits bureaux dans 730 endroits de vote, l'équipe de mobilisation a déployé le *Petit bureau de vote* dans les 46 bibliothèques de la Ville. Ainsi, l'équipe de mobilisation a adopté une stratégie visant à rejoindre le plus grand nombre d'enfants et d'adolescent(e)s, que leurs parents votent ou pas dans l'élection générale. Plus de 15 000 petits bulletins de vote ont été déposés dans les urnes par les futures électrices et futurs électeurs. Le nombre de petites votantes et de petits votants qui se sont exprimés en 2025 est plus de quatre fois supérieur aux jeunes qui ont voté lors de la même activité en 2017. Les résultats de cette important exercice citoyen sont disponibles au chapitre 6.

LE PETIT BULLETIN DE VOTE REMIS AUX ENFANTS ET ADOLESCENT(E)S EN 2025

Choisis un (1) super geste que tu trouves le plus utile pour protéger l'environnement	
A. Planter des arbres, des plantes et des fleurs	<input type="radio"/>
B. Me déplacer à pied ou à vélo	<input type="radio"/>
C. Éviter de gaspiller l'eau	<input type="radio"/>
D. Ramasser les déchets au sol	<input type="radio"/>



**PETIT
BUREAU
DE VOTE**

À l'instar de nombreux dossiers en 2025, le succès de la mobilisation repose sur la création de partenariats avec des services de la Ville qui détiennent une grande expertise dans des domaines précis. Tout au long de l'année 2025, Élections Montréal s'est associée au Centre des mémoires montréalaises (MEM) afin de soutenir son programme Étincelle citoyenne. Dans le cadre de cette collaboration, 25 classes et des centaines d'élèves ont réalisé une activité en classe portant sur le droit de vote à Montréal, ont visité le MEM et l'exposition permanente de l'hôtel de ville. Les jeunes participantes et participants ont donc été sensibilisés à l'évolution de la Ville, au droit de vote à Montréal à travers le temps et à la place des Montréalaises et des Montréalais dans le façonnement de la ville, d'hier à aujourd'hui.

Répondre aux questions de la presse et informer la population

À titre de métropole du Québec, Montréal reçoit nécessairement une attention médiatique importante. Lors d'une élection générale montréalaise, cette attention est maintenue, voire accrue lorsque des événements extraordinaires (pensons à une pandémie ou encore des grèves importantes) se produisent en même temps que les scrutins. Compte tenu de l'intérêt médiatique pour l'élection pour le poste de mairesse ou maire de la Ville et les autres postes électifs, Élections Montréal constitue une équipe afin de gérer les relations médias et ainsi répondre aux questions des journalistes et informer la population via ce canal privilégié. En 2025, l'équipe médias d'Élections Montréal comptait deux porte-paroles.

Dans le cadre de la période électorale de 2025, Élections Montréal a fait paraître sept communiqués de presse pour annoncer les étapes cruciales du scrutin et ainsi mieux faire connaître leur déroulement. Ces communiqués ont tous été diffusés dans les plateformes spécialisées, sur le site elections.montreal.ca et auprès de plus de cent journalistes. Durant son mandat, l'équipe des relations de presse d'Élections Montréal a traité plus de 250 demandes médiatiques et a reçu 81 demandes d'entrevue. L'importance de la transparence et de la célérité en période électorale font en sorte qu'Élections Montréal a donné suite aux demandes dans les plus brefs délais possibles. Par ses interventions et canaux de communication, Élections Montréal se veut la principale source d'informations neutres et non partisans sur les élections municipales Montréalaises.

À l'instar de ses opérations électorales courantes, Élections Montréal a introduit plusieurs nouveautés dans la gestion des relations médias. D'abord, Élections Montréal a tenté d'aller au-delà des demandes d'informations traditionnelles en tenant un briefing technique une journée avant le début de la période électorale. Cette séance avait notamment comme objectifs d'informer les journalistes sur les particularités d'une élection montréalaise, offrir des statistiques sur l'opération montréalaise et établir un lien direct avec les journalistes. Afin de mieux faire connaître l'envergure des opérations et miser sur une approche la plus transparente possible, Élections Montréal a aussi offert l'accès aux journalistes à son entrepôt ainsi qu'à une simulation de vote.

3

L'arrêt de travail chez Postes Canada et la grève des transports en commun déclenchée à la fin du mois d'octobre ont forcément entraîné leur lot de questions. Il est d'ailleurs estimé que plus d'une question sur dix posées par les médias à Élections Montréal était liée à la grève chez Postes Canada. Les questions des journalistes ont permis de mieux expliquer comment les électrices et les électeurs pouvaient s'informer alors que les services postaux étaient perturbés. Certains journalistes ont informé Élections Montréal lorsque des ratés étaient observés dans la distribution des avis électoraux par les entreprises privées. Ces échanges ont permis d'identifier des problèmes et, dans la mesure du possible, de les corriger rapidement.

Connaissez-vous bien la période électorale ?

- Combien de formations politiques ont présenté des personnes candidates à l'élection générale de 2025 ?
- Plusieurs personnes se sont portées candidates en 2025. Quelle est la hausse du nombre de personnes candidates par rapport à l'élection de 2021 ?
- Combien de demandes de révision de la liste électorale ont été traitées par Élections Montréal en 2025 ? Est-ce que cela représente une hausse ou une baisse par rapport à 2021 ?
- Combien de futures électrices et futurs électeurs ont voté au *Petit bureau de vote* en 2025 ?

Les réponses à la toute fin de ce bilan !

4

Le vote et la participation électorale



4

LA PARTICIPATION ÉLECTORALE EN CHIFFRES

867

Bureaux de vote par anticipation

451

Lieux de vote le 2 novembre 2025

2 916

Personnes ont voté sur leur campus

421 115

Personnes ont voté à l'élection
de la mairesse ou du maire de la Ville

37,1%

Participation électorale

32,5%

Part des personnes votantes qui ont voté
avant le jour du scrutin

53,1 ans

Âge moyen des personnes votantes

La tenue du vote constitue certes la dernière étape de la période électorale mais elle n'est pas moins sensible et déterminante. Dans les faits, presque l'entièreté de la planification des scrutins est réalisée de manière à préparer l'accueil des électrices et des électeurs dans les lieux du scrutin. Décisif pour la Ville et sa gouvernance, l'exercice du droit de vote donne aussi des indications importantes sur l'état de la participation citoyenne. Ce chapitre porte sur le déroulement du vote dans le cadre de l'élection générale du 2 novembre 2025 ainsi que sur la participation électorale.

En 2025, le vote anticipé s'est déroulé sur six jours. Le vote étudiant et le vote au bureau du président d'élection ont eu lieu les 24, 27, 29 et 30 octobre. Ces modalités de vote ont été entrecoupées par les votes à domicile et itinérants le 25 octobre ainsi que par le vote par anticipation, le dimanche 26 octobre. Enfin, la journée officielle du scrutin était le dimanche 2 novembre, à l'instar des autres élections québécoises. Dans l'ensemble, ces opérations se sont déroulées normalement. L'affluence des électrices et des électeurs au vote par anticipation a rappelé l'intérêt constant de plusieurs Montréalais(es) à accomplir leur devoir citoyen sans attendre la journée officielle du scrutin.

En 2025, la participation électorale a été de 37,1%, soit un nouveau recul du devoir citoyen. Dans ce chapitre, Élections Montréal examine la participation dans les districts et par âge. Les données laissent entrevoir la poursuite du renouvellement d'une génération participative par d'autres générations qui ont, jusqu'à présent, moins voté lors d'élections municipales. En somme, les prochaines pages de ce document permettent d'en apprendre davantage sur le vote et les particularités de la participation montréalaise en 2025. Ce chapitre décrit notamment les éléments suivants :

- Le vote anticipé s'est déroulé sur six jours.
- En 2025, l'âge moyen des votantes et votants a été de 53,1 ans, soit un rajeunissement de 1,2 an par rapport au scrutin de 2021.
- La participation électorale dans la Ville de Montréal s'inscrit généralement dans la moyenne de la participation des régions administratives de la région métropolitaine et des très grandes villes canadiennes.
- Quelque 421 000 personnes ont voté en 2025, soit quelque 4 000 de moins qu'en 2021.

- Le projet pilote de vote étudiant a permis d'accueillir quelque 2 900 votantes et votants dans les seize établissements d'enseignement où il a été offert.
- L'examen de la participation électorale dans les districts montre un élargissement du fossé entre les districts les plus et les moins participatifs.
- L'analyse de la participation en fonction de l'âge dévoile une avancée du vote chez les jeunes et une diminution chez les autres groupes d'âge, dont les personnes âgées.
- En 2025, l'abstention a globalement gagné du terrain. Pour une première fois depuis que l'analyse en est faite par Élections Montréal, elle est majoritaire à tout âge.

Des bureaux de vote montréalais sur les campus

Lors de l'assemblée du conseil municipal de mai 2025, les personnes élues ont donné leur aval à la réalisation de trois projets pilotes importants. Un de ces projets prévoyait le déploiement de bureaux de vote dans les cégeps et universités afin d'y desservir la population étudiante et leur personnel. À l'instar d'une pratique bien établie lors de scrutins fédéraux et provinciaux, l'initiative rendait possible l'installation de bureaux de vote dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour y desservir les Montréalaises et Montréalais qui les fréquentent. En vertu des encadrements de ce projet pilote, les établissements d'enseignement visés comptaient une population étudiante d'au moins 4 000 personnes. Compte tenu de la mission d'Élections Montréal, les électrices et électeurs concerné(e)s par ce vote étaient celles et ceux déjà inscrit(e)s sur la liste électorale montréalaise.

LES 16 ÉTABLISSEMENTS MONTRÉLAIS DESSERVIS PAR LE VOTE ÉTUDIANT

Cégeps et collèges	Universités
Collège Ahuntsic	École de technologie supérieure (ETS)
Collège de Bois-de-Boulogne	HEC Montréal
Collège Dawson	Polytechnique Montréal
Collège LaSalle	Université Concordia
Collège de Maisonneuve	Université de Montréal
Cégep Marie-Victorin	Université du Québec à Montréal (UQAM)
Cégep de Saint-Laurent	Université McGill
Cégep Vanier	
Cégep du Vieux-Montréal	

4

Le vote étudiant s'est déroulé sur quatre jours : les vendredi 24 octobre, lundi 27 octobre, mardi 28 octobre et mercredi 29 octobre. Variable d'un établissement à un autre, l'horaire des bureaux de vote étudiant a été établi en fonction de la population étudiante, la fréquentation des établissements et la disponibilité des meilleurs lieux où tenir le vote. Le matin du 24 octobre, l'ouverture des bureaux de vote marquait le début d'une période de sept jours où la population montréalaise était invitée aux urnes.

Afin d'accueillir les électrices et les électeurs qui ont exercé leur suffrage dans une toute nouvelle modalité de vote, Élections Montréal a déployé 41 bureaux de vote dans 19 endroits compris dans les cégeps et universités concernés. Pour assurer ces opérations, un peu plus de 200 membres du personnel ont été formés et affectés au vote. Au total, 2 916 personnes ont voté dans l'un des lieux du scrutin étudiant. Parmi les lieux de vote opérant en milieu universitaire, ce sont les bureaux de vote de l'Université de Montréal qui ont connu la plus grande affluence. En milieu collégial, ce sont les bureaux de vote du Cégep du Vieux-Montréal qui ont vu le plus grand nombre de personnes marquer leurs bulletins de vote.

Les quelque 2 900 personnes qui ont exercé leur droit de vote dans les établissements où le vote étudiant a été offert représentent 0,7% de tous les votant(e)s de l'élection générale de 2025. Étudiant(e)s ou membres du personnel des établissements d'enseignement, les votant(e)s de cette modalité de vote avaient en moyenne 32,7 ans, soit une moyenne naturellement inférieure à celle enregistrée dans les autres modalités de l'élection générale. Dans l'ensemble, le vote des électrices et des électeurs s'est déroulé normalement, facilitant l'implantation de la technologie nécessaire à la tenue d'un scrutin où un bureau de vote devait être en mesure d'imprimer les bulletins de vote de tout électeur montréalais, peu importe son district électoral.



Photo : Sarah Latulippe

Le retour du vote au bureau du président d'élection

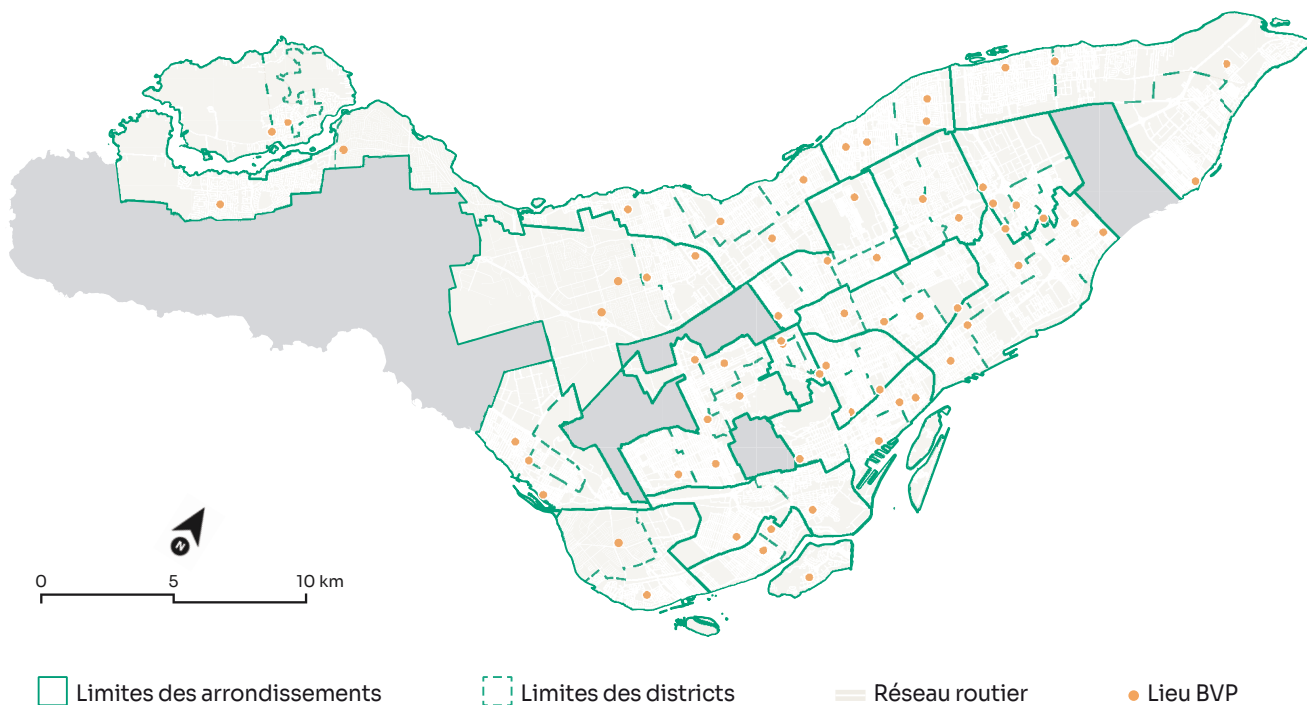
L'adhésion aux projets pilotes permet de tester de nouvelles modalités et contribue à l'évolution des pratiques. Par exemple, lors des élections générales de 2013 et 2017, Élections Montréal a offert le vote au bureau du président (BVP), une modalité alors encadrée par un projet pilote. Ce précédent et la volonté de la Ville de Montréal et d'autres municipalités à offrir davantage de journées de vote ont sans doute contribué à faire du vote au bureau du président une modalité qui est aujourd'hui pleinement encadrée par la loi. Après avoir été suspendu en 2021 en raison de conditions d'application très difficiles dans un contexte pandémique, Élections Montréal a pu offrir sans entrave le vote au bureau du président les vendredi 24 octobre, lundi 27 octobre, mardi 28 octobre et mercredi 29 octobre.

Lors des élections générales de 2013 et 2017, Élections Montréal a constaté l'intérêt de plusieurs électrices et électeurs à exercer leur devoir citoyen à un autre moment que la jour du scrutin ou même que la journée du vote par anticipation. En 2013 et 2017, entre 25 000 et 30 000 personnes ont voté dans les bureaux de vote du président d'élection. Dans une optique de croissance de la popularité du vote anticipé, Élections Montréal a augmenté ses effectifs en vue du retour de cette modalité de vote en 2025. Durant les quatre jours de ce vote, quelque 800 employé(e)s ont ainsi accueilli les électrices et les électeurs dans les 190 bureaux de vote et 74 lieux du scrutin, une bonification substantielle par rapport à 2017. Globalement, cette desserte s'est avérée adéquate afin d'accueillir les votant(e)s et ainsi les servir dans des délais convenables.

Dans le cadre de l'élection générale de 2025, plus de 31 000 personnes ont voté au bureau de vote du président d'élection. Cette participation (2,72%) est équivalente à celle mesurée en 2013 et légèrement supérieure à celle de 2017 (2,3%). Dans les arrondissements d'Anjou et d'Outremont, la participation des électrices et des électeurs a été respectivement de 4 et 5,7%, les plus hauts niveaux observés dans la Ville de Montréal. L'âge moyen des votant(e)s du BVP de 2025 a été de 57,8 ans.

4

LIEUX DES BUREAUX DE VOTE DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION. 24, 27, 28 ET 29 OCTOBRE 2025



Un vote plus flexible dans les résidences et à domicile

Le vote sur demande à domicile a connu une évolution tout aussi intéressante que le vote au bureau du président d'élection au cours des dernières années. D'abord introduit à Montréal par l'intermédiaire d'un projet pilote en 2013, et répété selon la même formule en 2017, le vote à domicile a été inséré formellement dans la loi à l'approche de l'élection générale de 2025. Grâce à cette évolution de la LERM, Élections Montréal a pu rapidement annoncer aux électrices et électeurs que toute personne incapable de se déplacer pour un motif de santé pourrait demander qu'une équipe d'Élections Montréal se rende à son domicile le samedi 25 octobre. Suspendue en raison de la pandémie de COVID-19, cette modalité a donc remplacé le vote par correspondance comme modalité de vote à domicile. L'accompagnement personnalisé d'une clientèle souvent vulnérable s'est avéré, une nouvelle fois, une expérience bénéfique et contribuant à l'accessibilité du vote.

Durant la période prévue à cet effet, Élections Montréal a reçu quelque 500 demandes provenant d'électrices et d'électeurs habitant dans une maison ou un appartement privé et souhaitant voter à domicile. Environ 900 autres demandes émanaient d'électrices et d'électeurs hébergé(e)s dans un établissement reconnu où des soins sont offerts. Ces nombres importants confirment, une fois de plus, la pertinence du vote à domicile (ou à la chambre). Le fait de déplacer du personnel d'Élections Montréal auprès des électrices et des électeurs a facilité l'assistance à ces derniers et a même contribué à la validité du vote par rapport à l'expérience de vote par correspondance quatre ans auparavant.

Les législateurs québécois ont aussi fait évoluer les encadrements électoraux de manière très positive en permettant au président d'élection d'installer des bureaux de vote dans les aires communes de résidences reconnues de personnes âgées à des heures adaptées. Nommée « vote itinérant », cette modalité de vote effective lors de scrutins fédéraux et provinciaux permet à Élections Montréal de desservir de nombreux électrices et électeurs en installant un bureau de vote à même une aire commune de leur milieu de vie. Soixante-seize lieux comptant au moins 100 personnes inscrites sur la liste électorale ont ainsi été desservis le samedi 25 octobre selon un horaire prédéterminé. Durant cette journée, les équipes d'Élections Montréal se sont aussi rendues dans des résidences de plus petite taille pour rencontrer, à leur chambre, les électrices et électeurs incapables de se déplacer.

Environ 450 membres du personnel ont pris part aux opérations de vote à domicile ou dans les milieux de vie en 2025. Ce sont autant de personnes convaincues de l'importance du vote du plus grand nombre de Montréalaises et Montréalais et de l'accessibilité universelle. Au total, quelque 7 700 personnes ont voté à leur domicile ou dans une résidence pour personnes âgées, ce qui représente 1,8 % de tous les votant(e)s de l'élection et un peu moins de 0,7 % de l'électorat. L'âge moyen des votant(e)s de cette modalité s'adressant souvent à des personnes qui ont une mobilité réduite a été de 81,3 ans.

LA PROGRESSION DU VOTE DANS LES MILIEUX DE VIE

	2017	2025
Nombre de personnes qui ont voté à leur domicile ou dans une résidence pour aîné(e)s	2 233	7 711
Part de tous les votant(e)s	0,46 %	1,83 %

Le vote par anticipation : une popularité indéniable et des heures à bonifier

Lors de l'élection générale de 2021, une décision spéciale avait permis à Élections Montréal de tenir le vote par anticipation sur deux journées pleines de week-end, de 9 h 30 à 20 h. Élections Montréal avait alors constaté l'intérêt de nombreux Montréalais(es) afin d'exercer leur droit de vote tôt en début de journée. La fin de la pandémie de COVID-19 et des exceptions découlant de celle-ci ont toutefois entraîné un retour aux encadrements habituels. En vertu de la loi applicable à l'ensemble des municipalités, le vote par anticipation s'est déroulé de midi à 20 h, le dimanche 26 octobre.

LE VOTE PAR ANTICIPATION ET SON AFFLUENCE

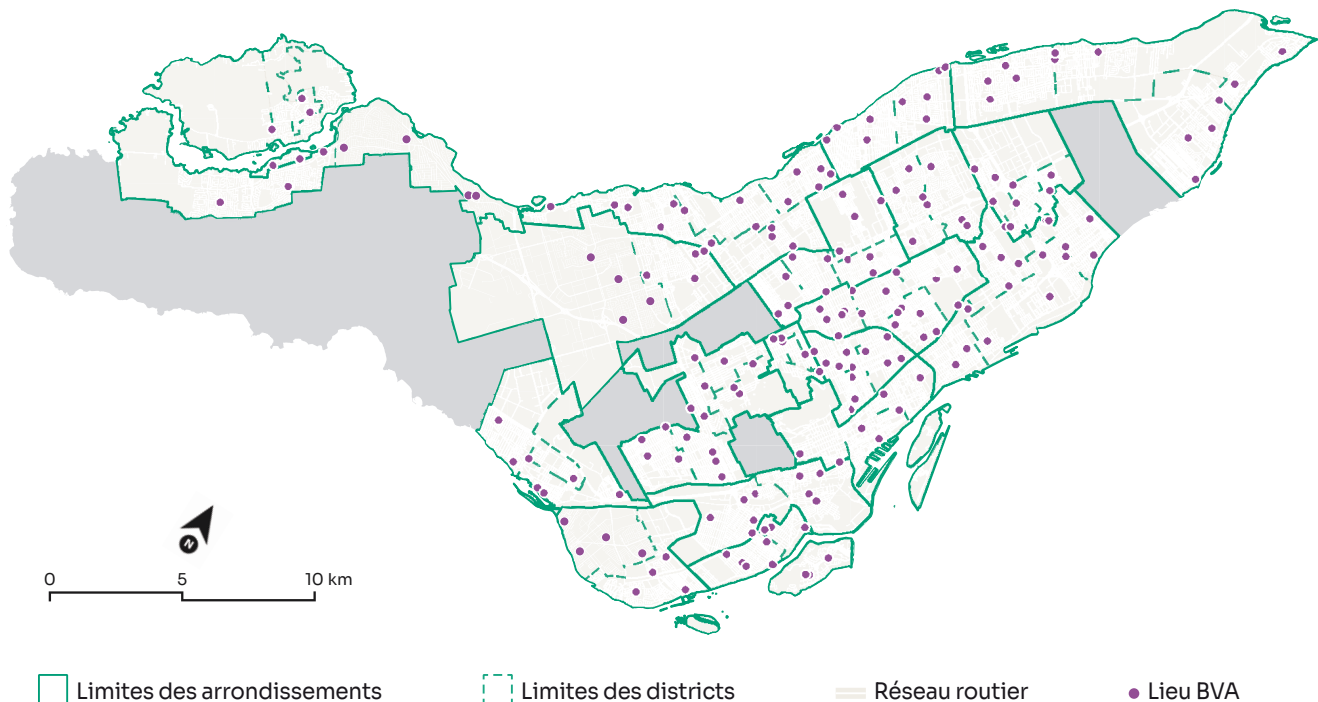
Année	2013	2017	2021	2025
Journées et heures	Dimanche, midi à 20 h	Dimanche, midi à 20 h	Samedi et dimanche, 9 h 30 à 20 h	Dimanche, midi à 20 h
Nombre de lieux	103	104	242	204
Nombre de bureaux de vote	677	668	690	867
Part des votant(e)s qui ont opté pour le vote par anticipation	11,2%	13,2%	33,4%	22,6%
Participation électorale	4,9%	5,6%	12,8%	8,4%

L'intérêt des électrices et des électeurs et leur déplacement vers les modalités de vote anticipé ont notamment amené Élections Montréal à bonifié ses services au fil du temps. En ce sens, le 26 octobre 2025, un effectif de quelque 3 000 employé(e)s a été déployé dans les 867 bureaux de vote et 204 lieux de scrutin à travers la ville. Avant même l'ouverture des portes à plusieurs endroits, de nombreuses personnes étaient déjà en file pour voter. En dépit de cette desserte importante, des électrices et des électeurs ont dû patienter avant de voter, surtout en première moitié de journée.

Au terme de la journée de vote par anticipation, la participation électorale a été de 8,4%. Additionnée aux autres modalités de vote anticipé, cette participation est similaire à celle du vote par anticipation de l'élection de 2021. À l'échelle de l'arrondissement, les bureaux de vote par anticipation des arrondissements d'Anjou, du Plateau-Mont-Royal, de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève, d'Outremont,

de Rosemont—La Petite-Patrie et de Verdun ont été particulièrement occupés, produisant une participation électorale supérieure à 10 %. À travers la ville, l'âge moyen des votant(e)s par anticipation de 2025 a été de 57,4 ans, montrant un profil plus âgé que la moyenne, tout comme lors du vote au bureau du président d'élection. L'affluence observée dans les bureaux de vote par anticipation a permis d'émettre des constats. Il est de plus en plus une évidence que l'amélioration des services lors du vote par anticipation passe par une modification de la loi afin de permettre l'ouverture des bureaux de vote le matin, à l'instar des scrutins provinciaux et fédéraux. Élections Montréal poursuivra ses représentations auprès des autorités provinciales d'autant plus que d'autres grandes villes québécoises ont aussi connu une forte affluence lors du vote par anticipation en 2025.

LIEUX DES BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION. 26 OCTOBRE 2025



Bien qu'elle semble naturellement s'imposer, l'augmentation des ressources pour assurer la tenue du vote par anticipation est toutefois une question délicate. Le déplacement du vote en amont de la journée du scrutin ne diminue pas de façon proportionnelle les effectifs nécessaires la journée du scrutin. L'accroissement constant des besoins en personnel dans un contexte de rareté relative de la main-d'œuvre représente un enjeu et pourrait entraîner une augmentation des ressources nécessaires au dépouillement du vote.

Pour l'heure, Élections Montréal tente d'optimiser, dans le cadre budgétaire qui lui est propre, l'usage des ressources en tenant compte de l'évolution des habitudes des votantes et votants et des contraintes de la loi.



Sondage de sortie des urnes

L'expérience de vote dans les lieux de scrutin

L'enquête d'opinion menée en collaboration avec la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes a permis de mesurer l'expérience et l'appréciation des votantes et votants dans les lieux de scrutin. Dans cette enquête, Élections Montréal a notamment cherché à mieux connaître le temps nécessaire pour exercer le droit de vote.

Les résultats de l'enquête indiquent que près de trois quarts des personnes répondantes qui se sont exprimées sur la question ont indiqué avoir mis moins de 10 minutes pour se rendre à leur lieu de scrutin. Une fois sur place, 60 % ont affirmé avoir attendu moins de 15 minutes pour voter. Dix-neuf pour cents des personnes ont, pour leur part, répondu avoir attendu entre 30 et 45 minutes afin de déposer leurs bulletins de vote dans l'urne et 6 % des répondant(e)s ont indiqué avoir attendu entre 45 et 60 minutes pour le faire.

Pour tirer des conclusions sur la satisfaction, il est utile de comparer ces temps d'attente à ceux que les votant(e)s jugent acceptable. Selon les résultats de l'étude, le temps d'attente acceptable médian est de 15 à 30 minutes. Plus précisément, 31 % des personnes estiment que le temps d'attente acceptable afin de voter est de 15 minutes ou moins. Dix-neuf pour cents considèrent que le temps maximal devrait plutôt se situer entre 30 et 60 minutes. Naturellement, peu de personnes (6 %) ont jugé qu'il serait acceptable d'attendre plus d'une heure pour voter.

Sur les autres questions liées à l'expérience des gens dans les lieux de scrutin, les résultats démontrent une appréciation assez positive. Par exemple, trois quarts des personnes ont estimé que leur bureau de vote était pleinement accessible. Par ailleurs, neuf personnes sur dix ont dit être plutôt ou entièrement d'avis que le personnel d'Élections Montréal avaient été courtois et serviable.

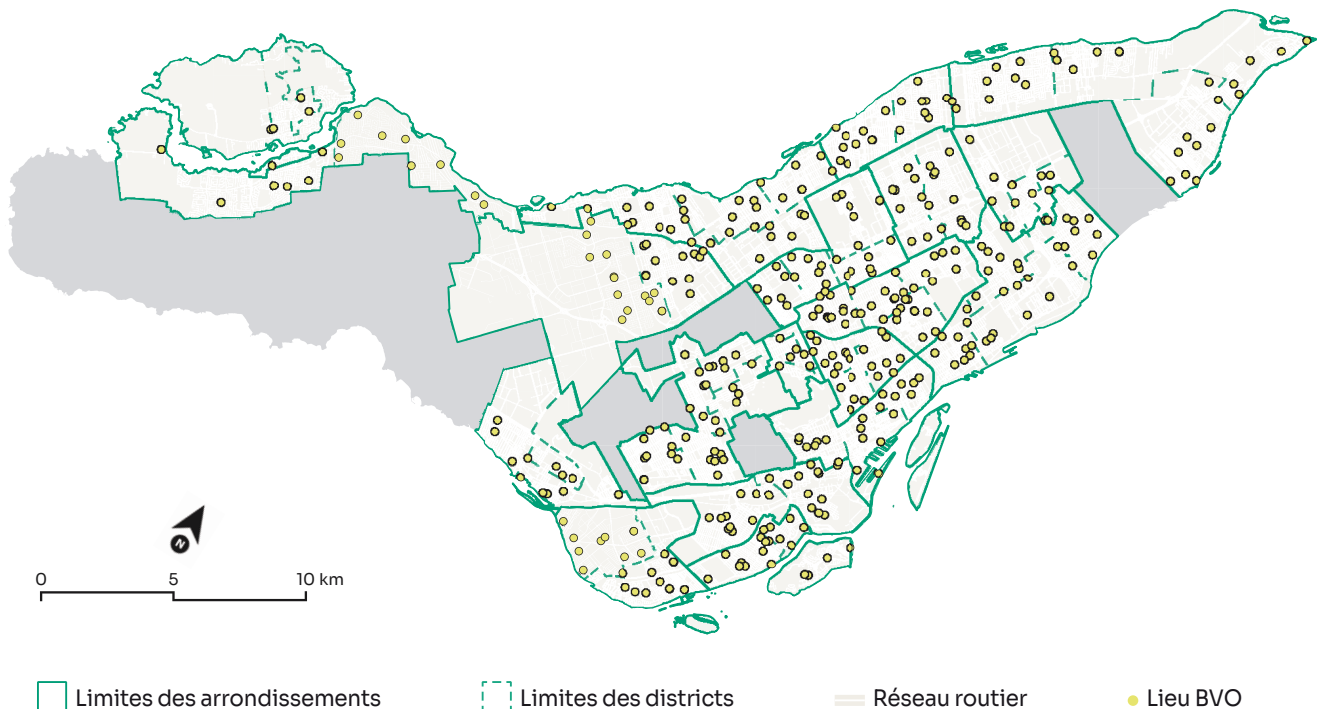
4

La journée officielle du scrutin : une participation électorale modeste

S'il est vrai qu'une forte proportion d'électrices et d'électeurs votent dorénavant avant la journée officielle du scrutin, cette journée conserve tout de même un statut particulier. Afin d'assurer son succès, Élections Montréal a mobilisé quelque 8 300 employé(e)s au travers de ses 451 lieux de scrutin. Dès 10 h, le 2 novembre 2025, le personnel d'Élections Montréal était prêt à accueillir les gens dans les 2 623 bureaux de vote. Cette grande journée de démocratie municipale s'est déroulée normalement bien que les services de transport en commun aient été intermittents en raison d'une grève.

Le 2 novembre 2025, un peu plus de 284 000 personnes se sont déplacées pour glisser leurs bulletins de vote dans l'urne, ce qui représente trois fois plus d'électrices et d'électeurs que lors du vote par anticipation et une participation électorale de 25%. Dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont—La Petite-Patrie, c'est un tiers de tout l'électorat qui s'est présenté aux urnes cette journée.

LIEUX DES BUREAUX DE VOTE LE JOUR DU SCRUTIN. 2 NOVEMBRE 2025



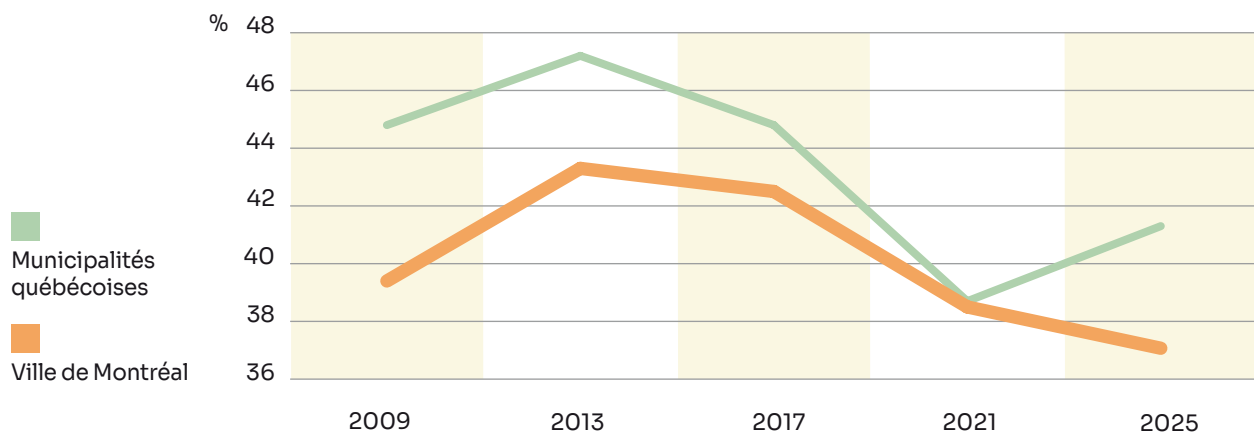
En contrepartie, dans les arrondissements de LaSalle, Saint-Laurent, Pierrefonds-Roxboro et Montréal-Nord, la proportion de votant(e)s par rapport à l'électorat a été inférieure à une personne sur cinq. À l'échelle de la Ville de Montréal, les électrices et les électeurs qui ont exprimé leur suffrage la journée du scrutin avaient en moyenne 50,5 ans, soit une moyenne beaucoup plus jeune que les gens ayant voté par anticipation. Globalement, les votant(e)s de l'élection générale de 2025 avaient 1,2 an de moins que ceux du scrutin précédent.

Portrait général et premières nuances d'un recul de la participation

Lors de l'élection générale du 2 novembre 2025, le taux de participation s'est arrêté à 37,07% (421 115 votant(e)s). Quatre ans plus tôt, la proportion d'électrices et d'électeurs qui avait déposé un bulletin de vote dans l'urne était de 38,32% (425 766 votant(e)s). Cette évolution représente ainsi un léger recul de 1,25 point et une troisième progression consécutive de l'abstention depuis 2013.

Nécessairement, la faiblesse de la participation électorale soulève plusieurs questionnements et constitue une source de préoccupation. Lors des dernières élections générales, Élections Montréal a examiné l'enjeu de la participation électorale afin de mieux comprendre son évolution et adopter des stratégies conséquentes.

PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES ENTRE 2009 ET 2025



Le 2 novembre 2025, des élections municipales ont eu lieu partout au Québec. Selon les données ministérielles, 7 835 personnes ont été élues cette journée, d'un bout à l'autre de la province. Dans ces courses québécoises, la participation électorale a été de 41,3 %, signifiant un retour de la croissance globale de la participation municipale. D'une région à l'autre, les agglomérations montréalaises (37,6 %) figurent au bas de la liste en matière de participation avec les régions de Laval (31,1 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (37,3 %)². S'il est vrai que la participation pour la Ville de Montréal est chétive, elle s'inscrit toutefois dans des niveaux semblables aux autres grandes villes canadiennes.

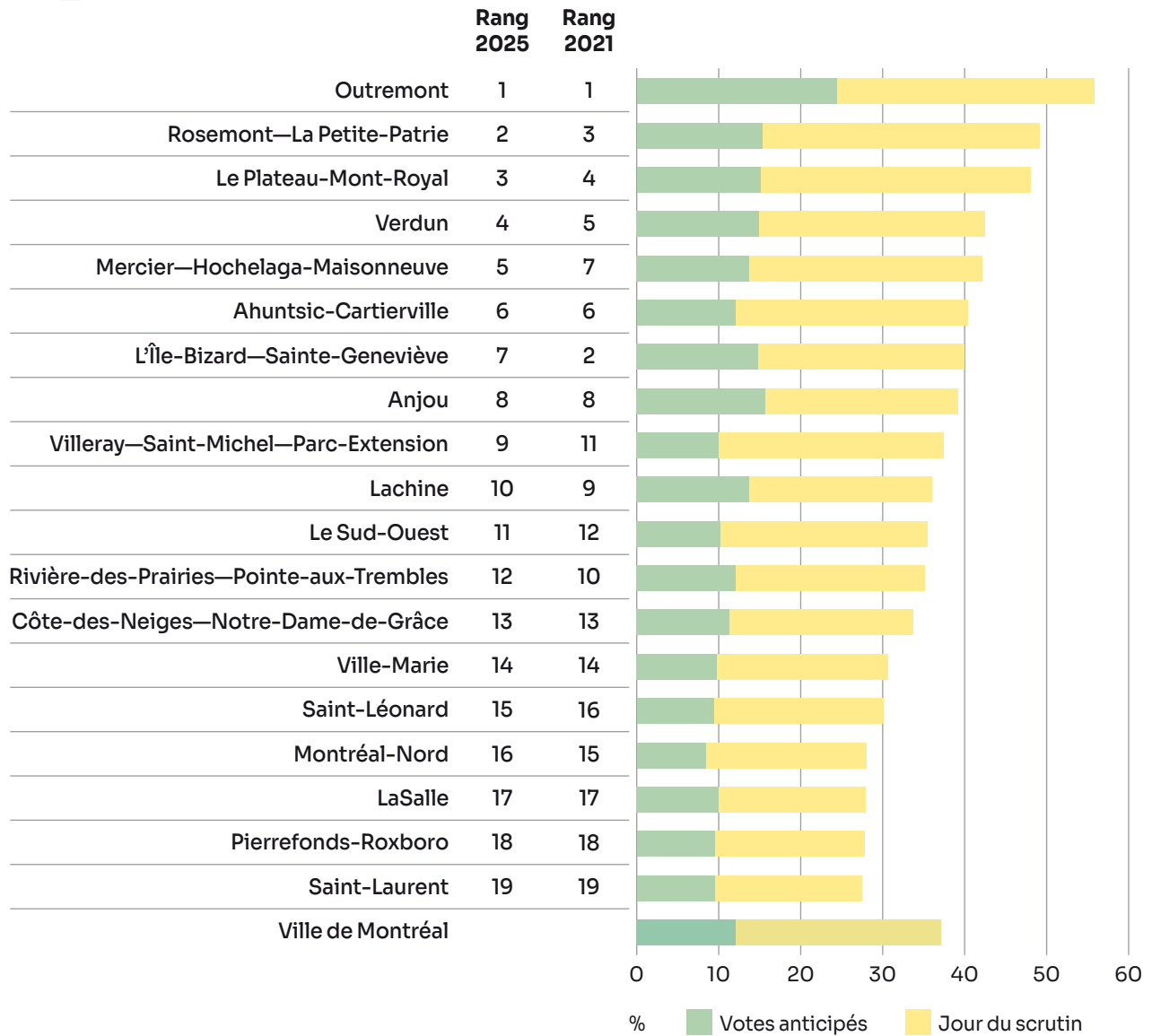
Globalement, la participation électorale à Montréal a connu un léger recul en 2025. Dans neuf des 19 arrondissements, la participation n'a que légèrement évolué entre 2021 et 2025. Une certaine constance s'observe aussi au niveau du positionnement (du plus au moins participatif) des arrondissements les uns par rapport aux autres. Mais des nuances apparaissent lorsque l'analyse se raffine. Huit des 19 arrondissements montréalais ont connu un repli de la participation variant de 2,1 à 9,1 points. Le recul le plus important a été mesuré dans l'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève.

Dans des arrondissements où l'abstention est généralement importante, la participation a connu un repli notable. Cette situation est le cas des arrondissements de Saint-Léonard (-2,5 points), LaSalle (-2,9 points), Pierrefonds-Roxboro (-3,8 points) et Montréal-Nord (-5,6 points). Au final, ces reculs cumulés ont pesé dans la balance de la participation montréalaise malgré la croissance modeste dans les arrondissements de plus grande taille tels Le Sud-Ouest (+0,4 point), Mercier—Hochelaga-Maisonneuve (+0,6 point) et Le Plateau-Mont-Royal (+3,1 points).

2 Voir Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2022, 16 avril). *Données relatives aux élections générales municipales de 2025. Compilation et traitement statistique.* https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/elections/RAP_elections_municipales_2025.pdf

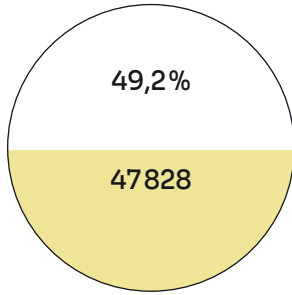
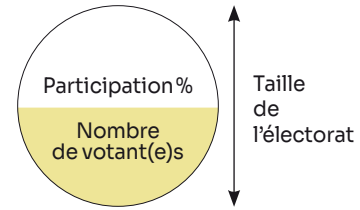
4

PARTICIPATION ET RANG DES ARRONDISSEMENTS. ÉLECTION GÉNÉRALE 2025

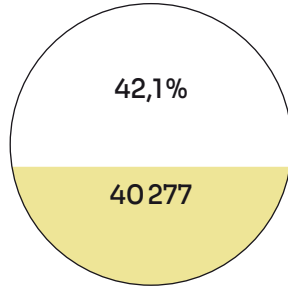


4

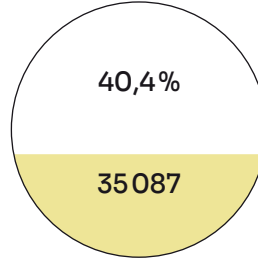
LE TAUX DE PARTICIPATION ET LE NOMBRE DE VOTANTS DANS LES ARRONDISSEMENTS



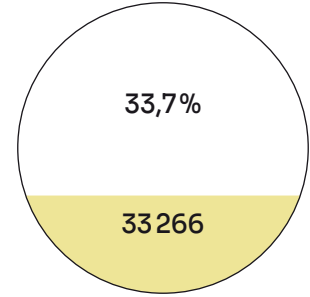
Rosemont—
La Petite-Patrie



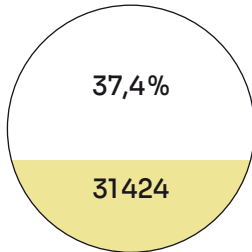
Mercier—
Hochelaga-Maisonneuve



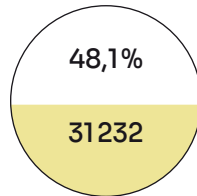
Ahuntsic-Cartierville



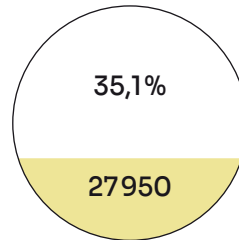
Côte-des-Neiges—
Notre-Dame-de-Grâce



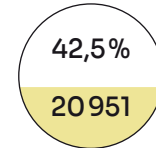
Villeray—Saint-Michel—
Parc-Extension



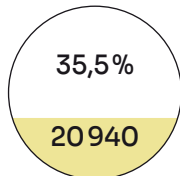
Le Plateau-Mont-Royal



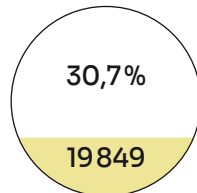
Rivière-des-Prairies—
Pointe-aux-Trembles



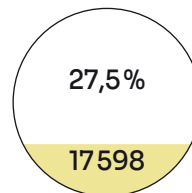
Verdun



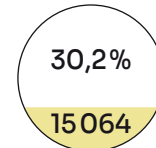
Le Sud-Ouest



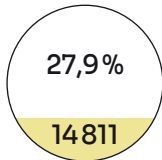
Ville-Marie



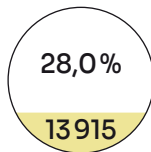
Saint-Laurent



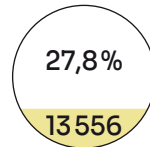
Saint-Léonard



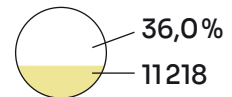
LaSalle



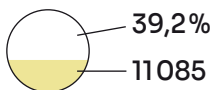
Montréal-Nord



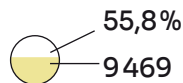
Pierrefonds-Roxboro



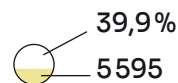
Lachine



Anjou



Outremont



L'Île-Bizard—
Sainte-Geneviève

L'évolution de la participation et ses inégalités entre les quartiers montréalais

Malgré une croissance de l'électorat de près de 25 000 personnes, quelque 4 000 personnes de moins ont voté en 2025 par rapport à quatre ans auparavant. Compte tenu de la taille et de la grande diversité des réalités à l'intérieur de la Ville de Montréal, il est utile d'examiner l'évolution de la participation avec plus de précision. Cet examen montre évidemment un recul assez généralisé de la participation, mais il permet aussi de constater que l'abstention semble suivre une certaine trajectoire, que celle-ci s'accroît de manière concentrée ou soudaine à certains endroits et qu'elle s'accroît dans certains lieux.

À l'échelle de la Ville, la participation électorale a reculé pour une troisième fois consécutive depuis 2013. Cette baisse continue et progressive de quelques points a notamment été observée dans 29 des 58 districts de la Ville. D'un point de vue historique, le niveau de participation de 2025 enregistré dans 41 districts a été le plus faible des quatre dernières élections générales. Le recul progressif de la participation est parfois marqué. En effet, dans neuf cas, la baisse entre 2013 et 2025 représente une perte lente mais cumulée d'au moins dix points.

Entre 2021 et 2025, un recul participatif a été mesuré dans 42 districts de la Ville. Dans certains arrondissements, ce sont tous les districts qui ont connu un repli. Plus particulièrement, l'avancée de l'abstention a été observée dans tous les districts des arrondissements de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève, Lachine, LaSalle, Montréal-Nord, Pierrefonds-Roxboro, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent et Saint-Léonard. Dans 12 districts où un recul a été observé, la baisse a été égale ou supérieure à 5 points. Dans certains cas, ce recul a même été observé dans des arrondissements les moins participatifs de la Ville. Au sortir de l'élection de 2025, la Ville comptait une quinzaine de districts où la participation était d'environ une personne sur trois et sept districts où elle était d'à peine une personne sur quatre.

Dans un cas particulier, le repli de la participation a été soudain. Dans les quatre districts de l'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève, le recul a varié entre 7,4 et 10,1 points. Malgré cette

diminution, trois districts de l'Île-Bizard sont demeurés toutefois plus participatifs que la moyenne montréalaise. Dans le district de Sainte-Geneviève, la participation s'est arrêtée à 27,9 %, contre 46,5 % dans le district de Denis-Benjamin-Viger.

Les gains de l'abstention et l'accélération de celle-ci à certains endroits constituent un aspect important de la participation électorale en 2025. En effet, malgré une progression négative, 14 districts de la Ville ont connu une augmentation de la participation. Cette hausse par rapport à 2021 varie de fractions à un peu plus de cinq points. Dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont—La Petite-Patrie, la plupart des districts ont enregistré une croissance du vote. En contrepartie, l'amplitude de la hausse de la participation a été plus limitée et répartie que les baisses. Élément important de la progression de la participation : le vote a connu une variation positive dans les districts qui sont généralement plus participatifs que la moyenne montréalaise. Cette évolution laisse entrevoir un écart participatif croissant entre les districts montréalais.

La participation et les grandes variables démographiques

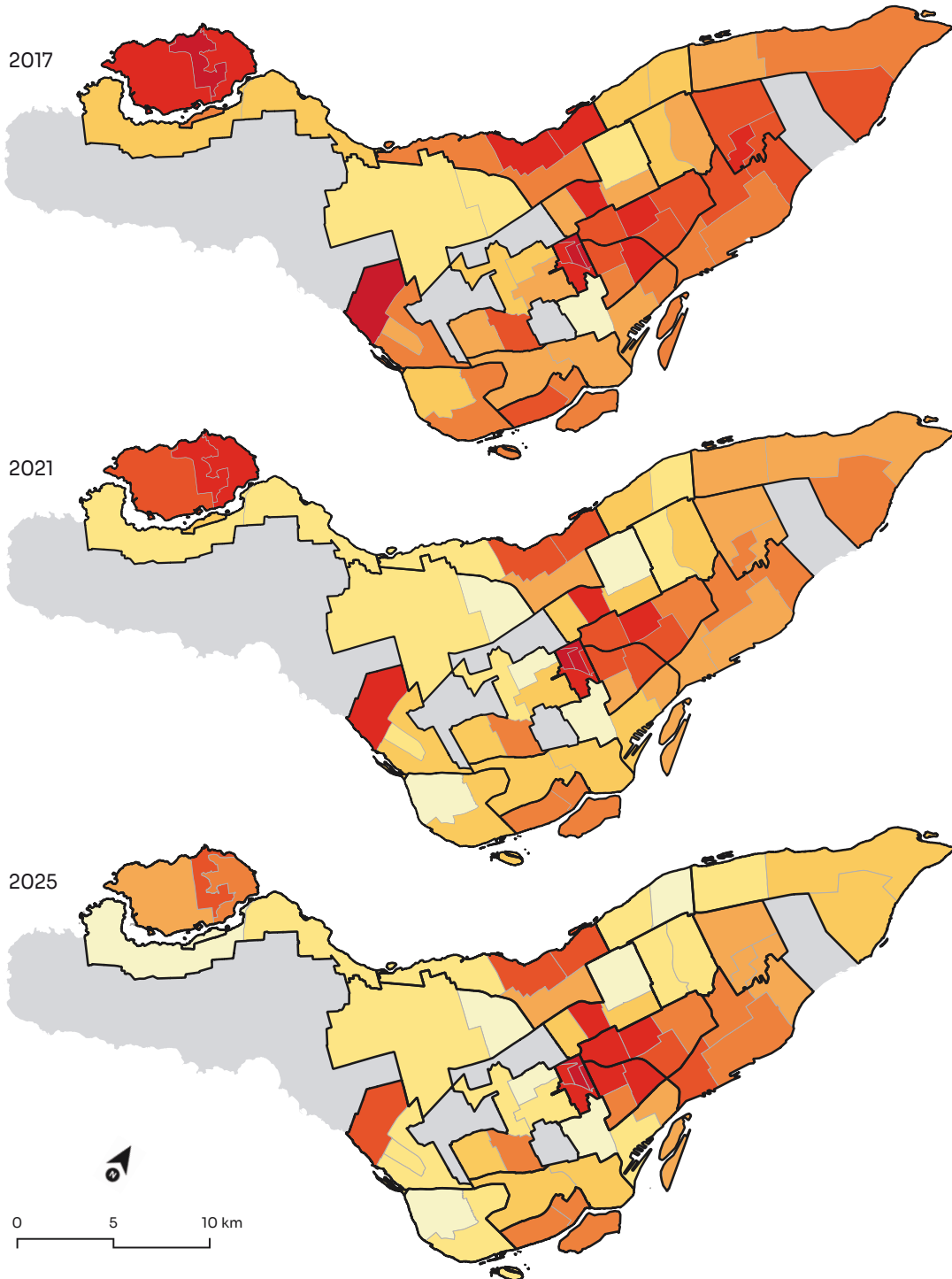
La liste électorale comporte des renseignements personnels sur le sexe et l'âge des électrices et des électeurs. Au terme de l'élection générale du 2 novembre 2025, Élections Montréal a fait une compilation la plus exhaustive possible de ces informations afin de mieux comprendre l'évolution de la participation³. Cet exercice est utile et permet d'en apprendre davantage sur les personnes qui se sont présentées aux urnes et celles qui se sont abstenues.

Les bilans des élections générales de 2017 et 2021 ont montré que les Montréalaises sont légèrement plus participatives que les Montréalais. Le scrutin de 2025 s'inscrit dans cette même tendance alors que le taux de participation a été de 37,5 % chez les femmes et de 35,4 % chez les hommes. Dans les faits, l'écart global entre les deux groupes en points est resté identique à celui de 2021, bien que la participation globale ait reculé. À travers les arrondissements, la seule exception est l'arrondissement de Ville-Marie, où le taux de participation des hommes dépasse celui des femmes.

³ Plusieurs des données analysées dans ce bilan proviennent des relevés de participation qui ont été récupérés des secrétaires de bureau de vote. Ces données représentent 98,3 % du nombre total de votant(e)s à l'élection générale de 2025.

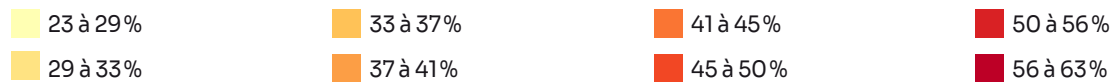
4

LE TAUX DE PARTICIPATION DANS LES DISTRICTS ÉLECTORAUX MONTRÉALAIS. 2017, 2021 ET 2025.

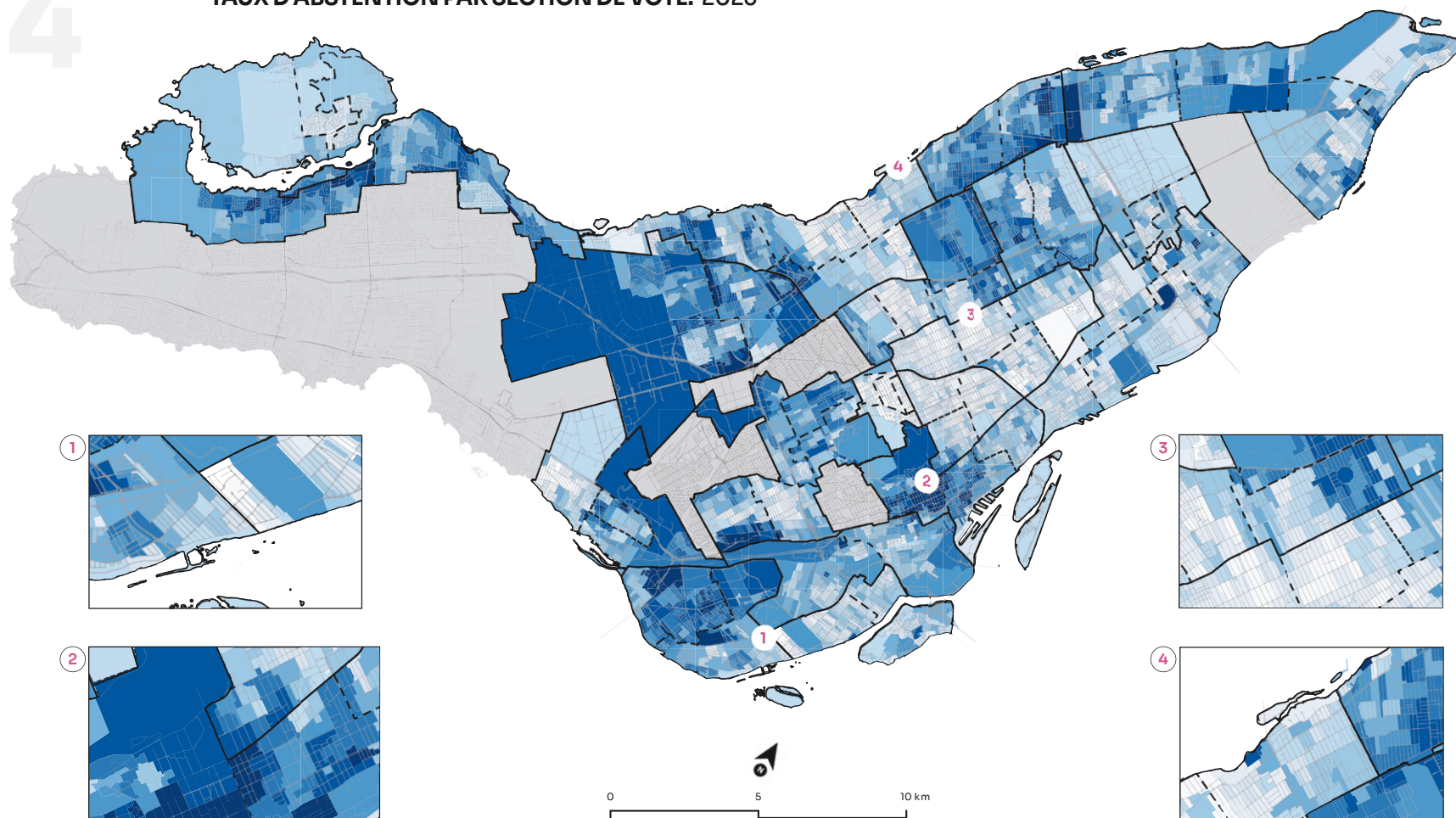


□ Limites des arrondissements □ Limites des districts électoraux

Taux de participation par district

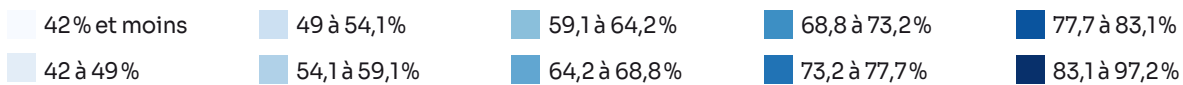


TAUX D'ABSTENTION PAR SECTION DE VOTE. 2025



Limites des arrondissements
 Limites des districts
 Réseau routier

Taux d'abstention*



* Cette carte a été élaborée à l'aide de 98,3% des données disponibles.

Bien qu'elle n'atteigne pas un ratio d'une personne sur deux, la force relative de la participation féminine est appréciable. Les arrondissements d'Outremont, du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont—La Petite-Patrie sont à la fois ceux où l'écart entre les hommes et les femmes est le plus grand et où le taux de participation a été le plus élevée en 2025. Ainsi, il est possible d'affirmer que l'assiduité féminine alimente positivement la participation globale.

LE TAUX DE PARTICIPATION ÉLECTORALE PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE

Groupe d'âge	Femmes	Hommes
18-24 ans	27%	22,6%
25-34 ans	31%	27,6%
35-44 ans	36,3%	34,5%
45-54 ans	38,4%	36,9%
55-64 ans	40,7%	38%
65 ans et +	42,7%	43,3%
Tous les âges	37,5%	35,4%

Les derniers bilans d'Élections Montréal ont largement examiné la question de l'âge et de la participation électorale. Ces documents ont illustré la manière dont le taux de participation progressait en fonction de l'âge jusqu'à un certain niveau et diminuait ensuite rapidement chez les personnes âgées très avancées en âge. Les derniers bilans d'Élections Montréal ont aussi porté une attention particulière à la sous-représentation des jeunes en raison d'une très forte abstention, notamment dans certains arrondissements. Les résultats de l'élection générale de 2025 montrent une évolution particulière de la participation montréalaise.

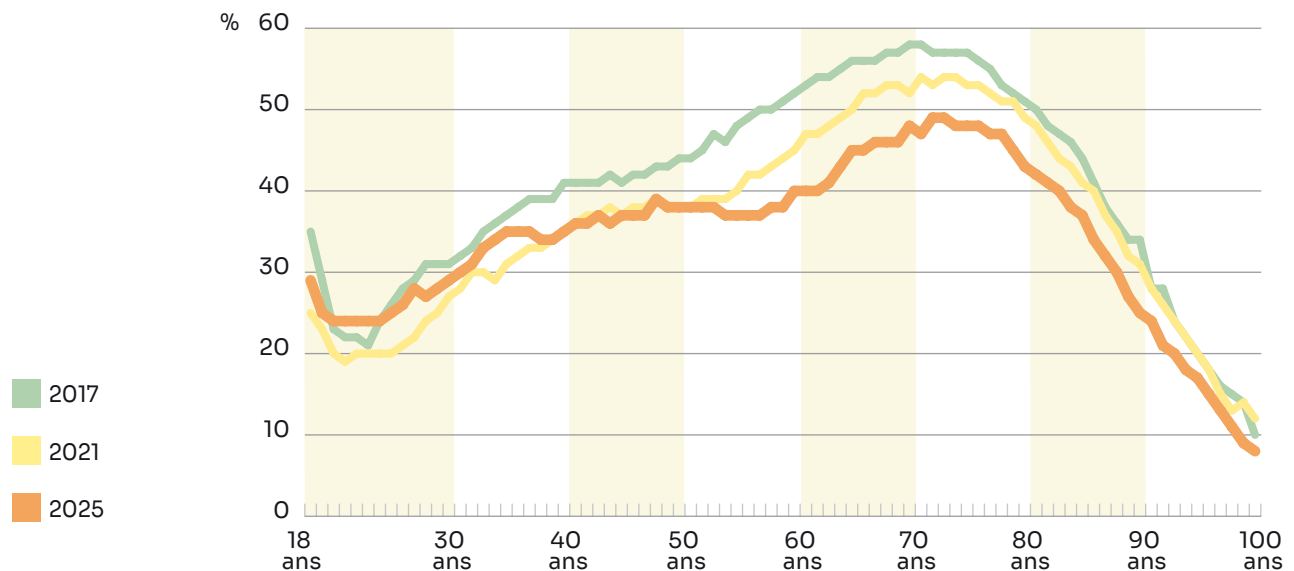
Bien que la variation de la participation en fonction de l'âge demeure bien réelle, ce phénomène s'est avéré moins prononcé en 2025. La courbe de la participation s'est quelque peu aplatie en raison de deux facteurs importants. D'une part, au lieu de poursuivre son abaissement, la participation des jeunes a connu une augmentation de quelques points, retrouvant ainsi un niveau similaire à celui enregistré lors de l'élection générale de 2017. Ce gain est appréciable et surprenant dans la mesure où il a été observé dans un contexte de recul de la participation totale. Par rapport à l'élection générale de 2021, une hausse supérieure à 5 points de la participation chez les jeunes de 25 à 34 ans a été mesurée dans les arrondissements de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, de Ville-Marie, d'Outremont,

de Verdun et du Plateau-Mont-Royal. Bien que cette évolution soit largement insuffisante pour combler l'écart participatif entre les jeunes et les autres électrices et électeurs, elle constitue un des points positifs de l'élection générale de 2025.

Les gains enregistrés chez les jeunes sont toutefois observés parallèlement à un recul chez d'autres groupes d'âge. Pourtant assez soutenue lors de l'élection générale de 2021 et dans son contexte pandémique, la participation des aînées a cédé du terrain à l'abstention en 2025. En effet, dans les groupes d'âge supérieurs à 55 ans, la participation électorale a diminué entre 2021 et 2025. Cette diminution a eu comme effet de rétrécir l'écart de la participation entre les groupes d'âge sans l'annuler pour autant.

Dans le cadre de l'analyse approfondie de l'élection générale de 2021, Élections Montréal notait que le renouvellement générationnel posait un défi important alors qu'une génération participative était progressivement remplacée par une autre moins assidue. Le prolongement du plateau de faible participation, de plus en plus tard à l'âge adulte, laisse entrevoir une habitude d'abstention qui se maintient dans le temps.

TAUX DE PARTICIPATION À CHAQUE ÂGE ENTRE 18 ET 100 ANS. 2017, 2021 ET 2025



TAUX DE PARTICIPATION PAR GROUPE D'ÂGE. 2017-2025

	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +
2017	24,3%	31%	39,7%	43,8%	51,5%	51,4%
2021	21%	25,8%	34,5%	38,3%	44,7%	48,5%
2025	24,8%	29,3%	35,4%	37,7%	39,3%	43%

**Sondage de sortie des urnes****Le vote municipal: un devoir pour des votant(e)s intéressé(e)s par la politique**

Les personnes qui ont répondu à l'enquête de sortie des urnes d'Élections Montréal et de la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes ont exprimé un haut niveau d'engagement par rapport à la démocratie. Alors que 89% des gens ont indiqué avoir voté à l'élection provinciale de 2022, 94% ont affirmé avoir aussi pris part au scrutin fédéral de 2025.

Par leurs réponses, les personnes participantes au sondage d'opinion ont démontré un niveau d'intérêt élevé à l'égard de la politique municipale. Un peu plus du tiers d'entre elles ont même répondu être « très intéressées » par la politique municipale. Ce niveau d'intérêt marqué est conséquent avec celui observé à l'endroit de la politique provinciale et fédérale.

Questionnés sur différents sujets, 86% des sondé(e)s ont affirmé que le vote était un « devoir » à leurs yeux. Chez les personnes qui se sont prononcées, 57% ont même affirmé être plutôt ou entièrement d'accord avec l'idée que le vote municipal devrait être obligatoire. Sans surprise, plus de 93% des gens ont aussi déclaré avoir voté à l'élection fédérale d'avril 2025.

L'intérêt et l'engagement pour le vote et la politique municipale de plusieurs répondant(e)s demeurent paradoxaux puisqu'ils sont exprimés dans un contexte où l'abstention municipale gagne du terrain.

Dans le *Bilan de l'élection générale du des 6 et 7 novembre 2021*, Élections Montréal écrivait que « la participation dans les districts tend à varier positivement avec le revenu moyen des ménages et, dans une moindre mesure, la proportion des diplômé-es d'études postsecondaires qu'on y trouve... ». Documentée ailleurs au Québec et au Canada³, la corrélation entre ces variables est bien présente dans le contexte de l'élection générale de 2025. En refaisant l'analyse cette fois-ci avec les données de recensement de 2021, on constate, de nouveau, que la participation électorale lors de l'élection générale de 2025 tend aussi à croître dans les districts où le revenu moyen des ménages est plus élevé et, dans une mesure un peu moindre, là où le niveau d'instruction est plus marqué.

Connaissez-vous bien la participation électorale dans la Ville de Montréal ?

- Quelle proportion d'électrices et d'électeurs ont exercé leur droit de vote avant le jour du scrutin en 2025 ?
- Quelle modalité de vote ont remplacé le vote par correspondance, instauré de façon exceptionnelle en période de pandémie de COVID-19 en 2021 ?
- La participation électorale a connu une baisse générale en 2025. Cette diminution a-t-elle été observée dans tous les arrondissements et les districts ?
- Qu'y a-t-il de particulier concernant la participation des jeunes et des personnes âgées en 2025 ?

Les réponses à la toute fin de ce bilan !

³ Voir Bourdeau C (2026). La participation politique et électorale en fonction du statut socioéconomique. Une revue de la littérature scientifique. Cahier de recherche électorale et parlementaire, mars (26), 28 p. https://www.democratie.chaire.ulaval.ca/sites/democratie.chaire.ulaval.ca/files/cahiers-de-recherche/cahier-de-recherche-chaire-democratie-no26-146312-20-mars.pdf?utm_source=Cyberimpact&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-actualite-19795

5

La compilation et la diffusion des résultats



5

LA COMPILATION DES RÉSULTATS EN CHIFFRE

11 000

personnes au travail pour la démocratie
le 2 novembre 2025

1,47 million

Bulletins déposés dans les urnes

14 012

Relevés du scrutin

10

Nouveaux dépouillements réalisés à la Cour

94 340

Bulletins de vote recomptés après l'élection

Dès la clôture du scrutin le soir d'une élection générale, une importante logistique se met en branle afin de compter des centaines de milliers de bulletins de vote et dévoiler, dès que possible, les résultats préliminaires du vote. À 20 h, le 2 novembre 2025, quelque 11 000 employé(e)s d'Élections Montréal étaient au travail dans les lieux de vote et de dépouillement des votes anticipés, les points de service et au centre de compilation des votes afin de réaliser cette importante étape de l'élection. Dès la clôture du vote, une chaîne opérationnelle complexe s'est activée de manière à informer les Montréalaises et Montréalais, au fur et à mesure, des premiers résultats du vote.

Déterminantes dans l'issue et le succès de l'élection, la compilation et la diffusion des résultats font l'objet de ce chapitre. Il décrit un processus qui débute par un traitement manuel de plus d'un million de bulletins de vote et qui se poursuit par le décompte et la compilation de ceux-ci. Tout au long de ce chapitre, il est utile de garder à l'esprit que le cadre électoral montréalais (19 arrondissements, 58 districts et 103 postes électifs) fait du dépouillement et de la compilation des résultats une opération d'une grande complexité. Concrètement, le volume montréalais, le nombre de postes électifs dans les arrondissements et la rigueur inhérente aux opérations influent nécessairement sur le temps requis pour produire l'ensemble des résultats.

Au terme de la compilation et de la diffusion des résultats du scrutin, dix demandes de nouveau dépouillement ont été présentées à la Cour du Québec, une procédure prévue et encadrée par la LERM. À la suite d'audiences au palais de justice de Montréal, ces demandes ont été accordées, permettant ainsi le recomptage des bulletins de vote pour les dix postes concernés. À la suite de cette importante opération menée au tribunal, toutes les personnes candidates qui ont obtenu la pluralité des voix le soir du scrutin ont été confirmées comme celles qui remportaient l'élection.

En résumé, ce chapitre met en lumière plusieurs éléments importants liés à la compilation et la diffusion de l'élection générale du 2 novembre 2025. Parmi ces éléments, soulignons les points suivants :

- Le cadre électoral montréalais et les encadrements de la loi imposant un décompte manuel des bulletins de vote font de la compilation des votes montréalais une opération d'une très grande complexité.
- Quelque 2 300 employé(e) ont été requis afin de dépouiller les bulletins de vote déposés dans les urnes avant la journée officielle du scrutin.
- À minuit, le 3 novembre, 84 % des résultats du scrutin étaient disponibles en ligne.
- Au terme du décompte et de la parution du recensement officiel des résultats, dix demandes de nouveau dépouillement ont été présentées et accordées par le Tribunal.
- Plus de 94 000 bulletins de vote ont été recomptés à la Cour. Cet exercice rigoureux a permis de confirmer l'élection des personnes candidates ayant obtenu la pluralité des voix lors de dépouillement initial réalisé par Élections Montréal.

Un dépouillement manuel de milliers de bulletins de vote

Ce bilan fait plusieurs références à la LERM. Cette loi est décisive à plusieurs égards puisqu'elle décrit avec exactitude la manière dont les élections municipales doivent se dérouler, du premier au dernier jour de la période électorale, voire au-delà de celle-ci. D'ailleurs, la LERM établit clairement la manière dont le dépouillement des bulletins de vote doit être effectué et même à quelle heure il peut débuter, qui peut le faire et comment les résultats de l'élection deviennent officiels. Inspirée des règles provinciales où un seul poste électif par circonscription est comblé lors d'un scrutin général, la LERM exclut tout usage technologique pour dépouiller les bulletins de vote. Lors d'une élection montréalaise, le personnel électoral doit compter, un à un, les bulletins de vote déposés dans une même urne de deux, trois, quatre, voire cinq postes électifs.

Bien que le dépouillement manuel des bulletins de vote exige du temps et des milliers d'employé(e)s, il demeure évidemment réalisable. Ce procédé exige toutefois une grande planification, une recherche intense de personnel, un engagement certain du personnel du scrutin et de la rigueur. Certaines interventions facilitent l'application des règles encadrant ce dépouillement et la production des résultats préliminaires. Au nombre des interventions, figure celle du Directeur général des élections du Québec qui a permis aux municipalités de débiter le dépouillement des votes anticipés avant 20 h le soir du scrutin. Grâce à cette intervention, il a été possible, dès 18 h le soir du scrutin, d'ouvrir les urnes contenant les bulletins de vote marqués lors du vote par anticipation (ainsi que toute autre modalité de vote anticipé) et d'en débiter le dépouillement. Cette opération a été réalisée sous embargo par quelque 2 300 employé(e)s et ne s'est conclue qu'après 20 h, heure de clôture des bureaux de vote.

Le 2 novembre 2025 en début de soirée, les équipes chargées du dépouillement des votes anticipés ont été convoquées dans leur arrondissement afin de débiter le décompte des bulletins de vote. Dans ces lieux, l'usage de téléphones cellulaires a été strictement encadré afin de prévenir toute situation où des résultats ne seraient dévoilés à des personnes qui pouvant en obtenir un avantage alors que le vote était toujours en cours. En moyenne, le dépouillement des votes contenus dans une urne peut prendre trois heures à réaliser, voire plus pour les urnes ayant servi au vote anticipé.

Ailleurs dans les lieux de vote à travers la ville, l'ensemble des bureaux de vote ont clôturé à 20 h le 2 novembre 2025. Dès que toutes les personnes en file à cette heure eurent voté, le dépouillement des votes recueillis pendant cette journée a pu débiter. Après une longue journée à servir la population, les quelque 5 000 scrutateurs, scrutatrices et secrétaires ont dépouillé un à un tous les bulletins de vote dans l'urne sous leur responsabilité.

Informar la population dans les plus courts délais possibles

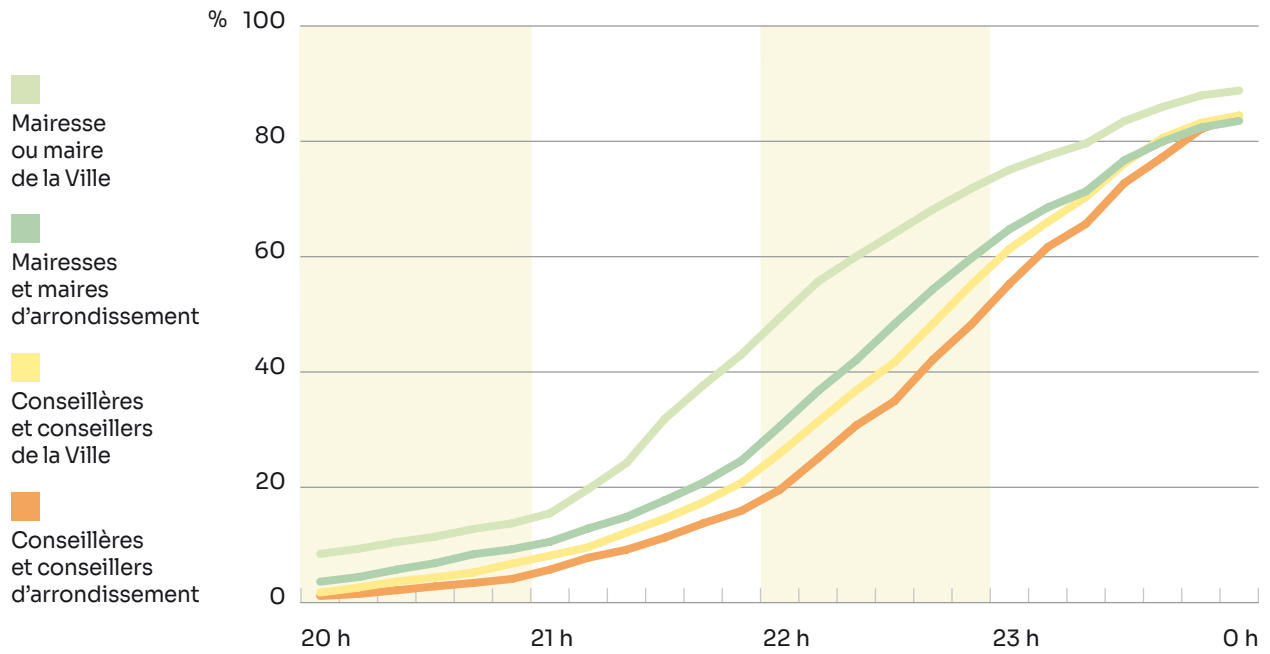
Dès 20 h, le soir d'une élection générale, les médias d'information annoncent habituellement la clôture du scrutin et plusieurs d'entre eux se tiennent alors prêts à rediffuser les résultats du vote. Pour faciliter cette diffusion et informer la population des résultats préliminaires du scrutin, Élections Montréal donne accès aux représentantes et représentants de la presse à un flux de données mis à jour plusieurs fois par heure. Ce flux offre les derniers résultats disponibles pour chacun des postes électifs. De même, en 2025, Élections Montréal a mis en ligne un site web dédié à la présentation des résultats préliminaires. Ces sources de diffusion sont alimentées dans les coulisses grâce à la coordination entre le personnel des lieux de vote, des lieux de dépouillement et une équipe de plus de 250 personnes œuvrant au centre de compilation des résultats.

La diffusion progressive des résultats préliminaires est le produit du dépouillement manuel des bulletins de vote, de la transmission téléphonique des résultats et de leur saisie informatique. Il s'agit là d'une chaîne d'opérations devant être réalisée rapidement et avec la plus grande précision, bien que les résultats soient encore préliminaires à ce stade. En 2025, quatre heures après la clôture du vote, 84 % de tous les résultats avaient été saisis informatiquement et diffusés au public. Le niveau d'avancement dans les heures suivant la clôture des bureaux de vote dépend, entre autres choses, du poste électif (les bulletins de vote sont dépouillés dans un ordre précis en débutant par le poste de mairesse ou maire de la Ville) et du nombre de bulletins de vote à dépouiller dans les urnes.

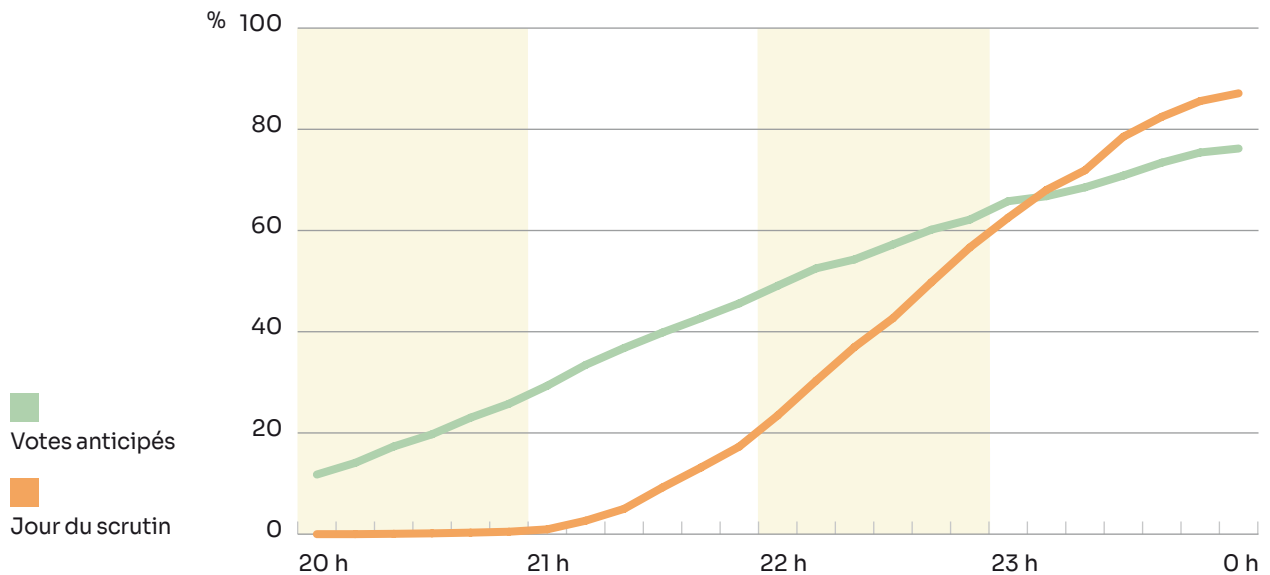
D'un point de vue opérationnel, l'objectif de cette soirée est de diffuser, le plus rapidement possible et avec la plus grande exactitude, la plus grande quantité de résultats dans les heures suivant la clôture du vote, sans que des compromis soient nécessaires entre ces variables. Dans tous les cas, le volume montréalais et le nombre important de postes électifs font en sorte que la compilation et la diffusion des résultats constituent, à bien des égards, une activité plus complexe qu'elle ne le serait dans le cadre d'un scrutin où un seul poste électif était en jeu dans les arrondissements.

5

DIFFUSION DES RÉSULTATS PAR TYPE DE POSTE ÉLECTIF LE SOIR DE L'ÉLECTION DU 2 NOVEMBRE 2025



DIFFUSION DES RÉSULTATS PAR MODALITÉ DE VOTE LE SOIR DE L'ÉLECTION DU 2 NOVEMBRE 2025



Officialisation des résultats et nouveau dépouillement à la Cour

Le lendemain du scrutin du 2 novembre, les directions du scrutin en arrondissement ont procédé à l'examen des résultats préliminaires une fois entièrement compilés. Cette opération stratégique consiste à faire la conciliation entre, d'une part, chaque résultat saisi (le nombre de vote pour chacune des personnes candidates et pour tous les postes électifs) informatiquement et, d'autre part, les relevés du scrutin complétés par le personnel du scrutin. Dans le cas où un écart était observé, une correction est appliquée dans les plus brefs délais. Le 4 novembre 2025, soit le surlendemain de la journée du scrutin, Élections Montréal procédait à la parution du rapport officiel du recensement des votes. Produit par le président d'élection, ce document permet d'informer la population et les personnes candidates de la fin de la compilation des résultats et donc de l'issue du scrutin.

Les résultats d'une élection ont un impact significatif sur la représentation citoyenne et la crédibilité du processus démocratique. À cet effet, la loi offre des mécanismes pour renforcer la transparence et même dissiper des doutes qui pourraient exister quant à l'exactitude des résultats. Par exemple, la LERM prévoit que « [t]oute personne qui a des motifs raisonnables de croire qu'un scrutateur, un secrétaire de bureau de vote ou le président d'élection a compté ou rejeté illégalement des votes ou dressé un relevé inexact du nombre de votes exprimés en faveur d'un candidat peut demander un nouveau dépouillement des votes⁴. » Cette action, présentée à un juge de la Cour du Québec, doit toutefois être faite dans les quatre jours suivant la publication du rapport officiel du recensement des votes.

Au sortir de l'élection générale de 2025, dix requêtes de nouveau dépouillement ont été faites à la Cour du Québec. Ces requêtes concernaient les résultats d'autant de courses distinctes à travers la Ville. Les demandes ont été entendues par le tribunal, libre de procéder ou non à un nouveau dépouillement. Au terme des auditions, la Cour a convenu d'effectuer un recomptage des bulletins de vote des élections visées. Débutait alors une opération où Élections Montréal

⁴ Voir article 262 de la LERM. E-2.2 - Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités

se met à la disposition de la Cour afin de lui remettre toutes les urnes et bulletins de vote des postes électifs concernés et offrir tout soutien logistique afin d'assurer le succès d'un nouveau dépouillement effectué en présence des parties et sous l'étroite vigilance d'un juge.

Afin d'accompagner la Cour et de permettre à celle-ci de recompter et d'officialiser les nouveaux résultats des courses visées, Élections Montréal a mobilisé et rémunéré une équipe de quelque 60 personnes. Cinq juges de la Cour du Québec ont présidé les travaux de recomptage durant lesquels les parties ont pu examiner le contenu des urnes et observer la rédaction de nouveaux relevés du scrutin.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UN RECOMPTAGE

POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER DE LA VILLE DU DISTRICT DE CÔTE-DES-NEIGES

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Emilie BRIÈRE	2 127	2 128	+1
Yvonne NGUYEN	2 121	2 120	-1
Carol-Ann HOYTE	485	485	0
Mara Hermione PIERRE	356	355	-1
Kamala JEGATHEESWARAN	162	131	-31
Stefani NOVICK	109	106	-3
Votes rejetés	113	99	-14

POSTE DE MAIRESSE OU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Julie-Pascale PROVOST	5 056	5 058	+2
Maja VODANOVIC	5 030	5 047	+17
Gary TREMBLAY	820	817	-3
Votes rejetés	289	274	-15

POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER DE LA VILLE
DE L'ARRONDISSEMENT DE LACHINE

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Dominic ROUSSEL	4 761	4 790	+29
Myriam GRONDIN	4 753	4 785	+32
Christian ROULEAU	1 284	1 253	-31
Votes rejetés	413	398	-15

POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
DU DISTRICT DE JACQUES-BIZARD

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Richard BÉLANGER	723	722	-1
Guillaume CÔTÉ	712	714	+2
Sandra JEAN LÉONARD	29	29	0
Votes rejetés	45	39	-6

POSTE DE MAIRESSE OU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Dominic PERRI	6 384	6 392	+8
Suzanne DE LAROCHELLIÈRE	5 866	5 858	-8
Luckny GUERRIER	1 371	1 374	+3
Pasqualino BORSELLINO	374	361	-13
Philippe TESSIER	293	302	+9
Votes rejetés	812	794	-18

POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER DE LA VILLE
DU DISTRICT DE SAINT-LÉONARD-OUEST

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Mauro BARONE	3 358	3 365	+7
Gabriel RETTA	3 058	3 057	-1
Rose CAMILLE	827	826	-1
Amy MCALOON	280	270	-10
Votes rejetés	536	493	-43

POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT
DU DISTRICT DE SAINT-LÉONARD-OUEST

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Gemma MARCHIONE	3 421	3 425	+4
Francesco LAVALLE	3 172	3 161	-11
Edline HENRI	875	870	-5
Votes rejetés	573	548	-25

POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER DE LA VILLE DU DISTRICT DE SAINT-JACQUES

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Claude PINARD	2 488	2 495	+7
Robert BEAUDRY	2 475	2 472	-3
Sergio DA SILVA	591	596	+5
Pierre GUIDO	457	457	0
Jean-Pierre KHOUZAM	89	89	0
Votes rejetés	112	102	-10

POSTE DE CONSEILLÈRE OU CONSEILLER DE LA VILLE DU DISTRICT DE PARC-EXTENSION

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Elvira CARHUALLANQUI	2 455	2 482	+27
Mary DEROS	2 449	2 438	-11
Abdul Raziq KHAN	738	714	-24
Sandrina COSTA	554	524	-30
Mohammad YOUSUF	400	388	-12
Mostafa BEN KIRANE	28	38	+10
Votes rejetés	211	185	-26

POSTE DE MAIRESSE OU MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN

Personne candidate	Nombre de votes au recensement initial	Nombre de votes au terme du recomptage à la Cour	Différence entre les dépouillements
Céline-Audrey BEAUREGARD	8 744	8 746	+2
Geneviève DESAUTELS	8 699	8 698	-1
Christopher STEEL	2 709	2 665	-44
Votes rejetés	778	765	-13

Pour les postes soumis à un recomptage, les résultats finaux de l'élection sont ceux certifiés par le tribunal. Le produit de ce recomptage démontre certains écarts entre le résultat initial et celui du recomptage. Il faut rappeler que dans le cadre d'un recomptage, chacun des bulletins de vote est très attentivement examiné. Les bulletins initialement rejetés font souvent l'objet d'un débat, voire de représentations par les parties auprès de la Cour. Lors d'un nouveau dépouillement, le tribunal peut trancher à leur sujet en se donnant des balises particulières. Dans les dix courses qui ont fait l'objet d'un recomptage à la Cour en 2025, les dix personnes dont l'élection avait soulevé des questionnements ont été confirmées comme celles remportant le scrutin. Cette même issue a aussi été observée en 2021, où six courses avaient fait l'objet d'un nouveau dépouillement.

5



Connaissez-vous bien la compilation et la diffusion des résultats ?

- Quelle est la différence entre les résultats diffusés dans les heures suivant la clôture du scrutin et ceux qui apparaissent sur le rapport de recensement des votes ?
- En moyenne, combien de temps met une équipe à dépouiller les bulletins de vote contenus dans une urne après la clôture du scrutin ?
- Combien de bulletins de vote ont été comptés à la suite de l'élection générale ?
- Combien de recomptages à la Cour ont eu lieu à la suite de l'élection générale ?

Les réponses à la toute fin de ce bilan !

6

L'offre politique et la représentation



6

L'OFFRE POLITIQUE ET LA REPRÉSENTATION EN CHIFFRE

47,8 ans

Âge moyen des personnes candidates

53,4%

Proportion de femmes candidates

50,3 ans

Âge moyen des personnes élues

55,4%

Proportion de femmes élues

25,8%

Proportion de personnes élues
déclarant appartenir à une minorité
ou avoir un handicap

6 222

Enfants et d'adolescent(e)s rappellent
l'importance de ramasser des déchets
pour protéger l'environnement

Ce sixième et dernier chapitre porte sur l'offre et la représentation politiques. Il présente des données révélatrices à plusieurs égards. Une partie de ces données provient d'une analyse des profils web des personnes candidates affichés sur **elections.montreal.ca** dans le cadre d'un projet pilote. Grâce à cette analyse, il est possible d'en connaître davantage sur l'offre politique et les priorités des personnes candidates lors de l'élection générale de 2025. Bien que le logement se soit révélé un enjeu prioritaire pour plusieurs personnes candidates, des différences intéressantes ont été décelées entre ces dernières notamment en fonction de leur l'âge. La première section de ce chapitre s'intéresse aussi au contenu des profils web des personnes élues au terme de l'élection de 2025.

La seconde section de ce chapitre se penche sur l'évolution du vote à l'élection de la mairesse ou de maire de la Ville. Les analyses permettent de visualiser la provenance des soutiens accordés aux deux principales formations politiques montréalaises. Ces formations ont historiquement obtenu des soutiens assez marqués dans des districts donnés. Force est toutefois de constater que le succès des personnes candidates repose à la fois sur ces soutiens et sur leur capacité à rallier le vote largement.

Ensuite, ce chapitre présente une photographie des personnes élues. L'élection de 2025 a produit une certaine reconfiguration du conseil municipal et des conseils d'arrondissement. Élément s'inscrivant dans une certaine continuité : les femmes ont conservé la majorité des sièges à la Ville de Montréal. Ce chapitre met en lumière des données d'intérêt aussi disponibles en annexes de ce bilan. Par exemple, en 2025, moins de personnes élues ont déclaré appartenir à une minorité visible ou ethnique que quatre ans auparavant.

À chaque élection générale, des milliers de personnes ont l'occasion de voter pour une première fois en raison de leur âge. En attendant de pouvoir prendre part à l'élection générale, des milliers d'enfants et d'adolescent(e)s ont voté au *Petit bureau de vote montréalais*. Ces jeunes ont pu s'exprimer et informer la population du geste le plus important à leur yeux pour protéger l'environnement. La dernière section de bilan présente les résultats de cette importante consultation auprès des électrices et des électeurs de demain.

En résumé, ce chapitre traite des questions d'offre et de représentation politiques dans le cadre de l'élection générale de 2025. Il met en lumière plusieurs éléments, dont ceux-ci :

- L'analyse du contenu des profils web alimentés par les personnes candidates a permis de détecter des variations importantes quant à leurs priorités. L'âge des personnes candidates et le poste électif convoité s'associent à des priorités différentes.
- La proportion de femmes candidates a continué de croître en 2025. Avec une proportion de 53 %, les candidatures féminines à l'élection générale ont été majoritaires.
- Les candidatures aux postes de conseillères et conseillers de la Ville ont été celles les plus diversifiées au niveau de l'âge. Les personnes candidates à ces postes avaient entre 18 et 81 ans au moment de l'élection.
- En moyenne, les personnes élues de l'élection de 2025 avaient 50,3 ans le jour du scrutin, contre 49,3 ans en 2021.
- Les données et la représentation cartographique du vote montrent que l'élection d'une mairesse ou maire à la Ville de Montréal a reposé, ces dernières décennies, sur une provenance territoriale des soutiens assez étendue.
- Le *Petit bureau de vote montréalais* a connu une affluence considérable en 2025. Les quelque 15 000 votantes et votants ont exprimé l'importance de ramasser les déchets comme moyen de protéger l'environnement.

Un meilleur portrait de l'offre politique

Le projet pilote permettant la diffusion de profils web des personnes candidates a eu comme principale finalité d'offrir à la population une plateforme web où consulter et comparer leurs propositions. A posteriori, le contenu des profils web complétés par les personnes candidats s'est avéré une riche source d'informations sur l'offre politique. Une analyse de contenu de chacun des 364 profils web (sur 421 personnes candidates) a été réalisée par Élections Montréal.

6

Dans leur profil web, les personnes candidates ont été invitées à offrir une courte présentation d'elles-mêmes et répondre à quatre questions, soit

- 1) pourquoi elles souhaitaient représenter la population
- 2) comment elles comptaient améliorer la qualité de vie
- 3) quelles étaient leurs deux principales priorités et
- 4) quel est leur lieu préféré à Montréal.

À travers leurs réponses, les personnes candidates ont été nombreuses à aborder les questions de logement, de la Ville (de façon générale), de citoyenneté et de sécurité. Parmi les personnes candidates qui ont déposé un profil web à Élections Montréal, les expressions les plus utilisées ont été « qualité de vie », « logement abordable » et « améliorer la qualité ». Alors que les femmes candidates ont utilisé, dans l'ordre, les expressions « logement abordable » et « qualité de vie », les candidats ont pour leur part employé ces expressions prédominantes dans un ordre inversé.

L'analyse du contenu des profils web a démontré des variations entre les personnes candidates en fonction de leur âge. Chez les 18 à 24 ans, les enjeux de transport en commun ont été fréquemment évoqués, tout comme les opportunités d'emploi et la représentation des jeunes. Par ailleurs, chez les personnes candidates de 25 à 44 ans, une importance a été accordée aux enjeux sociaux tels le logement, l'accessibilité et l'environnement. Les personnes candidates âgées de 45 à 64 ans ont aussi mis l'accent sur le logement tout en soulevant en grand nombre les questions d'espaces publics et de sécurité publique. Il est intéressant de noter que les personnes candidates de 45 à 54 ans ont davantage mis l'accent sur la participation citoyenne que les personnes candidates plus jeunes, tandis que ces dernières se sont un peu plus concentrées sur la représentation immédiate plutôt que sur l'engagement et la participation citoyenne dans un sens plus large. Enfin, les personnes candidates de 65 ans et plus se sont principalement concentrées sur le développement économique et ses avantages, ainsi que sur l'amélioration de la qualité de vie et des espaces verts, tout en rappelant l'importance des logements abordables.

6

LES PRIORITÉS ET LES SUJETS RÉCURRENTS REPÉRÉS DANS LES PROFILS WEB DES PERSONNES CANDIDATES

Tranche d'âge	Sujets récurrents
18 à 24 ans	<ul style="list-style-type: none">▪ Transport en commun▪ Opportunités d'emploi▪ Représentation des jeunes Montréalaises et Montréalais
25 à 34 ans	<ul style="list-style-type: none">▪ Amélioration de la qualité de vie▪ Enjeux sociaux, dont l'accessibilité et l'environnement▪ Développement des programmes sociaux et des services municipaux
35 à 44 ans	<ul style="list-style-type: none">▪ Accès au logement▪ Services municipaux▪ Représentation citoyenne
45 à 54 ans	<ul style="list-style-type: none">▪ Accès au logement▪ Lieux publics et milieux de vie▪ Participation citoyenne
55 à 64 ans	<ul style="list-style-type: none">▪ Accès à un logement▪ Renforcement de la sécurité▪ Amélioration de la qualité de vie et des services municipaux, dont le transport
65 ans et plus	<ul style="list-style-type: none">▪ Économie▪ Services municipaux▪ Accès à un logement abordable▪ Amélioration de la qualité de vie et des espaces verts

Avec 103 personnes élues dans la Ville, 19 arrondissements et 58 districts, la représentation peut nécessairement prendre des formes et interprétations différentes. L'analyse du contenu des profils web démontre aussi que les personnes candidates ont généralement abordé les sujets différemment en fonction du poste qu'elles convoitaient. Par exemple, les personnes candidates au poste de mairesse ou maire de la Ville ont été nombreuses à évoquer la question de l'itinérance. En contrepartie, le logement et ses défis ont été des sujets récurrents évoqués dans les profils web des personnes candidates à tous les types de postes électifs.

6

LES PRIORITÉS ET LES SUJETS RÉCURRENTS REPÉRÉS DANS LES PROFILS WEB DES PERSONNES CANDIDATES

Poste électif	Sujets récurrents
Mairesse ou maire de la Ville	<ul style="list-style-type: none">▪ Logement, itinérance et services municipaux▪ Sécurité publique et services essentiels▪ Mobilité et transport en commun▪ Environnement et résilience climatique▪ Efficacité administrative et gouvernance
Mairesse et maires d'arrondissement	<ul style="list-style-type: none">▪ Logement et services municipaux▪ Qualité de vie, propreté et sécurité▪ Accès aux espaces publics et transport▪ Participation citoyenne et bonne gouvernance
Conseillères et conseillers de la Ville	<ul style="list-style-type: none">▪ Logement et services municipaux▪ Mobilité et espaces publics▪ Sécurité et qualité de vie▪ Représentation citoyenne
Conseillères et conseillers d'arrondissement	<ul style="list-style-type: none">▪ Logement abordable et construction de logement▪ Sécurité et espaces publics▪ Transport accessible et mobilité▪ Services municipaux et communauté▪ Engagement citoyen et représentation inclusive

Dans l'analyse de contenu, il a été observé que les personnes candidates élues sous la bannière d'Ensemble Montréal ont été nombreuses à aborder les questions de sécurité, de qualité de vie et de logement abordable. Par ailleurs, les personnes élues appartenant à la formation Projet Montréal ont souvent évoqué les enjeux de la qualité de vie, l'amélioration des espaces publics, des infrastructures ainsi que de la participation citoyenne. Enfin, l'analyse des profils des personnes élues affiliées à des partis plus petits a produit des résultats moins détaillés, mais elle a tout de même permis d'observer la présence de sujets récurrents dont la portée est souvent plus locale.



Sondage de sortie des urnes

L'association entre les personnes candidates et les formations provinciales et fédérales

Le sondage de sortie des urnes mené par Élections Montréal et la Chaire de recherche sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec a permis de connaître la perception des répondantes et répondants à différents égards.

Près de trois quarts des personnes qui se sont prononcées sur le sujet ont affirmé associer Luc Rabouin, candidat au poste de mairesse ou

6

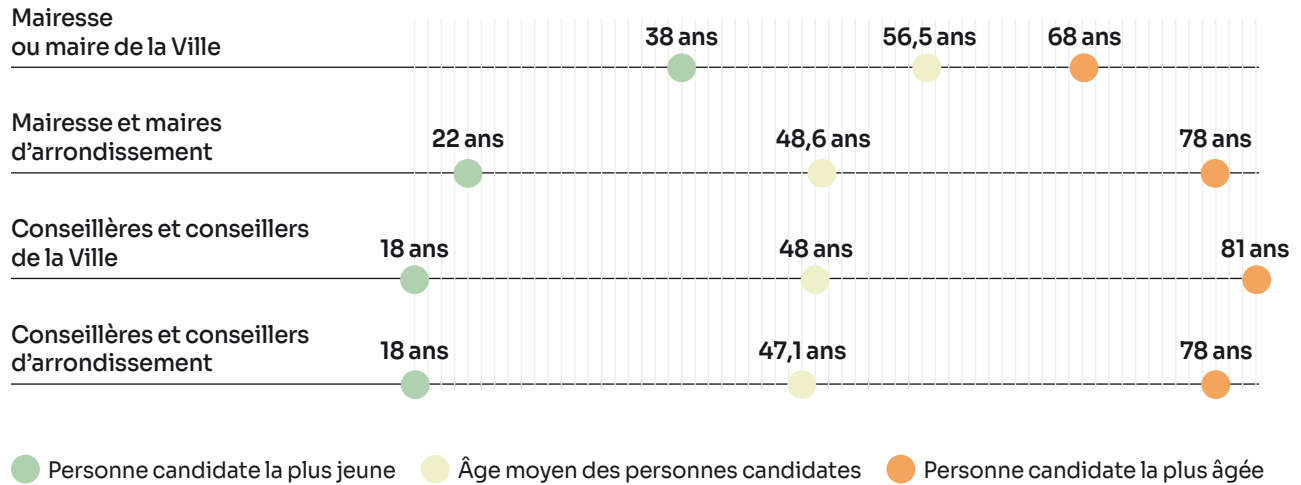
maire de la Ville de Projet Montréal, à la gauche (d'un point de vue idéologique). Par ailleurs, près de 60 % des répondant(e)s ont affirmé que celui-ci pouvait être associé à la formation provinciale Québec Solidaire. Un peu plus du tiers des gens ont indiqué que, sur la scène fédérale, Luc Rabouin pourrait plutôt être associé au Nouveau Parti démocratique du Canada.

La perception mesurée de Soraya Martinez Ferrada a été différente. En effet, 71 % des personnes répondantes l'ont associée à une idéologie plus à droite. Une proportion légèrement plus faible ont fait un lien entre Soraya Martinez Ferrada et le Parti libéral du Québec. Enfin, près de quatre personnes sur cinq ont associé l'ancienne députée et ministre fédérale au Parti libéral du Canada.

D'autres types de données peuvent aussi être exploitées afin de compléter le portrait de l'offre politique. Les renseignements recueillis lors du processus de déclaration de candidature permettent de tirer des constats démographiques tout aussi intéressants. Avec une proportion de 53 %, la part des femmes qui se sont portées candidates a crû de six points par rapport à 2021, ce qui constitue une progression constante lors des dernières élections générales. Alors qu'en 2021, les hommes représentaient un peu plus de la majorité des personnes candidates, la majorité des candidatures ont été féminines en 2025. Par ailleurs, assez stable d'une élection générale à une autre, l'âge moyen des personnes candidates a été de 47,8 ans en date du 2 novembre 2025, soit un 1,2 an de plus que lors du scrutin de 2021. En ce qui a trait à l'amplitude de l'âge des personnes candidates, c'est au niveau des postes de conseillères et conseillers de la Ville qu'elle a été la plus marquée et au niveau de l'élection de la mairesse et maire de la Ville qu'elle a été la plus restreinte.

6

L'ÂGE DES PERSONNES CANDIDATES AUX DIFFÉRENTS POSTES ÉLECTIFS AU 2 NOVEMBRE 2025



La préférence des votantes et votants et son évolution

Le mandat et la mission d'Élections Montréal sont d'organiser les élections municipales et promouvoir la participation électorale à Montréal. Au fil du temps, Élections Montréal a déployé des efforts afin de documenter la participation de manière à alimenter sa préparation et développer des stratégies adaptées. Le recueil et la représentation des données de l'élection offrent aussi un accès à des informations sur la préférence politique des électrices et des électeurs.

L'élection générale du 2 novembre 2025 a permis à Soraya Martinez Ferrada de devenir la seconde mairesse de la Ville de Montréal, succédant à Valérie Plante. Au terme du scrutin, la candidate de la formation Ensemble Montréal a obtenu 178 618 voix, soit un gain de quelque 20 000 voix par rapport aux soutiens accordés à Denis Coderre quatre ans auparavant et quelque 34 000 voix de plus que son plus proche poursuivant, Luc Rabouin, candidat de Projet Montréal. La course entre les huit personnes candidates s'est avérée différente de celle de l'élection de 2021. À cette occasion, les personnes candidates qui ont terminé en première et seconde positions s'étaient partagées 88% de tous les votes exprimés, contre 76% en 2025. L'élection de 2025 a ainsi donné lieu à une plus grande distribution des voix, notamment en faveur des candidats Gilbert Thibodeau et Craig Sauvé.

6

**NOMBRE DE VOIX OBTENUES PAR LES PERSONNES CANDIDATES
AU POSTE DE MAIRESSE OU MAIRE DE LA VILLE. 2025**

	Vote étudiant	Vote à domicile et vote itinérant	Vote au bureau du président d'élection	Vote par anticipation	Vote le jour du scrutin	Total personne candidate
Soraya Martinez Ferrada (Ensemble Montréal)	463	3 970	14 643	45 986	113 556	178 618 (43,4%)
Luc Rabouin (Projet Montréal)	1 644	1 847	9 462	30 908	100 374	144 235 (35,05%)
Gilbert Thibodeau (Action Montréal)	115	629	2 878	8 150	30 046	41 818 (10,16%)
Craig Sauvé (Transition Montréal)	554	302	2 523	6 391	25 017	34 787 (8,45%)
Jean-François Kacou (Futur Montréal)	81	143	523	1 209	6 767	8 723 (2,12%)
Fang Hu	10	35	103	210	844	1 202 (0,29%)
Jean Duval	6	125	96	215	745	1 187 (0,29%)
Katy Le Rougetel	4	110	90	224	567	995 (0,24%)
Total des voix	2 877	7 161	30 318	93 293	277 916	411 565

Entre 2017 et 2025, à l'échelle des districts, les formations Ensemble Montréal et Projet Montréal se sont disputées la pluralité des voix pour le poste de mairesse ou maire de la Ville. En 2025, les résultats obtenus par la candidate d'Ensemble Montréal indiquent des gains dans certains districts centraux et sud de la Ville. À l'inverse, selon les résultats, le candidat de Projet Montréal a vu ses soutiens diminuer dans plusieurs secteurs par rapport à sa prédécesseure.

6

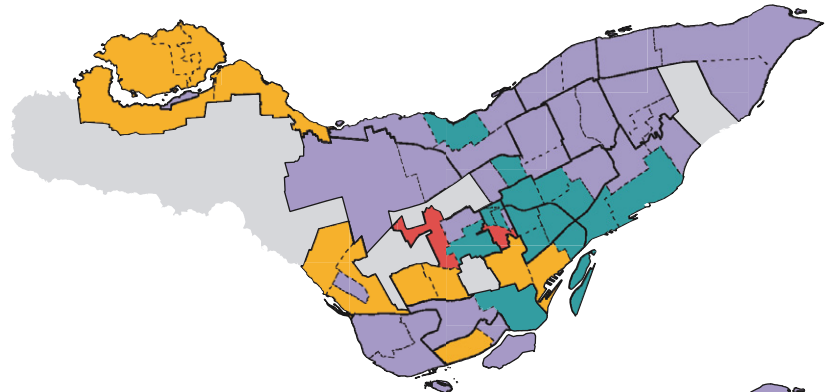
LES PARTIS POLITIQUES QUI ONT OBTENU LE PLUS DE VOIX À L'ÉLECTION DE LA MAIRESSE OU DU MAIRE DE LA VILLE. 2013-2025

□ Limites des arrondissements
□ Limites des districts

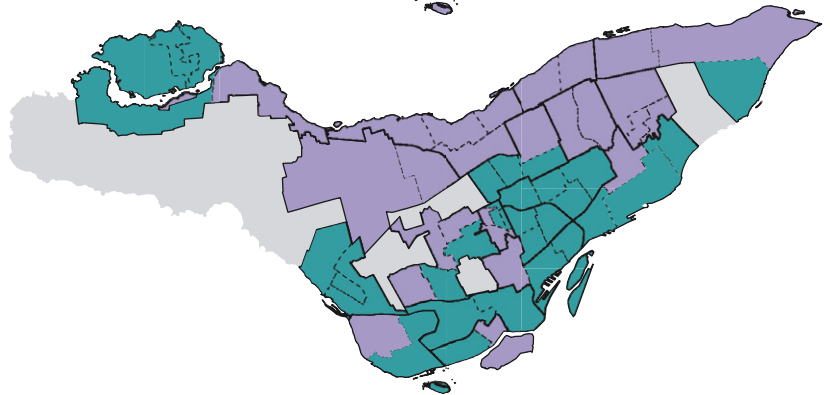
District remporté par:

- Ensemble Montréal
- Projet Montréal
- Coalition Montréal
- Vrai changement pour Montréal

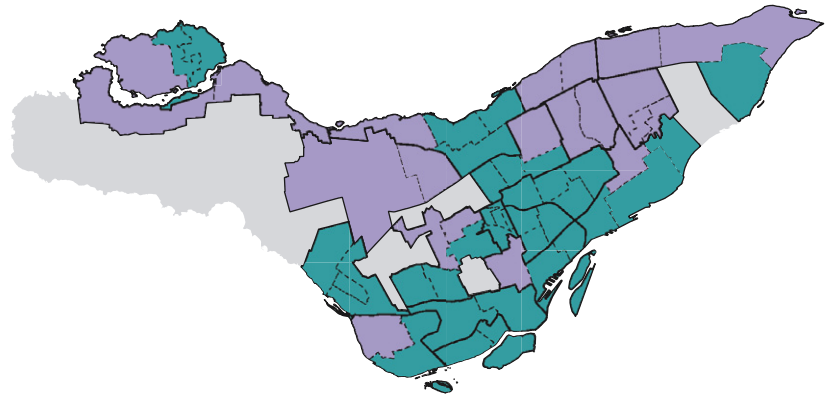
2013



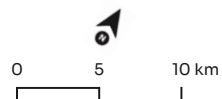
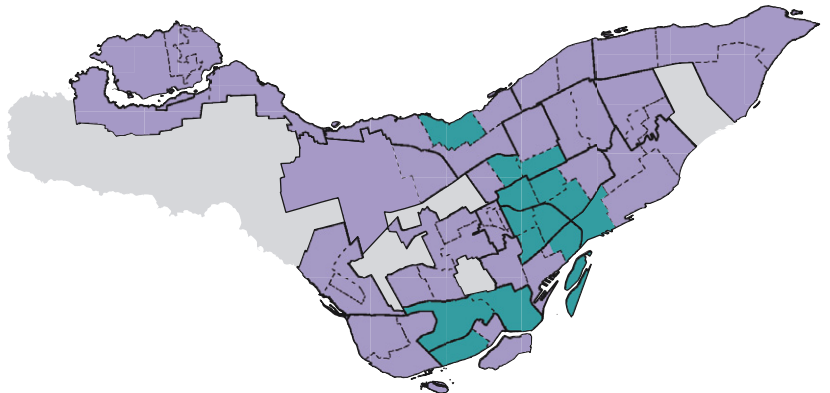
2017



2021





2025
















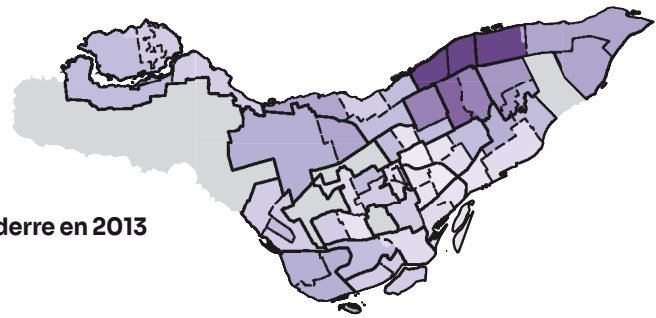
6

INTENSITÉ DU VOTE EN FAVEUR D'ENSEMBLE MONTRÉAL AU POSTE DE MAIRESSE OU MAIRE DE LA VILLE

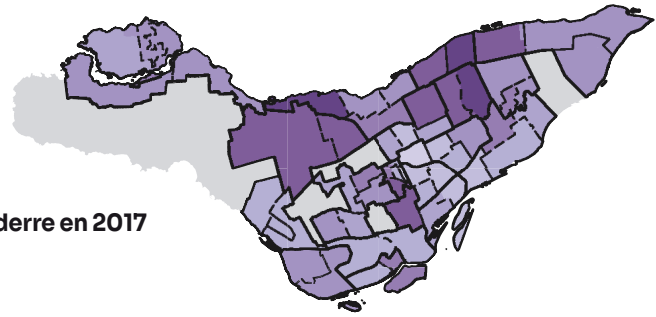
-  Limites des arrondissements
-  Limites des districts

Résultat obtenu par district:

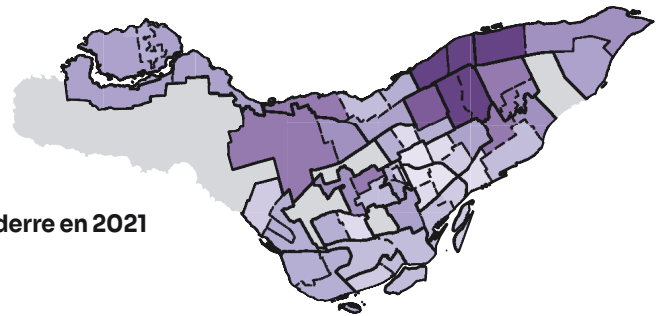
-  05 à 10%
-  10 à 15%
-  15 à 20%
-  20 à 25%
-  25 à 30%
-  30 à 35%
-  35 à 40%
-  40 à 45%
-  45 à 50%
-  50 à 55%
-  55 à 60%
-  60 à 70%
-  70 à 80%



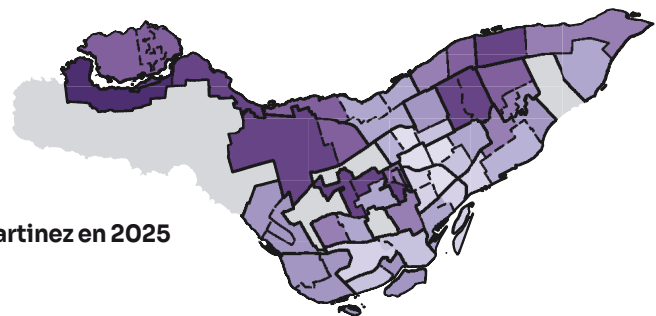
Vote pour Denis Coderre en 2013



Vote pour Denis Coderre en 2017



Vote pour Denis Coderre en 2021





Vote pour Soraya Martinez en 2025
















6

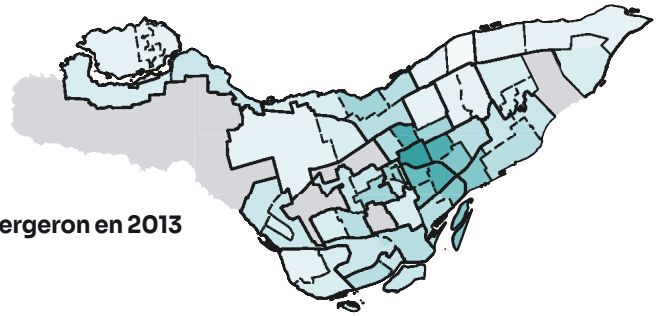
INTENSITÉ DU VOTE EN FAVEUR DE PROJET MONTRÉAL AU POSTE DE MAIRESSE OU MAIRE DE LA VILLE

-  Limites des arrondissements
-  Limites des districts

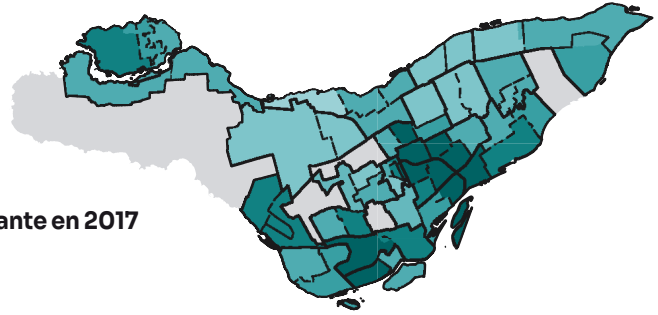
Résultat obtenu par district:

-  05 à 10%
-  10 à 15%
-  15 à 20%
-  20 à 25%
-  25 à 30%
-  30 à 35%
-  35 à 40%
-  40 à 45%
-  45 à 50%
-  50 à 55%
-  55 à 60%
-  60 à 70%
-  70 à 80%

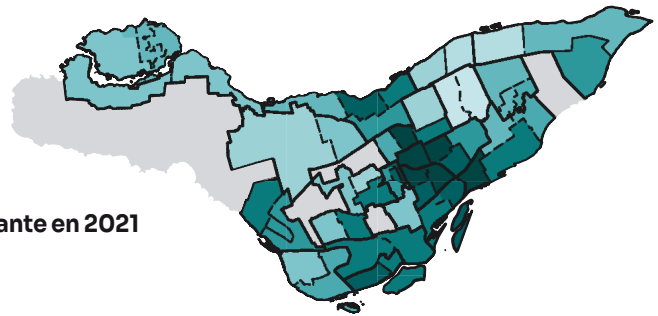
Vote pour Richard Bergeron en 2013



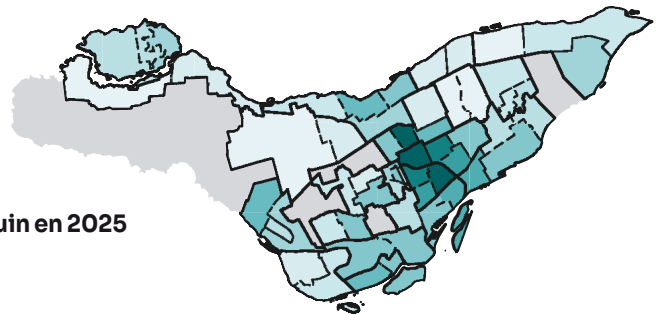
Vote pour Valérie Plante en 2017



Vote pour Valérie Plante en 2021



Vote pour Luc Rabouin en 2025



Le premier chapitre de ce bilan aborde la répartition de l'électorat à travers les districts montréalais. Cette répartition, la variation de la participation électorale et la préférence des votantes et votants ont bien sûr eu un impact sur la provenance des soutiens accordés aux deux principales formations politiques. L'examen des données lors des quatre dernières élections montréalaises tend à démontrer que l'élection d'une mairesse ou d'un maire de la Ville repose sur la capacité de cette personne à diversifier la provenance territoriale des soutiens. Inversement, le positionnement au second rang dans une course à la mairie de la Ville a plutôt été le reflet d'une provenance du vote plus concentré géographiquement.

Une photographie des personnes élues

L'élection générale de 2025 a marqué une évolution dans la composition du conseil municipal et des conseils d'arrondissement. Sur les 103 postes électifs, 54 ont été remportés par la formation politique Ensemble Montréal, soit un gain de 16 sièges par rapport au scrutin précédent. Au terme de l'élection générale de 2025, la formation Projet Montréal a obtenu 35 sièges et donc 17 de moins qu'au sortir du scrutin de 2021. Dans cette configuration, l'équipe de Soraya Martinez Ferrada a obtenu une majorité au conseil municipal ainsi que dans 12 conseils d'arrondissement.

D'autres équipes ont aussi fait des gains ou consolidé leurs sièges. Dans Anjou, Équipe Anjou a conservé les cinq sièges de cet arrondissement. Dans l'arrondissement de LaSalle, les sept sièges ont tous été remportés par Équipe LaSalle Team. Enfin, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, la formation Équipe St-Léonard a fait élire une personne candidate qui siège à la fois au conseil municipal et en arrondissement. À l'échelle de la Ville, une personne indépendante a été élue : elle occupe un siège au conseil de l'arrondissement d'Outremont.

6

APPARTENANCE POLITIQUE DES PERSONNES ÉLUES AU SORTIR DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES DE 2017, 2021 ET 2025

Poste

- Mairesse ou maire d'arrondissement*
- △ Conseillère ou conseiller de la Ville*
- Conseillère ou conseiller d'arrondissement

Formation politique

- Projet Montreal
- Ensemble Montréal
- Équipe LaSalle Team
- Équipe Anjou
- Coalition Montréal
- Équipe St-Léonard
- Indépendant(e)

	2017	2021	2025
Ahuntsic-Cartierville	■ △△△△	■ △△△△	■ △△△△
Anjou	■ △ ●●●	■ △ ●●●	■ △ ●●●
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	■ △△△△△	■ △△△△△	■ △△△△△
Lachine	■ △ ●●●	■ △ ●●●	■ △ ●●●
LaSalle	■ △△ ●●●●	■ △△ ●●●●	■ △△ ●●●●
L'Île-Bizard—Sainte-Genève	■ ●●●●	■ ●●●●	■ ●●●●
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	■ △△△△	■ △△△△	■ △△△△
Montréal-Nord	■ △△ ●●	■ △△ ●●	■ △△ ●●
Outremont	■ ●●●●	■ ●●●●	■ ●●●●
Pierrefonds-Roxboro	■ △△ ●●	■ △△ ●●	■ △△ ●●
Le Plateau-Mont-Royal	■ △△△ ●●●	■ △△△ ●●●	■ △△△ ●●●
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	■ △△△ ●●●	■ △△△ ●●●	■ △△△ ●●●
Rosemont—La Petite-Patrie	■ △△△△	■ △△△△	■ △△△△
Saint-Laurent	■ △△ ●●	■ △△ ●●	■ △△ ●●
Saint-Léonard	■ △△ ●●	■ △△ ●●	■ △△ ●●
Le Sud-Ouest	■ △△ ●●	■ △△ ●●	■ △△ ●●
Verdun	■ △△ ●●●●	■ △△ ●●●●	■ △△ ●●●●
Ville-Marie	■ △△△	■ △△△	■ △△△
Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension	■ △△△△	■ △△△△	■ △△△△

* Sièges au conseil municipal et au conseil d'arrondissement



Sondage de sortie des urnes

À quel moment les votantes et votants arrêtent-ils leur choix ?

La période électorale menant au scrutin du 2 novembre 2025 a débuté 45 jours auparavant. C'est à partir de ce moment que les campagnes électorales des formations politiques se sont activées et sont devenues plus visibles et audibles. Dans le cas de la course pour le poste de mairesse ou maire de la Ville, toutes les personnes candidates ont été connues le 30 septembre 2025, laissant ainsi un mois complet aux électrices et aux électeurs pour faire leur choix.

Dans le sondage de sortie des urnes, 41 % des personnes qui ont accepté de répondre à la question ont affirmé avoir choisi pour qui voter au poste de mairesse ou maire plus d'un mois avant de se rendre aux urnes. Par ailleurs, 38 % d'entre elles ont indiqué avoir fait leur choix au moins une semaine avant le jour J. Enfin, 20 % des gens ont affirmé avoir décidé pour qui voter le jour même et, dans certains cas, une fois le crayon en main derrière l'isoloir. Le taux de décision au dernier instant pour les conseillères et conseillers d'arrondissement est supérieur de sept points.

En moyenne, les 103 personnes élues à la suite de l'élection générale avaient 50,3 ans le 2 novembre 2025. Parmi toutes ces personnes, 46 ont été réélues de manière consécutive en 2025. Selon les données d'auto-déclaration obtenues au moment du dépôt de candidature, un peu moins de personnes élues en 2025 ont indiqué appartenir à une minorité comparativement à 2021. Parmi les 93 répondants au formulaire d'auto-déclaration d'Élections Montréal, 10,8 % ont dit appartenir à une minorité ethnique, 18,3 % à une minorité visible et 1,1 % a indiqué avoir un handicap. Dans un ordre de croissant, au moins un élément de diversité a été déclaré par les personnes élues aux postes de conseillères et conseillers d'arrondissement, conseillères et conseillers de la Ville et mairesses et maires d'arrondissement.

Connaître l'avis des électrices et électeurs de demain

Depuis plusieurs élections générales, il est devenu une tradition d'inviter les électrices et les électeurs à se rendre dans leur lieu du scrutin en compagnie de leurs enfants, adolescentes et adolescents. Cette initiative permet d'impliquer également les électrices et électeurs de demain en les initiant à la démocratie mais surtout en

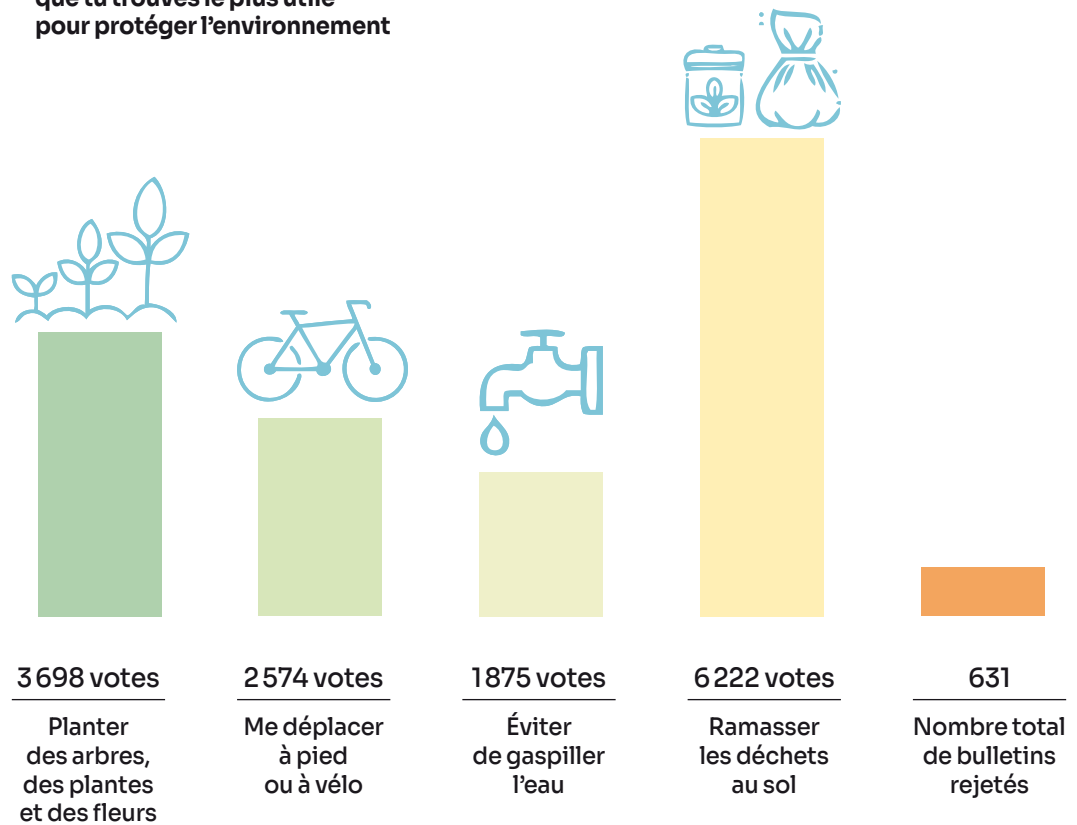
6

les invitant à se positionner concrètement sur un enjeu municipal. Quinze mille jeunes de moins de 18 ans se sont ainsi exprimés dans les quelque 700 lieux de scrutin, 46 bibliothèques de la Ville, deux organismes partenaires et même lors de fêtes citoyennes.

Ces jeunes ont été invités à marquer leur bulletin de vote en indiquant quel geste est le plus utile pour protéger l'environnement. La Ville de Montréal et ses instances connaissent maintenant l'avis de milliers de jeunes. Dans l'ordre, les jeunes ont accordé une importance aux actions suivantes: ramasser les déchets au sol, planter des arbres, des plantes et des fleurs, se déplacer à pied ou à vélo et, enfin, éviter de gaspiller de l'eau. Les résultats du vote proviennent de 14 369 bulletins de vote valides. Les votantes et votants du *Petit bureau de vote* qui auront 18 ans en 2029 sont déjà attendus dans les lieux de scrutin de la prochaine élection générale afin de continuer à faire entendre leur voix.

RÉSULTATS DU PETIT BUREAU DE VOTE MONTRÉLAIS. 2025

Choisis un (1) super geste que tu trouves le plus utile pour protéger l'environnement



6



Connaissez-vous bien l'offre politique et la représentation ?

- Quels facteurs ont contribué à façonner les enjeux que les personnes candidates ont évoqué dans leur profil web ?
- Lors de l'élection générale de 2025, quelle proportion de votantes et votants ont fait leur choix de personne candidate au poste de mairesse ou maire de la Ville le jour même du scrutin ?
- Le résultat de l'élection de la mairesse ou maire de la Ville en 2025 ont-ils été plus concentrés ou distribués entre les principales personnes candidates qu'en 2021 ?
- Selon l'avis des futures électrices et futurs électeurs qui ont voté au Petit bureau de vote, quel est le geste le plus important pour protéger l'environnement ?

Les réponses à la toute fin de ce bilan !

CONCLUSION

D'entrée de jeu, ce bilan précise que l'une des raisons de produire un rapport exhaustif au sortir d'une élection générale est de plus facilement tracer la voie vers le scrutin suivant. Au fil de ses pages, ce document a mis en évidence des améliorations et des défis auxquels font face les scrutins montréalais. En guise de conclusion et d'ouverture vers l'avenir, Élections Montréal propose quelques réflexions structurantes.

Modernisation des communications et résilience

La grève des services postaux à l'automne 2025 a eu un effet direct sur l'organisation de l'élection et, forcément, sur plusieurs électrices et électeurs. Les acteurs et actrices du milieu doivent dès à présent s'interroger sur les encadrements actuels entourant la distribution postale des avis électoraux. Que ce soit en raison d'un bouleversement soudain ou d'un changement de pratiques, la livraison d'avis électoraux transmis à des dates stratégiques peut vite être compromise. L'évolution et la diversification des moyens de diffusion de l'information semblent ainsi s'imposer.

En 2025, Élections Montréal a su composer avec la suspension des services postaux en déployant des stratégies adaptées à la réalité et aux moyens urbains. De même manière, l'administration électorale a su offrir le vote dans les meilleures conditions possibles quatre ans auparavant alors que sévissait une pandémie mondiale. Force est d'admettre que les circonstances peuvent produire énormément de tensions au sein d'une organisation qui applique des règles qui, elles, changent peu ou pas même lors de circonstances extraordinaires. Le maintien et le renforcement de la résilience par divers moyens semblent de mise pour protéger autant que possible les opérations et la tenue du vote.

CONCLUSION

Une main-d'œuvre limitée et un traitement manuel du vote

Les encadrements portant sur la mécanique du vote sont issus d'une réflexion faite il y a maintenant plusieurs décennies. L'application de ces encadrements dans le contexte de la métropole du Québec pose des défis, notamment parce qu'elle repose sur l'embauche et la disponibilité d'une quantité impressionnante d'employé(e)s. Or, malgré la diversification des stratégies de recrutement, il s'avère de plus en plus ardu de combler tous les postes du scrutin. Les acteurs et actrices du milieu doivent se questionner sur la simplification du traitement du vote, voire sur l'introduction progressive de la technologie dans les lieux de scrutin de manière à éviter des bris de services éventuels ou une hausse trop importante des coûts liés à la rémunération. Les expériences de vote ailleurs au Canada pourraient servir d'inspiration.

Des heures de vote adaptées aux milieux

Lors de l'élection générale de 2021, la situation sanitaire exceptionnelle liée à la COVID-19 a facilité l'élargissement des plages horaires pour tenir le vote. Des centaines d'électrices et d'électeurs ont choisi d'exercer leur droit de vote le matin du vote par anticipation. Le retour à des règles traditionnelles et l'ouverture des lieux du scrutin à midi lors du vote par anticipation ne s'est pas fait sans heurt. Il est maintenant clair que l'ouverture des lieux du scrutin aussi tard en journée nuit au bon déroulement du vote et concentre l'achalandage malgré la hausse des ressources affectées au vote anticipé. À l'inverse, certaines municipalités pourraient trouver parfaitement adéquates les heures de vote présentement prévues par la loi. Il y a lieu de s'interroger sur la possibilité de laisser aux présidences d'élection de choisir les heures de vote adaptées à leurs électrices et électeurs.

CONCLUSION

Les élections municipales, provinciales et fédérales et leurs particularités

Les attentes des électrices et des électeurs quant aux services reçus lors d'un scrutin municipal sont nécessairement façonnées par leurs expériences provinciales et fédérales. Or, les règles entourant les élections municipales sont, à bien des égards, plus rigides que celles en vigueur lors de scrutins provinciaux et fédéraux. Cette plus grande rigidité est naturellement incomprise par plusieurs. Il y a ainsi lieu de se questionner sur l'importance pour la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités* de poursuivre son évolution, et ce, sans attendre trop tardivement entre des élections. La prévisibilité est déterminante.

Participation électorale: un enjeu de tout instant

L'élection de 2025 a mis en évidence un nouveau recul de la participation. Cette évolution rappelle la pertinence de la mission d'Élections Montréal consistant à tenir et promouvoir le vote. Ce dernier volet prend une importance particulière en période électorale, que ce soit par la tenue d'ateliers, la production de communications plus accessibles ou le déploiement d'une vaste campagne d'appel au vote. Aussi déterminante soit elle, l'invitation à voter doit se faire sur une base porteuse. Le cadre électoral montréalais étant complexe, il demeure pertinent de continuer à soutenir les actions rappelant au quotidien la place centrale qu'il revient aux Montréalaises et Montréalais au sein de leur démocratie, le rôle crucial de la Ville dans la vie de tous les jours et les bénéfices de la représentation assurée par l'ensemble des personnes élues. Dans un contexte où les ressources sont limitées, soulignons à quel point la démocratie est une valeur et un système à entretenir.

À vos agendas : les Montréalaises et Montréalais ont justement rendez-vous avec leur démocratie le 3 novembre 2029.

ANNEXES ET STATISTIQUES

Annexe 1 A

ORGANIGRAMME D'ÉLECTIONS MONTRÉAL 2025

Emmanuel Tani-Moore

Président d'élection

Charles A. Goulet

Secrétaire d'élection

ÉQUIPE DE GESTIONNAIRES

Lucie Dumas

*Adjointe principale
Opérations et votes spéciaux*

**Roger Prud'homme/
François Leduc**

*Adjoints principaux
Systèmes et équipements
informatiques*

Nancy Sinclair

*Adjointe principale
Administration et ressources
humaines*

Marc Lebel

*Adjoint principal
Ressources matérielles et
résultats électoraux*

Lyne Olivier

*Adjointe principale
Communications et
participation*

Domenico Zambito

*Président suppléant et adjoint
principal
Conformité juridique*

Pierre Thibaudeau

*Coordonnateur
Opérations et points de service*

Laurent Laforest

*Coordonnateur
Gestion des données*

Lise Patenaude

*Coordonnatrice
Soutien administratif et
ressources humaines*

Stéphane Desbiens

*Coordonnateur
Ressources matérielles*

Néhémie Biassou

*Coordonnatrice
Centre d'appels*

Marie-Marthe Papineau

*Coordonnatrice
Directives et mises en
candidature*

Lorraine Marchand

*Coordonnatrice
Votes spéciaux*

Luc Giroux

*Coordonnateur
Équipements informatiques*

Yanick Lespérance

*Coordonnateur
Administration et facturation*

Florian Daveau

*Coordonnateur
Résultats électoraux*

Katherine Fortier

*Coordonnatrice
Participation et mobilisation*

Benoît Robitaille

*Coordonnateur
Liste électorale et territoire*

Directions du scrutin

Jean Cuerrier

*Coordonnateur
Ententes de location et
occupation des espaces*

Martine Chevalier

*Coordonnatrice
Compilation, logistique et
effectifs*

Muriel Kodjo

*Coordonnatrice
Site web et outils collaboratifs*

Guillaume Descamps

*Coordonnateur
Géomatique*

Mariève Ruel

*Coordonnatrice
Formation*

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES, CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS

Sylviane Besner

*Conseillère
Opérations*

Marie Lalongé

*Conseillère
Ressources humaines et
recrutement*

Vanessa Beiro

*Conseillère
Centre d'appels
et communications*

Jocelyn Pilon

*Spécialiste
Liste électorale et territoire*

Lucie Houle

*Conseillère
Opérations*

Ginette Ouimet

*Conseillère
Ressources humaines et paie*

Marguerite Sicari

*Conseillère
Opérations*

Équipe géomatique

*Nicolas Simard, Simon Gignac
et François Riendeau*

Annexe 1 B

ÉQUIPES DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Titre	Arrondissement	Nom(s)
Adjointe principale	-	Lucie Dumas
Conseillères aux opérations	-	Lucie Houle, Marguerite Sicari, Sylviane Besner
Coordonnateur aux opérations et points de service	-	Pierre Thibaudeau
Directeur du scrutin	Ahuntsic-Cartierville (Est)	Benoit Duval
Directeur du scrutin	Ahuntsic-Cartierville (Ouest)	Jean-Guy Théoret
Directeur du scrutin	Anjou	Dominic Charland
Directeur du scrutin	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (Est)	Pierre Samson
Directeur du scrutin	Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce (Ouest)	Jean Ismer
Directeur du scrutin	L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	Jean-Paul Vernier
Directrice du scrutin	Lachine	Carole Bélair
Directrice du scrutin	LaSalle	Danielle Jomphe
Directeur du scrutin	Le Plateau-Mont-Royal	Simon Allaire-Vigeant
Directeur du scrutin	Le Sud-Ouest	Bruno Bergeron
Directeur du scrutin	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve (Est)	André St-Jean
Directeur du scrutin	Mercier—Hochelaga-Maisonneuve (Ouest)	Pierre Quoc Tri Nguyen
Directrice du scrutin	Montréal-Nord	Myriam Larose Truchon
Directeur du scrutin	Outremont	Robert Chartrand
Directeur du scrutin	Pierrefonds-Roxboro	Maurice Lalonde
Directeur du scrutin	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (Nord)	Richard Tessier
Directrice du scrutin	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (Sud)	Hélène De Block
Directeur du scrutin	Rosemont—La Petite Patrie	Simon Clément
Directrice du scrutin	Saint-Laurent	Lorraine Sperano Gauthier
Directrice du scrutin	Saint-Léonard	Marie-Christine Massé
Directrice du scrutin	Verdun	Diane Langlois
Directeur du scrutin	Ville-Marie	Stéphane Mabilais
Directrice du scrutin	Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension (Est)	Marie Vallée
Directeur du scrutin	Villieray—Saint-Michel—Parc-Extension (Ouest)	Jacques Turgeon
Directeur du scrutin	Équipe volante	Jean-Claude Nguyen

Annexe 2

SYNTHÈSE DU CADRE ÉLECTORAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Arrondissement / district électoral	Mairesse ou maire de la Ville	Mairesse ou maire d'arrondissement	Conseillère ou conseiller de la Ville	Conseillère ou conseiller d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville	1	1		
Sault-au-Récollet			1	
Saint-Sulpice			1	
Ahuntsic			1	
Bordeaux-Cartierville			1	
Anjou	1	1	1	
Ouest				1
Est				1
Centre				1
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	1	1		
Darlington			1	
Côte-des-Neiges			1	
Snowdon			1	
Notre-Dame-de-Grâce			1	
Loyola			1	
Lachine	1	1	1	
du Canal				1
J.-Émery-Provost				1
Fort-Rolland				1
LaSalle	1	1		
Sault-Saint-Louis			1	2
Cecil-P.-Newman			1	2

Annexe 2

Suite	Mairesse ou maire de la Ville	Mairesse ou maire d'arrondissement	Conseillère ou conseiller de la Ville	Conseillère ou conseiller d'arrondissement
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	†	†		
Pierre-Foretier				†
Denis-Benjamin-Viger				†
Jacques-Bizard				†
Sainte-Geneviève				†
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	†	†		
Tétreaultville			†	
Maisonneuve—Longue-Pointe			†	
Hochelaga			†	
Louis-Riel			†	
Montréal-Nord	†	†		
Marie-Clarac			†	†
Ovide-Clermont			†	†
Outremont	†	†		
Claude-Ryan				†
Joseph-Beaubien				†
Robert-Bourassa				†
Jeanne-Sauvé				†
Pierrefonds-Roxboro	†	†		
Bois-de-Liesse			†	†
Cap-Saint-Jacques			†	†
Le Plateau-Mont-Royal	†	†		
Mile-End			†	†
De Lorimier			†	†
Jeanne-Mance			†	†

Annexe 2

Suite	Mairesse ou maire de la Ville	Mairesse ou maire d'arrondissement	Conseillère ou conseiller de la Ville	Conseillère ou conseiller d'arrondissement
Rivière-des-Praires—Pointe-aux-Trembles	1			
La Pointe-aux-Prairies		1	1	1
Pointe-aux-Trembles			1	1
Rivière-des-Prairies			1	1
Rosemont—La Petite-Patrie	1	1		
Saint-Édouard			1	
Étienne-Desmarteau			1	
Vieux-Rosemont			1	
Marie-Victorin			1	
Saint-Laurent	1	1		
Côte-de-Liesse			1	1
Norman-McLaren			1	1
Saint-Léonard	1	1		
Saint-Léonard-Est			1	1
Saint-Léonard-Ouest			1	1
Le Sud-Ouest	1	1		
Saint-Henri-Est—Petite-Bourgogne— Pointe-Saint-Charles—Griffintown			1	1
Saint-Paul—Émard—Saint-Henri-Ouest			1	1
Verdun	1	1		
Champlain—L'Île-des-Sœurs			1	2
Desmarchais-Crawford			1	2

Annexe 2

Suite	Mairesse ou maire de la Ville	Mairesse ou maire d'arrondissement	Conseillère ou conseiller de la Ville	Conseillère ou conseiller d'arrondissement
Ville-Marie	1			
Peter-McGill			1	
Saint-Jacques			1	
Sainte-Marie			1	
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	1	1		
Saint-Michel			1	
François-Perrault			1	
Villeray			1	
Parc-Extension			1	
TOTAL VILLE	1	18	46	38

Annexe 3

NOMBRE, VARIATION ET PART DES PERSONNES INSCRITES SUR LA LISTE ÉLECTORALE. 2021-2025

Arrondissement / district	Électorat 2021	Électorat 2025	Variation 2021-25	Variation 2021-25 (%)	Personnes domiciliées 2025	Personnes non domiciliées 2025	Part de l'électorat par rapport à ensemble de la ville (%)
Ahuntsic-Cartierville	85 647	86 775	1 128	1,32	86 574	201	7,64
Sault-au-Récollet	19 863	19 682	-181	-0,91	19 619	63	1,73
Saint-Sulpice	23 353	23 910	557	2,39	23 845	65	2,10
Ahuntsic	21 532	21 821	289	1,34	21 779	42	1,92
Bordeaux-Cartierville	20 899	21 362	463	2,22	21 331	31	1,88
Anjou	28 673	28 288	-385	-1,34	28 251	37	2,49
Ouest	9 507	9 337	-170	-1,79	9 330	7	0,82
Est	8 513	8 372	-141	-1,66	8 354	18	0,74
Centre	10 653	10 579	-74	-0,69	10 567	12	0,93
Côte-des-Neiges— Notre-Dame-de-Grâce	94 935	98 687	3 752	3,95	98 477	210	8,69
Darlington	16 846	17 955	1 109	6,58	17 938	17	1,58
Côte-des-Neiges	16 556	16 858	302	1,82	16 815	43	1,48
Snowdon	19 507	20 972	1 465	7,51	20 925	47	1,85
Notre-Dame-de-Grâce	21 074	21 508	434	2,06	21 441	67	1,89
Loyola	20 952	21 394	442	2,11	21 358	36	1,88
Lachine	31 168	31 142	-26	-0,08	31 068	74	2,74
du Canal	11 351	11 533	182	1,60	11 498	35	1,02
J.-Éméry-Provost	9 743	9 669	-74	-0,76	9 642	27	0,85
Fort-Rolland	10 074	9 940	-134	-1,33	9 928	12	0,88

Annexe 3

Suite	Électorat 2021	Électorat 2025	Variation 2021-25	Variation 2021-25 (%)	Personnes domiciliées 2025	Personnes non domiciliées 2025	Part de l'électorat par rapport à ensemble de la ville (%)
LaSalle	51 813	53 161	1 348	2,60	53 070	91	4,68
Sault-Saint-Louis	26 482	28 046	1 564	5,91	27 991	55	2,47
Cecil-P.-Newman	25 331	25 115	-216	-0,85	25 079	36	2,21
L'Île-Bizard— Sainte-Geneviève	13 679	14 016	337	2,46	13 997	19	1,23
Pierre-Foretier	4 191	3 903	-288	-6,87	3 903	0	0,34
Denis-Benjamin-Viger	3 724	3 803	79	2,12	3 801	2	0,33
Jacques-Bizard	3 288	3 789	501	15,24	3 781	8	0,33
Sainte-Geneviève	2 476	2 521	45	1,82	2 512	9	0,22
Mercier— Hochelaga-Maisonneuve	96 141	95 680	-461	-0,48	95 428	252	8,42
Tétreaultville	26 636	26 435	-201	-0,75	26 376	59	2,33
Maisonneuve— Longue-Pointe	24 649	24 289	-360	-1,46	24 220	69	2,14
Hochelaga	23 374	23 089	-285	-1,22	23 017	72	2,03
Louis-Riel	21 482	21 867	385	1,79	21 815	52	1,93
Montréal-Nord	51 140	49 748	-1 392	-2,72	49 645	103	4,38
Marie-Clarc	27 280	27 179	-101	-0,37	27 112	67	2,39
Ovide-Clermont	23 860	22 569	-1 291	-5,41	22 533	36	1,99
Outremont	15 328	16 967	1 639	10,69	16 942	25	1,49
Claude-Ryan	4 106	4 477	371	9,04	4 473	4	0,39
Joseph-Beaubien	4 084	4 876	792	19,39	4 868	8	0,43
Robert-Bourassa	3 409	3 561	152	4,46	3 554	7	0,31
Jeanne-Sauvé	3 729	4 053	324	8,69	4 047	6	0,36

Annexe 3

Suite	Électorat 2021	Électorat 2025	Variation 2021-25	Variation 2021-25 (%)	Personnes domiciliées 2025	Personnes non domiciliées 2025	Part de l'électorat par rapport à ensemble de la ville (%)
Pierrefonds-Roxboro	47706	48726	1020	2,14	48 678	48	4,29
Bois-de-Liesse	24854	25301	447	1,80	25 276	25	2,23
Cap-Saint-Jacques	22852	23425	573	2,51	23 402	23	2,06
Le Plateau-Mont-Royal	62495	64966	2471	3,95	64 695	271	5,72
Mile-End	20557	21467	910	4,43	21 399	68	1,89
De Lorimier	21808	22374	566	2,60	22 262	112	1,97
Jeanne-Mance	20130	21125	995	4,94	21 034	91	1,86
Rivière-des-Prairies— Pointe-aux-Trembles	79658	79736	78	0,10	79 659	77	7,02
La Pointe-aux-Prairies	26644	27131	487	1,83	27 108	23	2,39
Pointe-aux-Trembles	25987	25398	-589	-2,27	25 360	38	2,24
Rivière-des-Prairies	27027	27207	180	0,67	27 191	16	2,40
Rosemont— La Petite-Patrie	96544	97289	745	0,77	96 950	339	8,57
Saint-Édouard	24466	25120	654	2,67	24 993	127	2,21
Étienne-Desmarteau	22309	22162	-147	-0,66	22 083	79	1,95
Vieux-Rosemont	27399	28073	674	2,46	27 989	84	2,47
Marie-Victorin	22370	21934	-436	-1,95	21 886	48	1,93
Saint-Laurent	60381	63937	3556	5,89	63 846	91	5,63
Côte-de-Liesse	33431	36281	2850	8,53	36 227	54	3,19
Norman-McLaren	26950	27656	706	2,62	27 619	37	2,43
Saint-Léonard	49574	49878	304	0,61	49 822	56	4,39
Saint-Léonard-Est	21180	22670	1490	7,03	22 643	27	2,00
Saint-Léonard-Ouest	28394	27208	-1186	-4,18	27 179	29	2,40

Annexe 3

Suite	Électorat 2021	Électorat 2025	Variation 2021-25	Variation 2021-25 (%)	Personnes domiciliées 2025	Personnes non domiciliées 2025	Part de l'électorat par rapport à ensemble de la ville (%)
Le Sud-Ouest	55 705	58 938	3 233	5,80	58 703	235	5,19
Saint-Henri-Est—Petite-Bourgogne— Pointe-Saint-Charles—Griffintown	31 896	32 462	566	1,77	21 316	146	2,86
Saint-Paul—Émard—Saint-Henri-Ouest	23 809	26 476	2 667	11,20	26 387	89	2,33
Verdun	48 147	49 306	1 159	2,41	49 151	155	4,34
ChAMPLAIN—L'Île-des-Sœurs	27 001	28 469	1 468	5,44	28 394	75	2,51
Desmarchais-Crawford	21 146	20 837	-309	-1,46	20 757	80	1,83
Ville-Marie	57 818	64 595	6 777	11,72	64 309	286	5,69
Peter-McGill	19 004	22 298	3 294	17,33	22 209	89	1,96
Saint-Jacques	21 511	20 729	-782	-3,64	20 592	137	1,82
Sainte-Marie	17 303	21 568	4 265	24,65	21 508	60	1,90
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	84 458	84 048	-410	-0,49	83 787	261	7,40
Saint-Michel	20 803	20 842	39	0,19	20 799	43	1,83
François-Perrault	21 441	21 294	-147	-0,69	21 228	66	1,87
Villeray	23 179	23 169	-10	-0,04	23 071	98	2,04
Parc-Extension	19 125	18 743	-382	-2,00	18 689	54	1,65
TOTAL	1 111 100	1 135 883	24 783	2,23	1 133 052	2 831	100,00

Annexe 4

HOMMES ET DE FEMMES INSCRIT(E)S SUR LA LISTE ÉLECTORALE. 2021-2025

Arrondissement	Électorat 2021	Électorat 2025	Nombre d'élec- trices 2021	Nombre d'élec- trices 2025	Part d'élec- trices 2021 (%)	Part d'élec- trices 2025 (%)	Nombre d'électeurs 2021	Nombre d'électeurs 2025	Part d'électeurs 2021 (%)	Part d'électeurs 2025 (%)	Nombre sexe inconnu 2025
Ahuntsic-Cartierville	85 647	86 775	45 143	45 539	52,7	52,5	40 504	41 193	47,3	47,5	43
Anjou	28 673	28 288	15 427	15 123	53,8	53,5	13 246	13 151	46,2	46,5	14
Côte-des-Neiges— Notre-Dame-de-Grâce	94 935	98 687	50 282	52 314	53	53,0	44 653	46 331	47	46,9	42
Lachine	31 168	31 142	16 325	16 327	52,4	52,4	14 843	14 797	47,6	47,5	18
LaSalle	51 813	53 161	27 608	28 151	53,3	53,0	24 205	24 999	46,7	47,0	11
L'Île-Bizard— Sainte-Geneviève	13 679	14 016	7 040	7 207	51,5	51,4	6 639	6 808	48,5	48,6	1
Mercier—Hochelaga- Maisonnette	96 141	95 680	48 493	48 024	50,4	50,2	47 648	47 593	49,6	49,7	63
Montréal-Nord	51 140	49 748	26 967	25 916	52,7	52,1	24 173	23 811	47,3	47,9	21
Outremont	15 328	16 967	8 505	9 265	55,5	54,6	6 823	7 692	44,5	45,3	10
Pierrefonds-Roxboro	47 706	48 726	24 461	25 001	51,3	51,3	23 245	23 715	48,7	48,7	10
Le Plateau-Mont-Royal	62 495	64 966	31 130	32 332	49,8	49,8	31 365	32 590	50,2	50,2	44
Rivière-des-Prairies— Pointe-aux-Trembles	79 658	79 736	41 939	41 767	52,6	52,4	37 719	37 955	47,4	47,6	14
Rosemont— La Petite-Patrie	96 544	97 289	50 724	50 973	52,5	52,4	45 820	46 246	47,5	47,5	70
Saint-Laurent	60 381	63 937	31 551	33 197	52,3	51,9	28 830	30 716	47,7	48,0	24
Saint-Léonard	49 574	49 878	26 210	26 375	52,9	52,9	23 364	23 496	47,1	47,1	7
Le Sud-Ouest	55 705	58 938	28 256	29 912	50,7	50,8	27 449	28 961	49,3	49,1	65
Verdun	48 147	49 306	25 346	25 973	52,6	52,7	22 801	23 303	47,4	47,3	30
Ville-Marie	57 818	64 595	25 931	29 402	44,8	45,5	31 887	35 127	55,2	54,4	66
Villeray—Saint-Michel— Parc-Extension	84 458	84 048	42 861	42 576	50,7	50,7	41 687	41 419	49,3	49,3	53
Total	1 111 010	1 135 883	574 199	585 374	51,7	51,5	536 901	549 903	48,3	48,4	606

Annexe 5

ÂGE MOYEN ET PART DES PERSONNES INSCRITES SUR LA LISTE ÉLECTORALE PAR TRANCHE D'ÂGE. 2021-2025

Arrondissement	Électorat 2021	Électorat 2025	Âge moyen 2021	Âge moyen 2025	Part des personnes inscrites par tranche d'âge 2025					
					18-24 (%)	25-34 (%)	35-44 (%)	45-54 (%)	55-64 (%)	65 et + (%)
Ahuntsic-Cartierville	85 647	86 775	52,8	52,4	7,9	14,2	15,8	16,4	16,2	29,4
Anjou	28 673	28 288	54,5	54,6	7,5	11,6	13,5	16,4	17,1	33,9
Côte-des-Neiges— Notre-Dame-de-Grâce	94 935	98 687	50,2	50,6	9,4	16,3	15,7	16,1	15,6	26,8
Lachine	31 168	31 142	50,8	51,4	7,8	15,0	17,0	16,2	16,8	27,2
LaSalle	51 813	53 161	52,3	52,7	7,6	14,3	15,3	15,5	16,7	30,6
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	13 679	14 016	51,6	53,1	9,0	11,6	13,1	16,7	19,3	30,2
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	96 141	95 680	49,2	49,9	6,6	18,1	19,8	16,1	14,5	24,9
Montréal-Nord	51 140	49 748	52,5	53,0	8,7	13,8	13,8	15,1	17,4	31,3
Outremont	15 328	16 967	50,9	49,4	13,9	16,8	13,1	16,4	13,0	26,5
Pierrefonds-Roxboro	47 706	48 726	50,3	51,3	9,9	13,7	13,8	16,3	19,0	27,1
Le Plateau-Mont-Royal	62 495	64 966	46,5	46,8	8,5	22,6	19,7	16,5	13,1	19,6
Rivière-des-Prairies— Pointe-aux-Trembles	79 658	79 736	51,6	52,7	8,5	12,6	14,4	16,2	17,9	30,4
Rosemont—La Petite-Patrie	96 544	97 289	48,8	49,4	6,4	18,4	20,9	17,2	13,5	23,7
Saint-Laurent	60 381	63 937	51,4	51,5	9,3	13,8	15,4	17,8	16,6	27,1
Saint-Léonard	49 574	49 878	53,5	53,8	8,2	12,5	13,5	16,6	18,0	31,3
Le Sud-Ouest	55 705	58 938	46,5	46,8	6,8	23,9	22,1	14,4	13,2	19,6
Verdun	48 147	49 306	50,3	51,0	5,6	17,5	20,0	15,2	14,3	27,3
Ville-Marie	57 818	64 595	48	47,6	8,6	23,3	18,8	13,8	13,3	22,2
Villeray—Saint-Michel— Parc-Extension	84 458	84 048	48,1	48,9	7,9	19,2	18,8	16,3	14,7	23,1
Total	1 111 010	1 135 883	50,1	50,6	8,1	16,8	17,2	16,1	15,5	26,4

Annexe 6

ÉLECTORAT ET PARTICIPATION ÉLECTORALE À MONTRÉAL. 1940 À 2025

Date	Électorat	Taux de participation (%)	Variation par rapport à l'élection précédente (points)
9 décembre 1940	219 045	30,3	-
14 décembre 1942	226 892	22,2	↓ 8,1
11 décembre 1944	233 732	47,6	↑ 25,4
9 décembre 1947	225 481	19	↓ 28,6
11 décembre 1950	266 857	33,7	↑ 14,7
25 octobre 1954	293 931	51,9	↑ 18,2
28 octobre 1957	323 646	50,2	↓ 1,7
24 octobre 1960	345 678	41,3	↓ 8,9
28 octobre 1962	348 654	42,5	↑ 1,2
23 octobre 1966	380 068	30,9	↓ 11,6
25 octobre 1970	698 733	53,2	↑ 22,3
10 novembre 1974	686 964	38	↓ 15,2
12 novembre 1978	665 276	53,8	↑ 15,8
14 novembre 1982	706 298	52,1	↓ 1,7
9 novembre 1986	695 845	49,9	↓ 2,2
4 novembre 1990	619 550	36,1	↓ 13,8
6 novembre 1994	613 425	47,5	↑ 11,4
1 ^{er} novembre 1998	629 932	50,9	↑ 3,4
4 novembre 2001	1 288 110	49,2	↓ 1,7
6 novembre 2005	1 113 059	34,9	↓ 14,3
1 ^{er} novembre 2009	1 100 206	39,4	↑ 4,5
3 novembre 2013	1 101 998	43,3	↑ 3,9
5 novembre 2017	1 142 948	42,5	↓ 0,8
7 novembre 2021	1 111 100	38,3	↓ 4,2
2 novembre 2025	1 135 883	37,1	↓ 1,2

Annexe 7

LE TAUX DE PARTICIPATION ÉLECTORALE DANS LES ARRONDISSEMENTS ET LEURS DISTRICTS PAR MODALITÉ DE VOTE. 2025

Arrondissement / district	Électorat	Vote à domicile (%)	Vote itinérant (%)	Vote par anticipation (%)	Vote étudiant (%)	Bureau du président (%)	Jour du scrutin (%)	Total (%)
Ahuntsic-Cartierville	86 775	0,2	0,7	8,4	0,3	2,5	28,4	40,4
Sault-au-Récollet	19 682	0,4	0,0	10,2	0,2	3,9	31,2	45,9
Saint-Sulpice	23 910	0,0	1,0	7,4	0,3	2,1	28,1	38,9
Ahuntsic	21 821	0,2	1,8	9,3	0,4	2,5	32,4	46,5
Bordeaux-Cartierville	21 362	0,1	0,0	6,8	0,1	1,7	22,1	30,8
Anjou	28 288	0,0	1,2	10,3	0,1	4,0	23,5	39,2
Ouest	9 337	0,0	0,4	12,8	0,1	6,0	20,6	39,9
Est	8 372	0,0	0,0	8,6	0,1	2,6	27,3	38,5
Centre	10 579	0,1	2,8	9,5	0,1	3,5	23,1	39,1
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	98 687	0,1	0,3	7,8	0,3	2,9	22,4	33,7
Darlington	17 955	0,0	0,7	5,7	0,2	3,1	18,7	28,5
Côte-des-Neiges	16 858	0,1	0,1	8,0	0,7	3,1	20,5	32,3
Snowdon	20 972	0,0	0,0	7,7	0,2	2,8	20,1	30,9
Notre-Dame-de-Grâce	21 508	0,0	0,6	9,3	0,4	4,0	28,3	42,5
Loyola	21 394	0,2	0,0	8,0	0,2	1,4	23,2	33,1
Lachine	31 142	0,2	1,4	9,0	0,1	3,1	22,3	36,0
du Canal	11 533	0,1	2,6	7,7	0,1	2,8	18,5	31,8
J.-Émery-Provost	9 669	0,3	1,3	7,5	0,1	2,9	18,3	30,3
Fort-Rolland	9 940	0,1	0,0	12,0	0,1	3,6	30,7	46,5
LaSalle	53 161	0,1	1,0	6,7	0,1	2,1	17,9	27,9
Sault-Saint-Louis	28 046	0,1	1,9	7,9	0,1	2,4	19,4	31,8
Cecil-P.-Newman	25 115	0,0	0,0	5,4	0,1	1,8	16,2	23,5

Annexe 7

Suite	Électorat	Vote à domicile (%)	Vote itinérant (%)	Vote par anticipation (%)	Vote étudiant (%)	Bureau du président (%)	Jour du scrutin (%)	Total (%)
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	14 016	0,1	0,3	11,6	0,1	2,7	25,1	39,9
Pierre-Foretier	3 903	0,0	1,0	11,3	0,1	2,7	26,4	41,6
Denis-Benjamin-Viger	3 803	0,0	0,0	12,9	0,1	3,2	30,2	46,5
Jacques-Bizard	3 789	0,0	0,0	9,9	0,0	3,6	26,1	39,8
Sainte-Geneviève	2 521	0,6	0,0	12,6	0,1	0,4	14,0	27,7
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	95 680	0,1	0,9	9,3	0,3	3,2	28,4	42,1
Tétreaultville	26 435	0,1	1,0	8,5	0,2	3,0	25,9	38,6
Maisonneuve—Longue-Pointe	24 289	0,1	0,1	9,0	0,3	3,0	29,8	42,4
Hochelaga	23 089	0,0	0,1	9,0	0,5	4,2	31,3	45,1
Louis-Riel	21 867	0,1	2,7	10,7	0,1	2,5	26,8	42,9
Montréal-Nord	49 748	0,0	0,3	5,6	0,1	2,3	19,6	28,0
Marie-Clara	27 179	0,0	0,6	5,4	0,1	2,3	20,8	29,2
Ovide-Clermont	22 569	0,0	0,0	5,8	0,1	2,3	18,2	26,5
Outremont	16 967	0,1	0,5	17,5	0,4	5,9	31,4	55,8
Claude-Ryan	4 477	0,5	0,0	21,9	0,4	5,1	31,2	59,0
Joseph-Beaubien	4 876	0,0	0,0	15,0	0,5	6,5	35,6	57,6
Robert-Bourassa	3 561	0,0	0,0	17,2	0,4	6,1	27,7	51,4
Jeanne-Sauvé	4 053	0,0	1,9	15,7	0,4	6,0	29,9	54,0
Pierrefonds-Roxboro	48 726	0,0	0,1	6,4	0,1	2,8	18,3	27,8
Bois-de-Liesse	25 301	0,0	0,0	6,9	0,1	3,3	19,2	29,6
Cap-Saint-Jacques	23 425	0,0	0,2	6,0	0,1	2,3	17,3	25,9

Annexe 7

Suite	Électorat	Vote à domicile (%)	Vote itinérant (%)	Vote par anticipation (%)	Vote étudiant (%)	Bureau du président (%)	Jour du scrutin (%)	Total (%)
Le Plateau-Mont-Royal	64 966	0,5	0,0	11,2	0,5	2,9	33,0	48,1
Mile-End	21 467	0,7	0,0	11,9	0,5	3,6	34,4	51,1
De Lorimier	22 374	0,2	0,0	12,8	0,5	2,3	36,1	51,9
Jeanne-Mance	21 125	0,5	0,0	8,7	0,5	2,8	28,3	40,9
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	79 736	0,1	1,2	8,2	0,1	2,4	23,0	35,1
La Pointe-aux-Prairies	27 131	0,2	0,0	8,3	0,1	2,7	24,1	35,4
Pointe-aux-Trembles	25 398	0,0	0,8	9,4	0,1	2,2	24,6	37,1
Rivière-des-Prairies	27 207	0,0	2,7	7,1	0,1	2,4	20,5	32,8
Rosemont—La Petite-Patrie	97 289	0,2	0,7	10,9	0,4	3,1	33,9	49,2
Saint-Édouard	25 120	0,1	0,6	11,2	0,5	3,5	36,9	52,9
Étienne-Desmarteau	22 162	0,1	0,5	11,5	0,4	2,4	38,7	53,6
Vieux-Rosemont	28 073	0,4	0,9	11,4	0,4	3,6	31,8	48,5
Marie-Victorin	21 934	0,2	0,7	9,3	0,3	2,7	28,1	41,2
Saint-Laurent	63 937	0,0	0,6	6,5	0,2	2,2	18,0	27,5
Côte-de-Liesse	36 281	0,0	0,7	7,1	0,2	2,2	18,4	28,6
Norman-McLaren	27 656	0,0	0,5	5,6	0,2	2,3	17,4	26,1
Saint-Léonard	49 878	0,0	1,2	6,2	0,1	1,9	20,8	30,2
Saint-Léonard-Est	22 670	0,0	1,3	6,9	0,1	1,5	21,3	31,0
Saint-Léonard-Ouest	27 208	0,0	1,1	5,7	0,1	2,3	20,4	29,6
Le Sud-Ouest	58 938	0,1	0,0	8,0	0,3	1,8	25,3	35,5
Saint-Henri-Est—Petite-Bourgogne—Pointe-Saint-Charles—Griffintown	32 462	0,1	0,0	7,6	0,3	1,6	25,0	34,6
Saint-Paul—Émard—Saint-Henri-Ouest	26 476	0,1	0,1	8,5	0,2	2,1	25,8	36,7

Annexe 7

Suite	Électorat	Vote à domicile (%)	Vote itinérant (%)	Vote par anticipation (%)	Vote étudiant (%)	Bureau du président (%)	Jour du scrutin (%)	Total (%)
Verdun	49 306	0,1	0,6	10,2	0,2	3,9	27,6	42,5
Champlain—L'Île-des-Sœurs	28 469	0,0	1,0	10,1	0,2	4,3	25,7	41,3
Desmarchais-Crawford	20 837	0,1	0,0	10,4	0,3	3,2	30,2	44,1
Ville-Marie	64 595	0,2	0,1	7,0	0,4	2,2	20,9	30,7
Peter-McGill	22 298	0,0	0,0	4,3	0,4	2,4	16,0	23,2
Saint-Jacques	20 729	0,2	0,2	7,3	0,3	1,6	20,3	30,0
Sainte-Marie	21 568	0,3	0,0	9,4	0,5	2,6	26,4	39,2
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	84 048	0,1	0,0	6,9	0,4	2,6	27,4	37,4
Saint-Michel	20 842	0,1	0,0	4,5	0,1	1,3	18,0	24,0
François-Perrault	21 294	0,1	0,1	6,6	0,4	1,9	25,9	35,0
Villeray	23 169	0,0	0,0	9,8	0,7	3,2	38,6	52,3
Parc-Extension	18 743	0,0	0,0	6,4	0,3	4,2	25,6	36,5
TOTAL Ville	1135883	0,1	0,6	8,4	0,3	2,7	25,0	37,1

Annexe 8

TAUX DE PARTICIPATION ÉLECTORALE PAR GROUPE D'ÂGE. 2021-2025

Arrondissement	2021	2025	2021	2025	2021	2025	2021	2025	2021	2025	2021	2025
	18-24 ans (%)		25-34 ans (%)		35-44 ans (%)		45-54 ans (%)		55-64 ans (%)		65 ans et + (%)	
Ahuntsic-Cartierville	26,2	30,1	27,9	30,0	36,7	37,7	40,7	39,6	48,9	42,8	51,7	46,5
Anjou	19,3	25,2	20,4	22,9	30,4	29,7	38,0	37,5	46,9	40,5	53,3	48,6
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	19,4	24,6	18,9	23,6	26,4	27,8	34,5	34,2	41,3	38,3	45,5	41,2
Lachine	22,4	23,2	20,3	21,1	34,8	31,2	41,8	37,5	48,4	41,5	50,6	45,5
LaSalle	15,6	15,9	15,7	16,7	22,3	21,9	29,3	26,6	36,1	30,7	40,6	35,9
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	31,7	21,6	27,2	21,7	39,4	31,6	50,2	40,4	65,2	46,2	53,9	50,9
Mercier—Hochelaga-Maisonneuve	20,8	28,8	28,8	34,5	40,6	42,3	42,0	43,5	48,0	43,2	52,9	47,0
Montréal-Nord	15,3	18,4	17,1	15,5	25,0	21,1	36,2	27,3	38,3	30,2	46,7	35,8
Outremont	36,7	44,1	36,9	43,9	53,1	55,4	61,5	58,9	65,4	60,4	65,0	61,2
Pierrefonds-Roxboro	17,2	17,6	15,0	15,4	21,7	20,1	29,7	25,6	38,6	34,0	42,9	38,1
Le Plateau-Mont-Royal	28,6	35,1	33,6	42,5	43,9	47,8	48,5	52,0	55,4	52,9	53,6	51,4
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	18,8	22,0	19,9	20,3	31,0	30,1	37,4	35,8	46,0	39,2	52,1	43,1
Rosemont—La Petite-Patrie	38,5	37,5	45,6	44,7	44,8	50,9	52,9	51,3	61,4	49,5	49,8	50,2
Saint-Laurent	17,1	19,6	15,3	17,1	22,6	21,0	28,5	25,7	34,1	30,6	42,7	34,8
Saint-Léonard	18,2	19,9	16,1	19,2	21,9	20,6	31,2	27,5	37,9	33,6	45,2	40,1
Le Sud-Ouest	18,0	20,3	26,1	29,5	33,7	36,8	36,9	37,4	43,4	37,5	45,3	41,5
Verdun	22,8	27,3	29,6	37,0	39,2	42,2	42,9	43,3	47,6	42,1	50,9	47,5
Ville-Marie	12,0	14,6	18,2	23,9	34,9	30,2	30,2	30,9	39,6	34,2	46,0	40,0
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	19,9	25,7	32,4	36,2	39,0	40,6	36,7	39,3	40,5	36,9	43,0	36,9
Total	21	24,8	25,8	29,3	34,5	35,4	38,3	37,7	44,7	39,3	48,5	43,0

Annexe 9

ÂGE MOYEN DES VOTANT(E)S ET PARTICIPATION PAR SEXE. 2025

Arrondissement	Âge moyen des votant(e)s	Participation féminine (%)	Participation masculine (%)
Ahuntsic-Cartierville	54,7	40,7	38,6
Anjou	58,7	38,7	37,4
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce	54,1	34,4	31,6
Lachine	55,5	37,2	34,0
LaSalle	57,4	27,9	26,4
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève	57,5	40,3	39,0
Mercier—Hochelega-Maisonneuve	51,7	42,7	40,3
Montréal-Nord	57,8	28,3	26,0
Outremont	51,5	57,3	51,5
Pierrefonds-Roxboro	56,7	28,2	27,1
Le Plateau-Mont-Royal	48,2	49,7	45,5
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles	56,6	35,3	34,0
Rosemont—La Petite-Patrie	49,9	50,2	46,8
Saint-Laurent	55,8	27,0	25,9
Saint-Léonard	58,8	30,3	29,5
Le Sud-Ouest	49,0	35,3	34,8
Verdun	52,6	43,2	40,8
Ville-Marie	51,6	29,6	30,7
Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension	49,2	38,4	35,5
Total	53,1	37,5	35,4

Annexe 10

L'APPARTENANCE DES PERSONNES CANDIDATES AUX GROUPES DÉFINIS PAR LE PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ ET D'ÉGALITÉ EN EMPLOI (PAÉE)

Ce ne sont pas toutes les personnes candidates qui ont répondu aux questions. Certaines personnes se sont identifiées à plus d'un groupe à la fois. Les totaux sont ceux des données pour un même groupe, présentées horizontalement.

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES CANDIDATES PAR GROUPE DÉFINI PAR LE PAÉE

Groupe	Nombre de personnes sur 329 répondant(e)s	Personnes identifiées sur un total de 329 répondant(e)s		Genre				Total (%)
		2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	Femmes		Hommes		
				2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Minorité visible	74	22,5	-3,3	59,5	+2,0	40,5	-2,0	100,0
Minorité ethnique	40	12,2	-7,2	55,0	+2,3	45,0	-2,3	100,0
Autochtone	1	0,3	+0,3	-	-	100,0	-	100,0
Personne handicapée	6	1,8	+0,4	33,3	-16,7	66,7	+16,7	100,0
Total	104*	31,6	-15,0	54,8	-0,5	45,2	+0,5	100,0

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES CANDIDATES PAR TRANCHE D'ÂGE ET GROUPE PAÉE

Groupe	Nombre de personnes sur 329 répondant(e)s	Tranche d'âge								Total (%)
		18-34 ans		35-49 ans		50-64 ans		65 ans et plus		
		2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Minorité visible	74	0,2	-11,3	55,4	+6,1	13,5	-1,6	4,1	+2,7	73,2
Minorité ethnique	40	0,2	-7,3	42,5	+2,5	35,0	+4,1	2,5	+0,7	80,2
Autochtone	1	-	-	-	-	100,0	-	-	-	100,0
Personne handicapée	6	16,7	+16,7	33,3	-16,7	33,3	-16,7	-	-	83,3
Total	104*	21,2	-9,1	47,1	+1,7	24,0	+1,3	3,8	+2,3	96,1

*Une même personne peut s'identifier à plus d'un groupe

Annexe 10

Suite

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES CANDIDATES PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ

Niveau de scolarité	Nombre de personnes sur 329 répondant(e)s	Répondant(e)s (%)	Genre				Total (%)
			Femmes		Hommes		
			2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Primaire	-	-	-	-	-	-	-
Secondaire	42	12,8	23,8	-8,3	71,4	+3,6	95,2
Collégial	54	16,4	59,3	+17,8	40,7	-17,8	100,0
Université - 1 ^{er} cycle	116	35,3	48,3	-2,2	51,7	+2,2	100,0
Université - Cycles supérieurs	95	28,9	52,6	-3,4	45,3	+1,3	97,9
Total	307	93,3	48,2	-0,9	50,5	-0,4	98,7

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES CANDIDATES PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ ET TRANCHE D'ÂGE

Niveau de scolarité	Nombre de personnes sur 329 répondant(e)s	Tranche d'âge								Total (%)
		18-34 ans		35-49 ans		50-64 ans		65 ans et plus		
		2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Primaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secondaire	42	9,0	+11,9	14,3	-7,1	38,1	-22,6	21,4	+10,7	82,8
Collégial	54	18,5	-10,7	38,9	+9,6	25,9	-3,3	11,1	-1,1	94,4
Université - 1 ^{er} cycle	116	18,1	-7,5	35,3	-4,8	25,9	-2,3	11,2	+5,2	90,5
Université - Cycles supérieurs	95	11,6	-7,1	52,6	+9,8	22,1	-10,9	7,4	+1,9	93,7
Total	307	16,3	-5,7	38,4	+0,9	26,4	-6,8	11,4	+4,2	92,5

Annexe 10

Suite

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES CANDIDATES PAR GROUPE PAÉE ET NIVEAU DE SCOLARITÉ

Groupe	Nombre de personnes sur 329 répondant(e)s	Niveau de scolarité								Total (%)
		Secondaire		Collégial		Universitaire - 1 ^{er} cycle		Universitaire - Cycles supérieurs		
		2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Minorité visible	74	6,8	-0,1	17,6	+5,2	40,5	-7,4	32,4	-0,4	97,3
Minorité ethnique	40	10,0	+4,4	17,5	+4,5	37,5	-10,6	25,0	-8,3	90,0
Autochtone	1	100,0	+100,0	-	-	-	-	-	-	100,0
Personne handicapée	6	33,3	+33,3	50,0	+50,0	-	-25,0	16,7	-8,3	100,0
Total	104*	10,6	+0,5	18,3	-0,6	33,7	-11,3	31,7	-5,2	94,3

*Une même personne peut s'identifier à plus d'un groupe

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES CANDIDATES PAR GROUPE PAÉE, POSTE ET GENRE

Groupe	Nombre de personnes sur 329 répondant(e)s	Poste							
		Mairesse et maire de la Ville (%)		Mairesse et maires d'arrondissement (%)		Conseillères et conseillers de la Ville (%)		Conseillères et conseillers d'arrondissement (%)	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Minorité visible	74	33,3	66,7	60,0	40,0	66,7	33,3	53,6	46,4
Minorité ethnique	40	-	100,0	50,0	50,0	52,0	48,0	72,7	27,3
Autochtone	1	-	-	-	-	-	100,0	-	-
Personne handicapée	6	-	-	-	-	-	100,0	50,0	50,0

Annexe 10

Suite

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES CANDIDATES PAR GROUPE PAÉE, POSTE ET GENRE (ÉCART 2021-2025)

Groupe	Écart 2021-2025 (points)	Poste							
		Mairesse et maire de la Ville (%)		Mairesse et maires d'arrondissement (%)		Conseillères et conseillers de la Ville (%)		Conseillères et conseillers d'arrondissement (%)	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Minorité visible	-3,3	+33,3	-33,3	+30,0	-30,0	+0,9	-0,9	-4,7	+4,7
Minorité ethnique	-7,3	-	+100,0	+12,5	-12,5	-8,0	+8,0	+31,0	-31,0
Autochtone	+0,3	-	-	-	-	-	+100,0	-	-
Personne handicapée	+0,4	-	-100,0	-	-	-	-	-50,0	+50,0

Annexe 11

L'APPARTENANCE DES PERSONNES ÉLUES AUX GROUPES DÉFINIS PAR LE PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ ET D'ÉGALITÉ EN EMPLOI (PAÉE)

Ce ne sont pas toutes les personnes élues qui ont répondu aux questions. Certaines personnes élues se sont identifiées à plus d'un groupe à la fois. Les totaux sont ceux des données pour un même groupe, présentées horizontalement.

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES ÉLUES PAR GROUPE DÉFINI PAR LE PAÉE

Groupe	Nombre de personnes sur 93 répondant(e)s	Personnes identifiées sur un total de 93 répondant(e)s		Genre				Total (%)
		2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	Femmes		Hommes		
				2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Minorité visible	17	18,3	+0,8	64,7	-5,9	35,3	+5,9	100,0
Minorité ethnique	10	10,8	-6,7	70,0	+11,2	30,0	-11,2	100,0
Autochtone	-	-	-	-	-	-	-	-
Personne handicapée	1	1,1	+0,1	100,0	-	-	-	100,0
Total	24*	25,8	-10,2	62,5	-3,2	37,5	+3,2	100,0

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES ÉLUES PAR TRANCHE D'ÂGE ET GROUPE PAÉE

Groupe	Nombre de personnes sur 93 répondant(e)s	Tranche d'âge								Total (%)
		18-34 ans		35-49 ans		50-64 ans		65 ans et plus		
		2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Minorité visible	17	23,5	-29,4	47,1	+23,5	17,6	-5,9	11,8	+11,8	100,0
Minorité ethnique	10	10,0	-31,2	60,0	+48,2	30,0	-11,2	-	-100,0	100,0
Autochtone	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personne handicapée	1	-	-	100,0	0,0	-	-	-	-	100,0
Total	24*	16,7	-29,0	50,0	+30,0	25,0	-6,4	8,3	+5,5	100,0

*Une même personne peut s'identifier à plus d'un groupe

Annexe 11

Suite

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES ÉLUES PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ

Niveau de scolarité	Nombre de personnes sur 93 répondant(e)s	Répondant(e)s par niveau de scolarité (%)	Genre				Total (%)
			Femmes		Hommes		
			2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Primaire	-	-	-	-	-	-	-
Secondaire	9	9,7	22,2	0,0	66,7	-11,1	88,9
Collégial	11	11,8	72,7	+6,1	27,3	-6,1	100,0
Université – 1 ^{er} cycle	32	34,4	59,4	+8,0	40,6	-8,0	100,0
Université – Cycles supérieurs	37	39,8	62,2	-10,8	37,8	+10,8	100,0
Total	89	95,7	58,4	-0,5	40,4	-0,6	98,8

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES ÉLUES PAR NIVEAU DE SCOLARITÉ ET TRANCHE D'ÂGE

Niveau de scolarité	Nombre de personnes sur 93 répondant(e)s	Tranche d'âge								Total (%)
		18 - 34 ans		35 - 49 ans		50 - 64 ans		65 ans et plus		
		2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Primaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secondaire	9	-	-	-	-11,1	33,3	-33,3	66,7	+44,4	100,0
Collégial	11	-	-8,3	36,4	+19,7	36,4	-5,3	27,3	-6,1	100,0
Université – 1 ^{er} cycle	32	25,0	+6,1	43,8	+0,5	25,0	-4,7	-	-8,1	93,8
Université – Cycles supérieurs	37	10,8	-10,8	51,4	+10,8	21,6	-8,1	13,5	+5,4	97,3
Total	89	13,5	-3,4	41,6	+5,8	25,8	-8,9	15,7	+3,1	96,6

Annexe 11

Suite

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES ÉLUES PAR GROUPE PAÉE, NIVEAU DE SCOLARITÉ ET GENRE

Niveau de scolarité	Nombre de personnes sur 93 répondant(e)s	Groupes PAÉE (%)							
		Minorité visible (%)		Minorité ethnique (%)		Autochtone (%)		Personne handicapée (%)	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Primaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secondaire	9	-	100,0	-	-	-	-	-	-
Collégial	11	100,0	-	-	100,0	-	-	-	-
Université – 1 ^{er} cycle	32	88,9	11,1	83,3	16,7	-	-	-	-
Université – Cycles supérieurs	37	33,3	66,7	100,0	-	-	-	100,0	-

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES ÉLUES PAR GROUPE PAÉE, NIVEAU DE SCOLARITÉ ET GENRE (ÉCART 2021-2025)

Niveau de scolarité	Écart 2021-2025	Groupes PAÉE (points)							
		Minorité visible (%)		Minorité ethnique (%)		Autochtone (%)		Personne handicapée (%)	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Primaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secondaire	+8,6	-	+100,0	-	-	-	-	-	-
Collégial	+9,8	+100,0	-	-	-	-	-	-	-
Université – 1 ^{er} cycle	+15,9	+28,9	-28,9	+8,3	-8,3	-	-	-	-
Université – Cycles supérieurs	+27,4	-52,4	+52,4	+20,0	-20,0	-	-	-	-

Annexe 11

Suite

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES ÉLUES PAR GROUPE PAÉE, POSTE ET GENRE

Groupe	Nombre de répondant(e)s	Mairesse et maires d'arrondissement							
		Nombre sur 18 mairesses et maires d'arrondissement	Proportion par rapport au total		Genre				Total (%)
			2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	Femmes		Hommes		
					2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Minorité visible	17	3	17,6	+5,8	66,7	+16,7	33,3	-16,7	100,0
Minorité ethnique	10	1	10,0	-1,8	100,0	+50,0	-	-50,0	100,0
Autochtone	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personne handicapée	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	24*	3*	16,7	-5,5	66,7	+16,7	33,3	-16,7	100,0

Groupe	Nombre de répondant(e)s	Conseillères et conseillers de la Ville							
		Nombre sur 46 conseillères et conseillers de la Ville	Proportion par rapport au total		Genre				Total (%)
			2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	Femmes		Hommes		
					2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Minorité visible	17	7	41,2	+5,9	85,7	+2,4	14,3	-2,4	100,0
Minorité ethnique	10	5	50,0	-20,6	60,0	-6,7	40,0	+6,7	100,0
Autochtone	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personne handicapée	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	24*	10*	21,7	-17,4	70,0	-2,0	30,0	+2,0	100,0

*Une même personne peut s'identifier à plus d'un groupe

Annexe 11

Suite

AUTODÉCLARATIONS DES PERSONNES ÉLUES PAR GROUPE PAÉE, POSTE ET GENRE

Groupe	Nombre de répondant(e)s	Conseillères et conseillers d'arrondissement							
		Nombre sur 38 conseillères et conseillers d'arrondissement	Proportion par rapport au total		Genre				Total (%)
			2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	Femmes		Hommes		
					2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	2025 (%)	Écart 2021-2025 (points de %)	
Minorité visible	17	6	35,3	-17,6	33,3	-33,4	66,7	+33,4	100,0
Minorité ethnique	10	3	30,0	+12,4	100,0	+66,7	-	-66,7	100,0
Autochtone	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personne handicapée	1	1	100,0	-	100,0	-	-	-	100,0
Total	24*	9*	23,7	-10,5	55,6	-5,9	44,4	+5,9	100,0

*Une même personne peut s'identifier à plus d'un groupe

RÉFÉRENCES

Bourdeau C (2026). La participation politique et électorale en fonction du statut socioéconomique. Une revue de la littérature scientifique. Cahier de recherche électorale et parlementaire, mars (26), 28 p. https://www.democratie.chaire.ulaval.ca/sites/democratie.chaire.ulaval.ca/files/cahiers-de-recherche/cahier-de-recherche-chaire-democratie-no26-146312-20-mars.pdf?utm_source=Cyberimpact&utm_medium=email&utm_campaign=infolettre-actualite-19795

Freedom House (2 avril 2026). New Report: Global Freedom Declined for 20th Consecutive Year in 2025. <https://freedomhouse.org/article/new-report-global-freedom-declined-20th-consecutive-year-2025>

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2022, 16 avril). Données relatives aux élections générales municipales de 2025. Compilation et traitement statistique. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/elections/RAP_elections_municipales_2025.pdf

Autres parutions d'Élections Montréal

Élections Montréal (2011). Élection générale du 1^{er} novembre 2009. https://elections.montreal.ca/wp-content/uploads/2021/03/Bilan-2009_MTL-1.pdf

Élections Montréal (2013). Bilan : élection générale du 3 novembre 2013. https://elections.montreal.ca/wp-content/uploads/2021/03/Bilan_EG2017_20180621_v2.pdf

Élections Montréal (2017). Bilan : élection générale du 5 novembre 2017. https://elections.montreal.ca/wp-content/uploads/2021/03/BILAN_Election_2013_V2.pdf

Élections Montréal (2021). Bilan : élection générale des 6 et 7 novembre 2021. https://elections.montreal.ca/wp-content/uploads/2022/06/Bilan_EG2021_20220607.pdf

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Ville de Montréal

- Arrondissement d’Ahuntsic-Cartierville
- Arrondissement d’Anjou
- Arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce
- Arrondissement de L’Île-Bizard—Sainte-Geneviève
- Arrondissement de Lachine
- Arrondissement de LaSalle
- Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
- Arrondissement du Sud-Ouest
- Arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
- Arrondissement de Montréal-Nord
- Arrondissement d’Outremont
- Arrondissement Pierrefonds-Roxboro
- Arrondissement de Rivière-des-prairies—Pointe-aux-Trembles
- Arrondissement de Rosemont—La petite-Patrie
- Arrondissement de Saint-Laurent
- Arrondissement de Saint-Léonard
- Arrondissement de Verdun
- Arrondissement de Ville-Marie
- Arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension
- Direction générale
- Bureau des commissaires
- Bureau de la langue française
- Commissaire aux personnes en situation d’itinérance
- Commissaire aux relations avec les peuples autochtones
- Conseil des Montréalaises
- Conseil interculturel de Montréal
- Conseil jeunesse de Montréal
- Les conseils jeunesses d’arrondissement
- Contrôleur général
- Service de la planification stratégique et performance organisationnelle
- Service des finances et de l’évaluation foncière
- Service des ressources humaines et des communications
- Service de la concertation des arrondissements et de l’expérience citoyenne

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

- Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
- Service du matériel roulant et des ateliers
- Services des technologies de l'information
- Service de la culture
- Service de la diversité et de l'inclusion sociale
- Service de l'Espace pour la vie
- Service de police de la Ville de Montréal
- Service sécurité incendie
- Service de la gestion et planification des immeubles
- Service du greffe
- Service des infrastructures du réseau routier
- Service de l'approvisionnement
- Office municipal d'habitation de Montréal
- Société de transport de Montréal
- MEM - Centre des mémoires montréalaises
- Réseau des bibliothèques de Montréal

Milieu associatif et communautaire

- Concertation Montréal
- Auberge l'Escalier
- CARI Saint-Laurent
- Centre des Aînés de l'Asie du Sud-Est Carrefour Rosemont
- Centre des Aînés de Villeray
- Centre communautaire Radisson
- Carrefour Familial Hochelaga
- Carrefour des femmes d'Anjou
- Carrefour de ressources en interculturel (CRIC)
- Centre d'écologie urbaine
- Corporation des habitations Jeanne-Mance
- Dépôt alimentaire NDG
- Distribution l'escalier
- Habitations rêvanous
- Journal l'Itinéraire
- Logifem
- INCA Québec
- Maison des jeunes de Lachine
- Mouvement pour l'intégration et rétention en emploi
- Passages
- Projets Autochtones du Québec (PAQ)
- Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

- Coalition montréalaise des tables de quartier
- CLIC de Bordeaux-Cartierville
- Coalition de la Petite-Bourgogne
- Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL)
- Concert'Action Lachine
- Concertation Anjou
- Concertation en développement social de Verdun
- Concertation Saint-Léonard
- Concertation Ville-Émard/Côte-St-Paul
- Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce
- Corporation de Développement Communautaire de Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles
- Corporation de Développement Communautaire de Centre-Sud
- Corporation de Développement Communautaire de Côte-des-Neiges
- Corporation de Développement Communautaire du Plateau-Mont-Royal
- Corporation de Développement Communautaire de la Pointe—région Est de Montréal
- Corporation de Développement Communautaire de Rivière-des-Prairies
- Corporation de Développement Communautaire de Rosemont
- Corporation de Développement Communautaire de Solidarité Saint-Henri
- Corporation de Développement Communautaire de Solidarités Villeray
- Mercier-Ouest Quartier en santé
- Regroupement des tables de concertation de la Petite-Patrie
- Solidarité Ahuntsic
- Solidarité Mercier-Est
- Société ressources loisirs de Pointe-aux-Trembles
- Table de concertation du faubourg Saint-Laurent
- Table de développement social de LaSalle
- Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
- Table de quartier de Montréal-Nord
- Table de quartier du Nord-Ouest-de-l'Île de Montréal
- Table de quartier Outremont
- Table de quartier de Parc-Extension
- Table de quartier Peter-McGill
- Vivre Saint-Michel en santé

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Milieu de l'enseignement et de la recherche

- Cégep Marie-Victorin
- Cégep de Saint-Laurent
- Cégep Vanier
- Cégep du Vieux-Montréal
- Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys
- Centre de services de Montréal
- Chaire sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec
- Collège Ahuntsic
- Collège de Bois-de-Boulogne
- Collège Dawson
- Collège LaSalle
- Collège de Maisonneuve
- Commission scolaire English-Montreal
- Commission scolaire Lester-B.-Person
- École de technologie supérieure
- HEC Montréal
- Polytechnique Montréal
- Université Concordia
- Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal
- Université McGill
- Association des étudiants des cycles supérieurs de Polytechnique
- Association étudiante de l'Université McGill
- Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM)
- Association étudiante de l'ÉTS (AEETS)
- Association générale étudiante du collège Ahuntsic
- Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent
- Syndicat étudiant du Collège Marie-Victorin (SECMV)

Entreprises et partenaires privés

- ABP Location inc.
- Astral media affichage S.E.C.
- Coolprime inc.
- Data gestion des communications
- Éducaloi
- Globex courrier express international inc.

PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

- Groupe We Care
- Innovision+ inc
- Insubordination
- L.D.J.V. Courrier plus inc.
- Médialliance
- Messagerie Mala
- Morin Relations publiques
- Novaconcept
- Pardeux
- Publication 9417
- Ricoh Canada inc.
- SIGMA-RH
- Société logique
- Supremex inc.
- Tecor Transport inc.
- Tink Profitabilité numérique inc.
- Tohu Bohu créations
- Unidé graphique
- Valade et associés, huissier de justice inc.
- Vortex Solutions inc.

Organismes publics et gouvernementaux

- Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ)
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
- Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ)
- Élections Québec
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

LES RÉPONSES: CONNAISSEZ-VOUS BIEN...



1

... le cadre électoral montréalais ?

Combien de personnes élues représentent la population montréalaise au conseil municipal et dans les conseils d'arrondissement ?

Au total, la Ville de Montréal compte 103 personnes élues qui représentent la population au conseil municipal et dans les 19 conseils d'arrondissement.

Qui représente la population dans les conseils d'arrondissement là où l'élection de conseillères et conseillers d'arrondissement n'est pas prévue ?

Les électrices et les électeurs des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville, de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, de Rosemont—La Petite-Patrie, de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension et de Ville-Marie n'élisent pas de conseillères ou conseillers d'arrondissement. Dans ces arrondissements, la représentation est assurée par les mairesses et maires d'arrondissement et les conseillères et conseillers de la Ville, siégeant à la fois au conseil municipal et au conseil d'arrondissement.

Quel arrondissement comptait le plus d'électrices et d'électeurs en 2025 ?

En 2025, l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce comptait plus de 98 000 électrices et électeurs, faisant de celui-ci le plus peuplé arrondissement de la Ville.

En quelle année les formations Ensemble Montréal et Projet Montréal ont-elles été autorisées ?

La formation Projet Montréal a été autorisée en 2004. Pour sa part, le parti Ensemble Montréal a été autorisé en 2013. Il revient à Élections Québec d'autoriser les formations politiques municipales.

LES RÉPONSES: CONNAISSEZ-VOUS BIEN...



*Quel a été le coût opérationnel de l'élection générale de 2025 ?
Comment cela se compare-t-il à l'élection générale de 2021 ?*

Le coût opérationnel de l'élection générale de 2025 a été de 18,3 millions \$. Le budget initial du scrutin a été de 20,5 millions \$. Ces sommes excluent toutefois le remboursement des dépenses politiques. Le coût de l'élection de 2025 est légèrement inférieur à celui de 2021 (18,78 millions \$)

2 ... la planification des scrutins ?

Dans quelles circonstances les limites entre les districts doivent-elles obligatoirement être revues ?

À Montréal, les limites d'un district doivent obligatoirement être revues lorsque la taille de l'électorat au sein de ce dernier est de 15 % inférieur ou supérieur à la moyenne de l'arrondissement. Celle-ci est calculée en divisant l'électorat de l'arrondissement par le nombre de districts qu'il comprend.

Quels sont les arrondissements où une modification de la limite entre les districts électoraux a été nécessaire à l'approche de l'élection générale de 2025 ?

En 2024, le conseil municipal a modifié les limites de districts compris dans les arrondissements de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève, de Saint-Léonard, du Sud-Ouest et de Ville-Marie. La révision des limites entre les districts en vue de l'élection de 2029 dépendra de l'évolution de l'électorat d'ici 2028.

Environ combien de lieux de scrutin sont nécessaires à la tenue du vote à Montréal ?

Environ 500 lieux sont nécessaires pour tenir le vote à Montréal. Plusieurs de ces lieux sont utilisés le jour du scrutin et lors des modalités de vote anticipé.

Quel a été le principal critère établi afin de déterminer si un établissement d'enseignement postsecondaire pouvait être desservi par le vote étudiant ?

Un seuil de 4 000 étudiant(e)s a été fixé afin de déterminer les lieux où le projet pilote de vote étudiant se déroulerait. Notons qu'au sein d'un établissement, ce ne sont pas toutes les personnes qui le fréquentent qui sont inscrites sur la liste électorale montréalaise, d'où le choix d'un seuil comportant des milliers de personnes et ainsi la présence d'un bassin suffisant pour y tenir le vote.

LES RÉPONSES: CONNAISSEZ-VOUS BIEN...



3 ... la période électorale ?

Combien de formations politiques ont présenté des personnes candidates à l'élection générale de 2025 ?

Plusieurs personnes se sont portées candidates en 2025, au sein de neuf formations politiques.

Quelle est la hausse du nombre de personnes candidates par rapport à l'élection de 2021 ?

Le nombre de personnes candidates à ce scrutin, incluant les personnes indépendantes, a été de 421. Ce nombre représente une augmentation de 81 personnes (+24 %) par rapport à l'élection générale de 2021.

Combien de demandes de révision de la liste électorale ont été traitées par Élections Montréal en 2025 ? Est-ce que cela représente une hausse ou une baisse par rapport à 2021 ?

En 2025, Élections Montréal a traité plus de 6 000 demandes de révision de la liste électorale. Ce nombre représente une hausse par rapport à 2021. L'augmentation globale des demandes s'explique par un volume plus substantiel de demandes de correction.

Combien de futures électrices et futurs électeurs ont voté au Petit bureau de vote en 2025 ?

15 000 futures électrices et futurs électeurs ont voté au *Petit bureau de vote montréalais* en 2025. Ce volume est largement supérieur à la participation lors d'éditions précédentes de l'activité.

4 ... la participation électorale dans la Ville de Montréal ?

Quelle proportion d'électrices et d'électeurs ont exercé leur droit de vote avant le jour du scrutin en 2025 ?

Environ une personne sur trois votant(e)s à l'élection générale a exercé son droit de vote avant la journée officielle du scrutin en 2025. La participation électorale à l'ensemble du vote anticipé représente un taux de 12,1%.

LES RÉPONSES: CONNAISSEZ-VOUS BIEN...



Quelle modalité de vote a remplacé le vote par correspondance, instauré de façon exceptionnelle en période de pandémie de COVID-19 en 2021 ?

Le vote à domicile est une modalité de vote sur demande où Élections Montréal déplace une équipe un scrutateur ou une scrutatrice et un(e) secrétaire auprès de toute personne qui ne peut se déplacer dans un lieu du scrutin pour un motif de santé. Le vote à domicile a remplacé le vote par correspondance, une mesure exceptionnelle introduite en période pandémique.

La participation électorale a connu une baisse générale en 2025. Cette diminution a-t-elle été observée dans tous les arrondissements et les districts ?

En 2025, ce ne sont pas tous les arrondissements et les districts qui ont connu une baisse de la participation malgré la diminution du taux global. Par exemple, cinq des 19 arrondissements ont connu une certaine hausse de la participation électorale.

Qu'y a-t-il de particulier concernant la participation des jeunes et des personnes âgées en 2025 ?

Alors que le taux de participation a légèrement augmenté chez les jeunes en 2025, il a plutôt légèrement diminué chez les personnes âgées.

5 ... la compilation et la diffusion des résultats ?

Quelle est la différence entre les résultats diffusés dans les heures suivant la clôture du scrutin et ceux qui apparaissent sur le rapport de recensement des votes ?

Les résultats de l'élection dévoilés sur internet et dans les médias, au fur et à mesure, après la clôture du scrutin sont préliminaires. Une fois que les résultats sont entièrement cumulés et mis en ligne, ils doivent faire l'objet d'un contrôle et d'une validation. Cette étape permet de produire un recensement officiel des votes et ainsi rendre disponibles les résultats finaux.

En moyenne, combien de temps met une équipe à dépouiller les bulletins de vote contenus dans une urne après la clôture du scrutin ?

Le dépouillement des bulletins de vote contenus dans une urne est une opération délicate. Le dépouillement peut prendre quelques heures. En moyenne, une équipe de deux personnes peut mettre trois heures de travail afin de dépouiller le contenu d'une urne et dresser les relevés du vote.

LES RÉPONSES: CONNAISSEZ-VOUS BIEN...



Combien de bulletins de vote ont été comptés à la suite de l'élection générale ?

Au total, ce sont 1,47 million de bulletins de vote qui ont été marqués et déposés dans les urnes. Le même nombre de bulletins a nécessairement été compté, un à un, lors de l'élection générale de 2025.

Combien de recomptages à la Cour ont eu lieu à la suite de l'élection générale ?

Au total, dix recomptages à la Cour ont eu lieu après l'élection générale de 2025. Ces recomptages n'ont pas changé les résultats de manière considérable.

6 ... l'offre et la représentation politiques ?

Quels facteurs ont contribué à façonner les enjeux que les personnes candidates ont évoqué dans leur profil web ?

Le contenu des profils web rédigés par les personnes candidates varient particulièrement en fonction de leur âge. Chez les personnes élues, les profils varient aussi en fonction de leur formation politique.

Lors de l'élection générale de 2025, quelle proportion de votantes et votants ont fait leur choix de personne candidate au poste de mairesse ou maire de la Ville le jour même du scrutin ?

Un(e) répondant(e) sur cinq (20 %) a choisi pour qui voter le jour même de l'élection.

Le résultat de l'élection de la mairesse ou maire de la Ville en 2025 ont-ils été plus concentrés ou distribués entre les principales personnes candidates qu'en 2021 ?

Lors de l'élection de 2025, la distribution des votes entre les personnes candidates a été plus grande qu'en 2021. En 2025, les soutiens accordés aux personnes candidates arrivées en troisième et quatrième positions ont été bien plus nombreux que quatre années auparavant.

Selon l'avis des futures électrices et futurs électeurs qui ont voté au Petit bureau de vote, quel est le geste le plus important pour protéger l'environnement ?

Dans l'ordre, les enfants et adolescent(e)s ont indiqué l'importance des gestes suivants pour protéger la planète: 1) ramasser des déchets au sol, 2) planter des arbres, des plantes et des fleurs, 3) se déplacer à pied ou à vélo et 4) éviter de gaspiller l'eau.

Montréal 